

*Mumira Shombare, Fondatrice
et directrice d'IO Furniture (Nigéria)*



*Wandee Klunchornyakong,
Présidente de Solar Power Co. (Thaïlande)*



*Gyanesh Pandey, Fondateur et directeur général
de Husk Power Systems (Inde)*



*Anwar Iqyos, Directeur de Palestine for Credit
and Development (FATEEN) (Jordanie et Gaza)*



JE CRÉE
DES OPPORTUNITÉS

RAPPORT ANNUEL D'IFC 2011

Table des matières

Ouvrir pour en savoir plus sur IFC



INTRODUCTION : JE CRÉE DES OPPORTUNITÉS

P1-7



PARTIE 1 : RÉSULTATS D'IFC AU PLAN MONDIAL

P8-17

IFC : principales données financières	9
IFC : principales données opérationnelles	9
Faits marquants	11
Thème spécial : l'action d'IFC en faveur des femmes en tant qu'éléments moteurs de la croissance économique	14
L'équipe de direction d'IFC	16

PARTIE 2. COMMENT IFC CRÉE DES OPPORTUNITÉS

P18-56



Innovation
S'attaquer aux problèmes, trouver des solutions 20



Influence
Formuler les politiques publiques, relever les normes 30



Démonstration
Mobiliser des fonds, créer des exemples 40



Impact
Améliorer les conditions de vie, promouvoir le développement 48

PARTIE 3. RÉPONDRE AUX ATTENTES

P57-63

Priorités stratégiques	58
La fiche de performance	59
Créer des opportunités là où elles font le plus défaut	60
Enseignements	62

PARTIE 4. LES ACTIVITÉS ET LE SAVOIR-FAIRE D'IFC

P64-76

Les marchés cibles des opérations d'IFC	65
Les trois catégories d'activité d'IFC	66
Les compétences spécialisées d'IFC	70
L'établissement de normes	72
La mobilisation et les partenariats	74

PARTIE 5. MODE DE FONCTIONNEMENT

P77-106

IFC en action	78
Les objectifs de développement d'IFC	79
Méthode suivie par IFC pour mesurer ses résultats	80
Un programme de remaniement général	87
Le personnel d'IFC	88
La gouvernance d'IFC	90
Obligation de rendre compte	92
La gestion des risques	94
Une action responsable	96
Le cycle d'un projet d'investissement d'IFC	98
Rapport indépendant d'assurance	102
Déclaration du Panel d'examen par les parties prenantes	104
Internet et médias sociaux	106

EXAMINER LES ACTIVITÉS D'IFC SOUS PLUSIEURS ANGLES

Le développement du secteur privé est un défi d'une extrême complexité. En tant qu'institution mondiale, IFC épouse cette complexité.

IFC s'attaque aux problèmes de développement les plus pressants en tenant compte des besoins de l'ensemble de ses parties prenantes : les États qui font partie de ses actionnaires, les autres organisations du Groupe de la Banque mondiale et le large éventail de clients et de partenaires aussi déterminés qu'elle à créer des opportunités là où elles font le plus défaut. Pour bien répondre aux besoins, nous devons regarder le monde de différentes manières.

Ce rapport décrit les activités d'IFC sous plusieurs angles :

LES PRIORITÉS MONDIALES DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

En tant que membre du Groupe de la Banque mondiale, IFC a pour objectif de créer des opportunités de manière à promouvoir les priorités mondiales du groupe : agriculture et sécurité alimentaire, changement climatique, gouvernance et lutte contre la corruption, parité hommes-femmes et États fragiles. Les travaux de la Société dans ces domaines sont examinés dans le présent rapport.

LA STRATÉGIE D'IFC

La stratégie d'IFC est axée sur cinq domaines : marchés pionniers ; changement climatique et viabilité environnementale et sociale ; infrastructure, santé, éducation et chaîne d'approvisionnement alimentaire ; marchés financiers locaux ; relations avec les clients. IFC évalue sa performance dans ces domaines par rapport à des cibles quantitatives (voir la Fiche de performance, page 59). Cette année, la société met à l'essai une nouvelle série de cibles appelées « objectifs de développement d'IFC » (voir page 79).

LA VALORISATION DE LA MARQUE IFC

IFC s'efforce de changer le cours des choses à l'aide de quatre outils : l'innovation, l'influence, la démonstration et l'impact. Ces outils sont examinés aux pages 18-56.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Nous avons demandé à huit représentants du secteur privé et d'organisations non gouvernementales de déterminer quels sont les sujets les plus importants pour les parties prenantes extérieures. Ils en ont choisi six : la sécurité alimentaire et la sécurité de l'approvisionnement en eau, le changement climatique et l'énergie, le rôle des femmes comme moteur de la croissance économique, les technologies de l'information, la gestion des affaires publiques et les relations d'IFC avec le secteur privé. Chacune de ces questions est examinée dans le rapport (une liste plus détaillée figure à la page 105).

Il n'est pas facile d'examiner les activités d'IFC sous tous ces angles — les différentes perspectives se recoupent parfois, ce qui peut compliquer l'analyse —, mais cette démarche nous évite d'occulter les besoins des pauvres des pays en développement.

IFC EN BREF

Membre du Groupe de la Banque mondiale, IFC est la plus importante institution mondiale d'aide au développement dont les activités concernent exclusivement le secteur privé. Elle aide les pays en développement à parvenir à une croissance durable en finançant des investissements dans le cadre du secteur privé, en mobilisant des capitaux sur les marchés financiers internationaux et en fournissant des services-conseil aux entreprises et aux pouvoirs publics. La Société joue un rôle de catalyseur en montrant qu'il peut être rentable d'investir dans les pays émergents.

Le capital d'IFC, créée en 1956, est détenu par 182 pays membres qui définissent ensemble la politique de la Société. L'action qu'elle mène dans une centaine de pays permet aux entreprises et institutions financières des pays émergents de créer des emplois, de produire des recettes fiscales, de renforcer le gouvernement d'entreprise, d'améliorer les résultats au plan environnemental et de contribuer au bien-être de leurs communautés.

La vision d'IFC est celle d'un monde dans lequel les êtres humains ont la possibilité d'échapper à la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie.

ÉLÉMENTS CLÉS

1/3

IFC fournit environ le tiers des ressources financières accordées par les institutions de financement du développement au secteur privé des pays en développement.

45

Nous avons libellé des prêts dans plus de 45 monnaies nationales différentes.

3X

Les investissements d'IFC dans le domaine du changement climatique ont triplé depuis 2007.

2 MILLIARDS DE DOLLARS

Depuis 2007, la contribution d'IFC au fonds de la Banque mondiale consacré aux pays les plus pauvres a atteint près de deux milliards de dollars.

750

IFC collabore avec plus de 750 institutions financières qui gèrent quelque 30 000 points de distribution dans quasiment toutes les régions du monde.

2/3

Le personnel d'IFC est plus diversifié que jamais : près des deux tiers de ses employés viennent de pays en développement.

Perspective de la direction

Lettre du Président du Groupe de la Banque mondiale — Robert B. Zoellick

La crise économique mondiale a fait place à une reprise à plusieurs vitesses porteuse à la fois d'opportunités et de risques. Le rôle moteur joué par les pays émergents dans le redressement en cours confirme que nous entrons rapidement dans une économie multipolaire qui ouvre de nouvelles pistes pour les investissements Sud-Sud, l'innovation, les activités commerciales et la demande. Sur certains marchés émergents, les risques dominants sont maintenant la surchauffe et la formation de bulles dans certaines catégories d'actifs. Dans le même temps, la plupart des pays développés peinent toujours à créer des emplois et à définir une démarche claire en matière de dépenses et de dette souveraine. Les pressions qui s'exercent sur les prix des produits alimentaires et énergétiques créent de nouveaux problèmes et mettent en péril les populations vulnérables.

Comme l'explique le *Rapport annuel 2011* d'IFC, la promotion d'un secteur privé robuste et engagé est un élément essentiel de l'aide fournie aux économies pour leur permettre de relever les défis, gérer les risques et saisir les occasions qui se présentent à elles. Le Rapport met l'accent sur le soutien qu'IFC accorde aux entreprises et aux entrepreneurs tout en favorisant le développement et en stimulant la croissance. Durant l'exercice écoulé, la Société a accordé des financements d'un montant approchant 19 milliards de dollars à l'appui du développement du secteur privé, dont 6,5 milliards de dollars ont été mobilisés auprès de partenaires.

IFC contribue de manière importante à la création d'emplois en faisant participer le secteur privé aux investissements réalisés tout au long de la chaîne de valeur agricole ainsi que dans les services de santé, d'éducation et de formation. IFC a mis particulièrement l'accent sur les investissements dans l'infrastructure — source d'emplois aujourd'hui et de croissance demain — et a lancé durant l'exercice écoulé un Fonds d'infrastructure destiné à mobiliser des ressources financières. Cette initiative vient compléter les services-conseil dispensés par le Centre d'excellence pour le financement des infrastructures appuyé par le Groupe de la Banque mondiale et le Gouvernement singapourien. IFC développe aussi ses activités dans les pays les plus pauvres, les pays sortant d'un conflit et les zones à risques. Le renforcement de sa collaboration avec le G-20 dans des domaines aussi essentiels que l'emploi, la sécurité alimentaire et les opportunités offertes aux petites et moyennes entreprises témoigne du rôle central qu'elle joue dans le développement du secteur privé.

Comme le reste du Groupe de la Banque mondiale, IFC a suivi de près les événements survenus cette année au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. Nous avons vu l'impact des demandes de changement exprimées par les populations de la région et les défis posés par cette dynamique. Un grand nombre de revendications fondamentales étaient de nature économique et sociale et portaient particulièrement sur la pénurie d'emplois de qualité.



IFC a réagi rapidement à ces événements en soulignant la nécessité de conjuguer les créations d'emplois à court terme et les investissements à long terme en faveur de l'emploi. En collaboration avec la Banque islamique de développement, la Société a lancé une initiative intitulée « L'éducation pour l'emploi », afin de réduire le décalage existant entre les emplois, les qualifications professionnelles et les débouchés. L'initiative vise à déterminer comment les secteurs public et privé peuvent allier leurs efforts pour promouvoir un enseignement axé sur l'emploi et mobiliser, durant les

cinq prochaines années, jusqu'à deux milliards de dollars à l'appui de programmes de formation professionnelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Le *Rapport sur le développement dans le monde* de cette année, consacré au thème « Conflits, sécurité et développement », met en relief le rôle crucial que le secteur privé peut jouer dans les États fragiles et les pays touchés par un conflit. Une des conclusions du Rapport est que l'accès aux capitaux et aux financements est primordial et que le développement du secteur privé influe fortement sur les prestations de services et les créations d'emplois permettant à la fois d'obtenir rapidement des résultats et de promouvoir une croissance à plus long terme. IFC a appuyé l'investissement privé dans plusieurs de ces pays — par exemple grâce à un investissement de 400 millions de dollars dans les infrastructures de télécommunications iraqiennes. Durant l'exercice écoulé, en outre, la Société a lancé des fonds de capital-risque à l'appui des PME pour encourager l'activité économique dans les pays pauvres présentant des risques élevés.

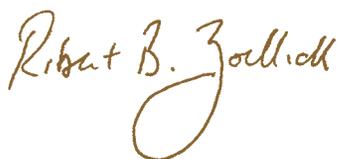
Parallèlement, IFC Asset Management Company (AMC), filiale dont IFC détient l'intégralité du capital et qui gère des ressources pour le compte de fonds souverains, de fonds de pension et d'autres investisseurs, a plus que doublé ses investissements dans les projets de la Société. Responsable de la gestion d'environ quatre milliards de dollars, AMC est devenu un puissant instrument de mobilisation des capitaux à l'appui du développement.

Durant l'exercice écoulé, le Groupe de la Banque mondiale a exhorté la communauté internationale à accorder la priorité à l'alimentation. La hausse des prix alimentaires a précipité 44 millions d'êtres humains dans l'extrême pauvreté. IFC et ses partenaires trouvent des moyens inédits d'investir dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. En juin, en collaboration avec JPMorgan Chase, elle a lancé un projet sans précédent de gestion des risques liés aux prix agricoles visant à dégager environ quatre milliards de dollars pour financer la protection contre l'instabilité des prix alimentaires. Ce nouveau mécanisme permet aux consommateurs et aux petits producteurs agricoles, qui n'ont normalement pas accès aux instruments de couverture des risques, de se protéger contre les fluctuations des prix. Nous avons l'intention de le déployer avec le concours d'autres banques.

IFC a continué d'accroître ses engagements en faveur des pays les plus pauvres. L'an dernier, elle a consacré près de la moitié de ses projets d'investissements et les deux tiers de ses dépenses au titre de projets de services-conseil aux pays les plus pauvres admis à emprunter auprès de l'Association internationale de développement. Rien que durant l'exercice 11, elle a investi près de cinq milliards de dollars dans 251 projets répartis dans 56 pays IDA.

IFC travaille en étroite collaboration avec les autres services et institutions du Groupe de la Banque mondiale. Par exemple, la Société et les partenaires de la Banque mondiale pilotent l'initiative du G-20 sur l'inclusion financière visant à simplifier et accroître l'accès des petites et moyennes entreprises aux financements dans les pays en développement ; IFC collabore aussi avec les autres institutions du Groupe de la Banque mondiale à l'élargissement des travaux du Service-conseil sur le climat de l'investissement afin d'améliorer le cadre de l'activité économique dans les pays membres. IFC et la Banque mondiale ont stimulé le développement des marchés dans le monde en simplifiant les réglementations, en rationalisant les procédures d'enregistrement et en encourageant les réformes juridiques.

Je tiens à remercier les membres du personnel d'IFC des durs efforts qu'ils ont fournis et du dévouement dont ils ont fait preuve. Les résultats obtenus par la Société durant l'exercice écoulé témoignent de l'impulsion énergique donnée par Lars Thunell et son équipe de direction ainsi que de la détermination et de la vision qui caractérisent leur action. Je voudrais également remercier les Gouverneurs, les Administrateurs, nos bailleurs de fonds et nos partenaires.



Robert B. Zoellick
Président du Groupe de la Banque mondiale

Perspective de la direction

Lettre du Vice-président exécutif et Directeur général d'IFC — Lars Thunell

Cette année est l'année du client. Les clients d'IFC dans le secteur privé sont l'illustration concrète de nos activités. Ils entretiennent avec nous des relations de partenariat qui contribuent à promouvoir le développement et à créer des opportunités pour les pauvres. Leur coopération mérite d'être particulièrement reconnue.

Nos clients sont autant des innovateurs que des entrepreneurs. Ils créent des emplois là où cela paraissait impossible. Ils font œuvre de pionniers dans des projets d'énergie renouvelable. Ils fournissent de la nourriture à des millions de personnes. Ils transforment de minuscules échoppes en sociétés internationales prospères.

En bref, ils améliorent les conditions de vie. Ce sont nos clients — mais ce sont surtout nos partenaires dans la lutte pour le développement. Grâce à leur esprit d'entreprise, ces hommes et ces femmes incarnent les méthodes originales par lesquelles nous multiplions les opportunités dans les pays en développement et dans l'ensemble du monde.

Durant l'exercice 11, IFC a exploité ses plus grands atouts pour encourager le développement du secteur privé : l'innovation, l'influence, la démonstration et l'impact. Ces atouts nous permettent de démultiplier les effets de la marque IFC sur le marché et d'aider ainsi nos clients à exploiter au mieux les possibilités offertes par la Société, puis en faire bénéficier les autres.

Nos clients nous aident à maximiser l'impact de nos investissements. Au cours de l'exercice écoulé, les clients dans lesquels la Société a investi ont fourni des emplois à environ 2,4 millions de personnes — un record. Ils ont accordé près de 10 millions de prêts d'un montant d'environ 140 milliards de dollars à des microentreprises et à de petites et moyennes entreprises. Ils ont contribué à fournir des services de santé à 7,5 millions de patients, participé à l'éducation de 1 million d'élèves et fourni des services d'eau, d'électricité et de gaz à des dizaines de millions d'êtres humains.

Lors des voyages que j'ai effectués durant l'exercice écoulé — en Asie de l'Est, au Moyen-Orient, en Europe et en Afrique —, j'ai pu constater personnellement qu'IFC, en collaboration avec ses clients, transforme les volumes en valeur et la valeur en impact. Les clients dans lesquels la Société a investi ont contribué aux recettes publiques à hauteur d'environ 20 milliards de dollars et aux achats sur les marchés nationaux pour 36 milliards de dollars. Le montant total des flux d'aide mondiaux étant d'environ 100 milliards de dollars, il est évident que les activités d'IFC et de ses clients ont une incidence immense dans les pays en développement.

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons mobilisé des ressources financières records en faveur du développement : 6,5 milliards de dollars. Les nouveaux engagements se sont montés à 18,7 milliards de dollars, soit plus du double du montant atteint par nos investissements il y a à peine cinq ans. Ce chiffre correspond à des projets d'une valeur estimée à près de 100 milliards de dollars. Nous avons produit un revenu net de près de 2,2 milliards de dollars pour l'exercice — avant notre contribution de 600 millions de dollars à l'Association internationale de développement, l'institution de la Banque mondiale qui vient en aide aux pays les plus pauvres.

La société Asset Management Company, créée par IFC il y a trois ans, avance à grands pas. Filiale à part entière d'IFC, AMC gère des fonds au nom d'États, de fonds de pension, de fonds souverains et d'autres entités. Elle a créé un nouveau modèle de mobilisation des investissements

en faveur du développement. Au cours de l'exercice écoulé, elle a investi 682 millions de dollars dans des projets d'IFC — soit plus du double des montants investis l'année précédente — et gère aujourd'hui des actifs d'une valeur approximative de 4 milliards de dollars.

Un secteur privé dynamique et durable n'a pas seulement besoin d'investissements. À nos clients, nous offrons 25 ans d'expérience dans la prestation de services de conseil visant à améliorer le climat de l'investissement, à promouvoir les partenariats public-privé, à relever les normes environnementales



et sociales ainsi que les normes de gouvernement d'entreprise, à mettre en place des chaînes d'approvisionnement ouvertes à de nombreux intervenants et à renforcer les compétences disponibles.

IFC n'a jamais tant fourni de services-conseil à ses clients — administrations publiques et entreprises privées. Durant l'exercice 11, ses dépenses au titre de projets de services-conseil se sont montées à plus de 200 millions de dollars (un record), dont environ les deux tiers ont bénéficié à des clients situés dans les pays IDA.

Nos services de conseil donnent des résultats concrets. Ils ont aidé les intermédiaires financiers figurant parmi nos clients à fournir 3,4 millions de microprêts et 700 000 prêts aux petites et moyennes entreprises, souvent conjointement avec les investissements d'IFC. Nous avons aidé les autorités de 44 pays à mettre en œuvre 72 réformes visant à améliorer le climat de l'investissement. Nous avons contribué au renforcement des capacités de plus de 9 000 entreprises et exploitations agricoles dans 71 pays.

Ces efforts facilitent les opérations courantes de nos clients, qui, à leur tour, peuvent ainsi offrir des opportunités à leurs propres clients, employés et communautés.

Nous avons mis à jour notre Cadre de viabilité au terme d'une vaste consultation de 18 mois à laquelle ont participé de nombreuses parties prenantes. Ce cadre cherche à promouvoir l'adoption de bonnes pratiques environnementales et sociales et à aider les clients à créer des entreprises viables. Les organisations extérieures considèrent de plus en plus notre cadre comme une référence : 15 institutions européennes de financement du développement et 32 organismes de crédit à l'exportation utilisent les normes de performance d'IFC dans le cadre de leurs opérations.

Nous avons adopté une nouvelle stratégie dans le secteur de l'huile de palme. Après une année d'enquêtes et de réunions avec 350 parties prenantes, nous avons défini une démarche qui témoigne de notre engagement en faveur des clients et d'une croissance durable.

Les dirigeants politiques de la planète sont de plus en plus conscients qu'IFC peut contribuer de façon décisive au développement du secteur privé par le biais de l'aide qu'elle apporte à ses clients. Ainsi, le Groupe des 20 a-t-il demandé à la Société de jouer un rôle de premier plan dans la mise en œuvre de l'initiative sur l'inclusion financière qu'il a lancée récemment pour accroître l'accès des PME aux financements.

Par ailleurs, les ministres de l'Agriculture du G-20 ont estimé récemment que les opérations de couverture des prix alimentaires pouvaient réduire la volatilité des cours. IFC soutient ses clients dans ce domaine : elle a récemment conclu avec JPMorgan Chase un accord visant à mobiliser 4 milliards de dollars à l'appui de la gestion des risques associés aux prix des produits agricoles. Ce mécanisme permettra aux agriculteurs d'améliorer la sécurité alimentaire.

Les événements survenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord nous rappellent que nous vivons dans un monde politiquement, socialement et économiquement très instable. Ils nous rappellent aussi l'importance de la contribution du secteur privé et des créations d'emplois à la recherche d'une croissance équitable. Les pays concernés se caractérisent par une forte proportion de jeunes, mais aussi par un chômage élevé. Il est nécessaire de trouver un équilibre entre la stabilité budgétaire à long terme et la création d'emplois à court terme.

IFC et la Banque islamique de développement ont proposé une solution innovante à ce problème sous la forme du programme « L'éducation pour l'emploi ». Nous nous efforçons d'amener les pouvoirs publics et les entreprises à collaborer pour faire concorder l'éducation et les capacités professionnelles requises par le marché de l'emploi. Durant les trois à cinq prochaines années, notre objectif est de mobiliser entre 1,5 milliard et 2 milliards de dollars dans le cadre du programme afin de financer la création d'emplois dans la région.

La stratégie d'IFC est productive. Grâce à notre vision et à nos valeurs institutionnelles, nous sommes bien positionnés pour 2012 et au-delà. Nous continuerons de travailler avec nos clients à l'optimisation de l'impact de notre action sur le développement. Les activités que nous avons menées durant l'exercice 11 montrent comment nous pouvons collaborer avec les clients pour accroître l'accès des petites et moyennes entreprises aux financements, relever les normes de gouvernance et créer des emplois là où ils font le plus défaut — afin de susciter et disséminer des opportunités.

Je souhaite remercier notre Conseil d'administration pour les orientations qu'il a prodiguées durant cette période complexe. Je suis reconnaissant à nos donateurs pour leur appui inestimable, grâce auquel IFC a pu étendre son champ d'action. Je remercie aussi notre personnel pour son dévouement, sa créativité et son travail acharné. Je suis fier d'appartenir à la famille IFC — une organisation exceptionnelle composée d'êtres humains exceptionnels.



Lars H. Thunell
Vice-président exécutif
et Directeur général d'IFC

IFC S'EMPLOIE À DONNER
DES OPPORTUNITÉS À CEUX
QUI EN ONT LE PLUS BESOIN —
GRÂCE À DES FEMMES ET
DES HOMMES QUI SAVENT FAIRE.

*La Société cherche à maximiser la capacité du secteur privé
— des entrepreneurs individuels comme ceux dont les pages suivantes
font le portrait — à créer des opportunités.*

DÉVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE EN ASIE DU SUD-EST, JE SAIS FAIRE



Wandee Khunchornyakong
Présidente de Solar Power Co. (Thaïlande)

Les investisseurs étaient sceptiques. Il faut dire que seulement 6% de l'énergie de la Thaïlande provient de sources renouvelables. Mais Wandee a vu une opportunité là où personne d'autre n'avait su le faire. Elle a vu que les centrales solaires tout à la fois créeraient des emplois dans les régions rurales du nord de la Thaïlande, favoriseraient le développement des infrastructures et produiraient une énergie propre. Elle a contacté IFC, qui a compris la mission, l'opportunité. Aujourd'hui, elle exploite la plus grande centrale solaire de tout le Sud-Est asiatique. Et son entreprise est en pleine croissance : elle prévoit de construire 34 centrales solaires de ce type d'ici 2013.

NOURRIR PLUS DE 2 MILLIONS DE PERSONNES, JE SAIS FAIRE



Ivan Guta
Président de Mriya Agro Holding (Ukraine)

Ivan Guta a travaillé huit ans dans une coopérative agricole. En 1992, il a créé Mriya — qui signifie « rêve » en ukrainien — sur moins d'un kilomètre carré de terrain. Aujourd'hui, son exploitation s'étend sur 2 400 kilomètres carrés et bientôt plus de 4 400 kilomètres carrés (près de deux fois la superficie du Luxembourg). Grâce à un concours de l'IFC de 50 millions de dollars et des conseils pour optimiser sa consommation d'énergie, Mriya est maintenant en mesure de produire suffisamment de céréales pour nourrir plus de 2 millions de personnes par an. Elle vend du blé, du maïs et des pommes de terre dans plus de 20 pays. En pleine période de stagnation de la production agricole et d'envolée des prix, Ivan Guta contribue à améliorer la sécurité alimentaire.

TRANSFORMER LES BALLEES DE RIZ EN ÉLECTRICITÉ, JE SAIS FAIRE



Gyanesh Pandey

Fondateur et directeur général de Husk Power Systems (Inde)

Jeune homme, Gyanesh Pandey a quitté l'Inde pour aller faire ses études d'ingénieur aux États-Unis. Mais son cœur était resté là-bas. Il aspirait à améliorer la vie des paysans indiens. Il eut alors l'idée originale de produire du gaz combustible — et de l'électricité — à partir de déchets agricoles : les balles de riz. Grâce à des investissements et des services-conseil d'IFC, sa société Husk Power Systems exploite à présent plus de 70 centrales dans le Bihar, l'un des États indiens les plus pauvres.

Pour un coût abordable, elles alimentent en électricité quelque 250 villages et plus de 150 000 habitants. Résultat : les enfants étudient plus facilement, les femmes cuisinent à des moments plus commodes de la journée, les commerces restent ouverts plus tard. Gyanesh prévoit 2 000 centrales en service d'ici 2014.

PRÊTER AUX ENTREPRENEURS DANS UN ENVIRONNEMENT RISQUÉ, JE SAIS FAIRE



Anwar Jayyosi

Directeur de Palestine for Credit and Development (FATEN) (Cisjordanie et Gaza)

En Cisjordanie et Gaza, quelque 50 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté. Quatre-vingts pour cent des emplois actuels sont localisés dans des microentreprises et des PME. L'instabilité dans les territoires a freiné le développement d'un secteur financier. Dans ce contexte, Anwar Jayyosi crée des opportunités en accordant des prêts aux petits entrepreneurs. À ce jour, FATEN a décaissé plus de 95 000 prêts d'une valeur totale d'environ 100 millions de dollars. Quatre-vingts pour cent de ses 12 000 clients sont des femmes. IFC a soutenu Anwar Jayyosi par un prêt de 3 millions de dollars en avril 2011. Il compte atteindre les 22 000 clients d'ici 2015.

CRÉER UNE ENTREPRISE INTERNATIONALE, JE SAIS FAIRE



Munira Shonibare
Fondatrice et directrice d'IO Furniture (Nigéria)

Munira Shonibare a commencé par créer un cabinet de conseil en décoration d'intérieur. Ses fournisseurs ne donnant pas satisfaction, elle a ouvert son propre atelier de fabrication. Lorsque de gros clients — des compagnies pétrolières, des banques, des hôtels — se sont mis à l'appeler, elle s'est associée à une société de design italienne. Et quand elle a eu besoin de fonds pour s'agrandir, elle est allée voir Access, une banque cliente d'IFC. IFC a octroyé un prêt de 15 millions de dollars à Access afin qu'elle accorde des crédits aux femmes entrepreneurs, une opportunité dont Access a fait profiter Munira Shonibare. La Société l'a également aidée à consolider son entreprise et à renforcer ses compétences financières. Aujourd'hui, elle dirige la seule entreprise de fabrication de meubles du Nigéria qui possède une ligne de production moderne. Et elle a déjà conquis 20 % du marché.

CONSTRUIRE LES INFRASTRUCTURES COMMERCIALES D'HAÏTI, JE SAIS FAIRE



Jerry Tardieu
Directeur général de l'Hôtel Oasis (Haïti)

L'Oasis devait être l'un des meilleurs hôtels d'affaires de Port-au-Prince. Mais un tremblement de terre est venu tout dévaster, détruisant des vies et des existences. Le projet a été interrompu, son financement compromis. Mais Jerry Tardieu a persévéré grâce à un prêt de 7,5 millions de dollars d'IFC, qui a aidé à lever un emprunt supplémentaire de 15 millions de dollars. Reconstruire signifiait créer des emplois et des infrastructures, acheter des produits aux pêcheurs et aux agriculteurs du pays, faire travailler des centaines de personnes, et enfin, créer un exemple. Pour Jerry Tardieu, « le projet Oasis sera un symbole concret d'Haïti renaissant de ses cendres après le séisme du 12 janvier ».

1

PREMIÈRE PARTIE

RÉSULTATS D'IFC
AU PLAN MONDIAL***Aperçu***

Durant l'exercice 11, IFC a accordé des financements d'un montant sans précédent aux entreprises des pays en développement, pour aider le secteur privé à créer des emplois, renforcer les équipements collectifs, améliorer l'efficacité des activités agricoles et faire face à d'autres enjeux du développement.

IFC : PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES	2011	2010	2009	2008	2007
Millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices*					
Revenu (perte) net(te)	1 579	1 746	(151)	1 547	2 490
Dons à l'IDA	600	200	450	500	150
Revenu avant dons à l'IDA	2 179	1 946	299	2 047	2 640
Total, actif	68 490	61 075	51 483	49 471	40 599
Prêts, participations, et titres de dette, nets	29 934	25 944	22 214	23 319	15 796
Principaux ratios					
Rendement de l'actif moyen (base GAAP)	2,4 %	3,1 %	-0,3 %	3,4 %	6,3 %
Rendement des capitaux propres moyens (base GAAP)	8,2 %	10,1 %	-0,9 %	9,6 %	19,8 %
Encaisses et placements immédiatement disponibles en pourcentage des besoins estimés de liquidités pour les trois prochains exercices	83 %	71 %	75 %	62 %	85 %
Ratio d'endettement	2,6:1	2,2:1	2,1:1	1,6:1	1,4:1
Montant total des ressources nécessaires (milliards d'USD)	14,4	12,8	10,9	10,4	8,0
Montant total des ressources disponibles (milliards d'USD)	17,9	16,8	14,8	15,0	13,8
Total des provisions pour pertes sur prêts rapporté à l'ensemble du portefeuille décaissé	6,6 %	7,4 %	7,4 %	5,5 %	6,5 %

*Voir l'Examen et l'Analyse de la Direction et les États financiers consolidés pour plus de détails sur le calcul des chiffres portés dans ce tableau.

IFC : PRINCIPALES DONNÉES OPÉRATIONNELLES	2011	2010	2009	2008	2007
Millions de dollars, au 30 juin, date de clôture des exercices					
Nouveaux engagements au titre d'investissements					
Nombre de projets	518	528	447	372	299
Nombre de pays	102	103	103	85	69
Pour le compte d'IFC	12 186	12 664	10 547	11 399	8 220
Ressources mobilisées					
Prêts syndiqués ¹	4 680	1 986	1 858	3 250	1 775
Financements structurés	0	797	169	1 403	2 083
Initiatives d'IFC et autres	1 340	2 358	1 927	n/a	n/a
Asset Management Company	454	236	8	n/a	n/a
Montant total des ressources mobilisées	6 474	5 377	3 962	4 653	3 858
Décaissements au titre d'investissements					
Pour le compte d'IFC	6 715	6 793	5 640	7 539	5 841
Prêts syndiqués ²	2 029	2 855	1 958	2 382	1 615
Portefeuille d'engagements					
Nombre d'entreprises	1 737	1 656	1 579	1 490	1 410
Pour le compte d'IFC	42 828	38 864	34 502	32 366	25 411
Prêts syndiqués ¹	12 387	9 302	8 299	7 525	5 543
Services-conseil					
Nombre de projets	642	736	872	862	1 018
Valeur approuvée	820	859	941	919	846
Dépenses au titre des Services-conseil	207	188	183	152	118

¹ Comprennent les Prêts-B (syndiqués), les prêts parallèles et participations à des prêts A.

² Comprennent les Prêts-B (syndiqués) et les prêts parallèles gérés par IFC.

IFC a investi près de 19 milliards de dollars dans plus de 500 projets réalisés dans 102 pays, dont 12,2 milliards de dollars pour son propre compte. Elle a en outre mobilisé 6,5 milliards de dollars auprès d'autres investisseurs. Les dépenses au titre des services-conseil ont totalisé 206,7 millions de dollars.

La moitié des projets d'investissement d'IFC, totalisant 4,9 milliards de dollars d'engagements, et les deux tiers environ des dépenses au titre de services-conseil, ont été effectués dans les pays les plus pauvres, ceux qui bénéficient de l'aide de l'Association internationale de développement. IFC a engagé environ 3 milliards de dollars pour son propre compte en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a également engagé près de 2,7 milliards de dollars en Europe et en Asie centrale, environ 2,2 milliards de dollars en Afrique subsaharienne, 1,6 milliard de dollars au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 1,9 milliard de dollars en Asie de l'Est et Pacifique et 742 millions de dollars en Asie du Sud.

4,9 MILLIARDS DE DOLLARS

D'ENGAGEMENTS ET

66 %

DES DÉPENSES AU TITRE DE SERVICES-CONSEIL ONT ÉTÉ EFFECTUÉS DANS LES PAYS LES PLUS PAUVRES BÉNÉFICIAIRES DE L'AIDE DE L'IDA

-  Pays IDA
-  Pays à revenu intermédiaire avec régions pionnières
-  Autres pays clients
-  Autres

Cette carte a été établie par l'Unité de cartographie de la Banque mondiale. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur cette carte, n'impliquent de la part du Groupe de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que le Groupe reconnaît ou accepte ces frontières.

3 MILLIARDS DE DOLLARS
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2,7 MILLIARDS DE DOLLARS

EUROPE ET ASIE CENTRALE

1,9 MILLIARDS DE DOLLARS

ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE



1,6 MILLIARDS DE DOLLARS

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

2,2 MILLIARDS DE DOLLARS

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

742 MILLIARDS DE DOLLARS

ASIE DU SUD

Faits marquants

Juillet 2010

Lancement des objectifs de développement d'IFC

Septembre 2010

Lancement du Centre des opérations d'Istanbul

Octobre 2010

Tenue de la première conférence des dirigeants d'entreprises à vocation solidaire (Inclusive Business Leaders)

Novembre 2010

Décaissement du premier prêt d'IFC en monnaie nationale au Rwanda, pour financer les activités agroindustrielles

Le G-20 demande à IFC de jouer un rôle de premier plan dans l'initiative mondiale de financement des PME

Janvier 2011

La centrale électrique E-Power financée par IFC entre en service à Port-au-Prince, un an après le tremblement de terre

Février 2011

IFC aide le Soudan du Sud à lancer le programme de développement du secteur privé

Mars 2011

IFC devient la première banque de développement d'envergure mondiale à signer les Principes pour l'investissement responsable de l'ONU

Mobilisation de 245 millions de dollars pour le développement de l'infrastructure des communications en Iraq

IFC réalise l'investissement le plus important jamais consacré à l'assurance, en fournissant 100 millions de dollars à Sagicor basée à la Barbade

Avril 2011

IFC et le Groupe de la Banque mondiale adoptent une nouvelle stratégie d'intervention dans le secteur de l'huile de palme

Announcement de la plus grande opération de syndication de l'histoire d'IFC : 700 millions d'euros à Enerjisa Enerji Uretim pour la construction d'une série de centrales électriques en Turquie

IFC et la Banque islamique de développement annoncent, au titre de l'initiative Éducation pour l'emploi, la mobilisation d'un montant maximum de 2 milliards de dollars pour la formation professionnelle dans le monde arabe

Le Fonds de capitalisation d'IFC investit 280 millions de dollars dans Ahli United Bank, l'engagement le plus important à ce jour pour un fonds géré par l'AMC

Mai 2011

Mise à jour du Mécanisme pour une action durable d'IFC et introduction de la nouvelle Politique d'accès à l'information
Mobilisation de 135 millions de dollars d'obligations vertes pour des projets respectueux du climat

Démarrage des opérations financées par le Fonds carbone de 150 millions d'euros pour la promotion d'investissements respectueux du climat

Juin 2011

Collaboration avec le Gouvernement russe et Vnesheconombank à la création de Russian Bank Opportunity Fund

Announcement par IFC et le Groupe de la Banque mondiale d'une opération de 4 milliards de dollars avec JPMorgan Chase pour la protection contre l'instabilité des prix agricoles

Tenue de la première conférence mondiale sur l'assurance en vue de promouvoir les pratiques exemplaires dans le secteur

Les investissements d'IFC, y compris les fonds mobilisés, ont atteint le niveau record de 18,7 milliards de dollars durant l'exercice 11

ENGAGEMENTS, EX. 11

Montants en millions de dollars

Total	12 185,69 (100,00 %)
Par branche d'activité	
Agroindustries et forêts	512,10 (4,20 %)
Services aux consommateurs et services sociaux	445,29 (3,65 %)
Marchés des capitaux	3 088,03 (25,34 %)
Fonds	434,49 (3,57 %)
Infrastructure	1 620,87 (13,30 %)
Industries manufacturières	830,20 (6,81 %)
Hydrocarbures et industries extractives	229,27 (1,88 %)
Télécommunications et technologies de l'information	337,21 (2,77 %)
Financements commerciaux	4 653,44 (38,19 %)
Autre secteurs	34,77 (0,29 %)

Les branches d'activité ont été alignées sur la nouvelle structure d'IFC mise en place durant l'exercice 11. Les informations relatives aux exercices précédents mentionnées dans le présent Rapport annuel ont été également adaptées de manière à permettre des comparaisons exactes.

Par produit

Prêts ¹	4 991,68 (40,96 %)
Participations ²	1 967,59 (16,15 %)
Garanties	5 167,01 (42,40 %)
Produits de gestion des risques	59,40 (0,49 %)

¹ Y compris les produits de type prêt et quasi-participation.

² Y compris les produits de type participation et quasi-participation.

Par région

Asie de l'Est et Pacifique	1 925,92 (15,80 %)
Europe et Asie centrale	2 682,45 (22,01 %)
Amérique latine et Caraïbes	3 031,13 (24,87 %)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	1 603,26 (13,16 %)
Asie du Sud	742,45 (6,09 %)
Afrique subsaharienne	2 150,15 (17,64 %)
Monde	50,32 (0,41 %)

Certains montants prennent en compte les parts de projets mondiaux revenant aux régions.

PORTEFEUILLE D'ENGAGEMENTS

Pour le compte d'IFC au 30 juin 2011

Total USD	42 828 (100 %)
Par branche d'activité	
Agroindustries et forêts	3 095 (7 %)
Services aux consommateurs et services sociaux	3 071 (7 %)
Marchés des capitaux	14 095 (33 %)
Fonds	3 137 (7 %)
Infrastructure	7 490 (17 %)
Industries manufacturières	5 095 (12 %)
Hydrocarbures et industries extractives	2 169 (5 %)
Télécommunications et technologies de l'information	1 635 (4 %)
Financements commerciaux	2 424 (6 %)
Autres	615 (1 %)
Par région	
Asie de l'Est et Pacifique	6 188 (14 %)
Europe et Asie centrale	11 064 (26 %)
Amérique latine et Caraïbes	10 144 (24 %)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	4 750 (11 %)
Asie du Sud	4 353 (10 %)
Afrique subsaharienne	5 900 (14 %)
Monde	429 (1 %)

Certains montants prennent en compte les parts de projets mondiaux revenant aux régions.

ENGAGEMENTS PAR CATÉGORIE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE, EX. 11

Catégorie ¹	Engagements (millions d'USD)	Nombre de projets
A	554	10
B	2 975	133
C	5 445	246
FI	3 212	129
Total	12 186	518

¹ Se reporter à la description des catégories page 97.

PAYS BÉNÉFICIAIRES DES PLUS GROS ENGAGEMENTS D'IFC1, EX. 11¹

Au 30 juin 2011 (sur la base des données pour le compte d'IFC)

Pays (classement mondial)	Portefeuille d'engagements (millions d'USD)	% du portefeuille mondial
Inde (1)	3 766	9 %
Brésil (2)	2 697	6 %
Fédération de Russie (3)	2 579	6 %
Turquie (4)	2 422	6 %
Chine (5)	2 411	6 %
Philippines (6)	1 086	3 %
Colombie (7)	1 073	3 %
Argentine (8)	1 038	2 %
Nigéria (9)	1 008	2 %
Mexique (10)	1 003	2 %

¹ Non compris les parts des projets régionaux et mondiaux imputables aux pays.

RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ, EX. 11

Hydrocarbures et industries extractives	23 (1 119)	83 %
Infrastructure	74 (2 798)	77 %
Agroindustries et forêts	64 (2 781)	70 %
Fonds	63 (829)	68 %
Marchés des capitaux	196 (15 123)	66 %
Télécommunications et technologies de l'information	25 (692)	64 %
Industries manufacturières	69 (2 447)	59 %
Services aux consommateurs et services sociaux	68 (1 396)	59 %
Total IFC	582 (27 184)	67 %

Les chiffres situés à gauche de chaque barre correspondent au nombre total d'entreprises notées. Les chiffres entre parenthèses représentent l'investissement total (en millions de dollars) d'IFC dans ces projets.

RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR RÉGION, EX. 11

Asie de l'Est et Pacifique	86 (4 024)	76 %
Amérique latine et Caraïbes	131 (7 975)	74 %
Asie du Sud	64 (2 118)	72 %
Afrique subsaharienne	92 (3 450)	63 %
Europe et Asie centrale	134 (6 582)	60 %
Moyen-Orient et Afrique du Nord	66 (2 853)	56 %
Total IFC	582 (27 184)	67 %

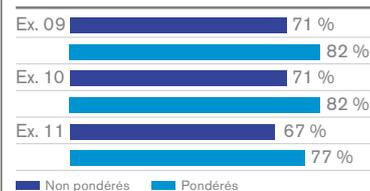
Les chiffres situés à gauche de chaque barre correspondent au nombre total d'entreprises notées. Les chiffres entre parenthèses représentent l'investissement total (en millions de dollars) d'IFC dans ces projets.

DÉPENSES AU TITRE DES SERVICES-CONSEIL, EX. 11

(montants en millions de dollars)

Total	206,66 (100,00 %)
Par domaine d'activité	
Accès aux financements	63,27 (31 %)
Climat de l'investissement	55,87 (27 %)
Partenariats public-privé	27,75 (13 %)
Activités durables	59,78 (29 %)
Par région	
Asie de l'Est et Pacifique	26,80 (13 %)
Europe et Asie centrale	34,80 (17 %)
Amérique latine et Caraïbes	19,33 (9 %)
Moyen-Orient et Afrique du Nord	16,29 (8 %)
Asie du Sud	22,69 (11 %)
Afrique subsaharienne	51,12 (25 %)
Monde	35,63 (17 %)

RÉSULTATS GLOBAUX PONDÉRÉS ET NON PONDÉRÉS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT





L'ACTION D'IFC EN FAVEUR DES FEMMES EN TANT QU'ÉLÉMENTS MOTEURS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

La promotion de la participation des femmes aux activités économiques est l'une des priorités d'IFC.

Sans la participation active des femmes, les pays en développement ne peuvent pas réaliser une croissance durable. En tant qu'entrepreneurs, elles jouent un rôle capital pour la croissance économique et la création d'emplois, et pour la stratégie d'IFC.

Les femmes sont propriétaires de plus de 35% des petites entreprises enregistrées dans le monde, et les petites entreprises représentent la

principale source d'emplois dans les pays en développement. Bien que les femmes entrepreneurs n'aient fréquemment pas accès aux services financiers ou à d'autres services d'appui aux entreprises, elles sont souvent mieux à même que leurs homologues masculins d'influer sur leurs communautés, en réinvestissant les revenus dans la santé, l'éducation et la famille.

IFC entend mettre en valeur les potentialités économiques des femmes entrepreneurs en améliorant l'accès au financement et en éliminant les obstacles sexistes à l'investissement. Cet objectif est bon pour les affaires, il est bon pour les femmes et il est bon pour le développement.

Le programme Women in Business d'IFC vise à promouvoir l'esprit d'entreprise en même temps que le développement, inscrivant ainsi les questions de parité des sexes au centre des activités de la Société.

Le rôle d'IFC est clair. Elle collabore avec les banques en vue d'atteindre de manière rentable un marché vital mal desservi. IFC aide ces banques à former les femmes pour leur permettre d'acquérir les compétences dont elles ont besoin dans le domaine des activités économiques et financières. Elle appuie les réformes qui donnent des chances égales aux femmes.

Dans l'ensemble, le Programme Women in Business a investi plus de 118 millions de dollars dans les



EN 2013,

25 %

DES PME TOUCHÉES
GRÂCE AUX
INVESTISSEMENTS
D'IFC APPARTIENDRONT
À DES FEMMES

À gauche
Sharlene DeBuisso
bénéficie d'un
accroissement des
ventes de son
magasin en Haïti,
grâce aux idées
que lui a inspirées
la formation en
gestion du
programme
Business Edge
d'IFC.

Ci-dessous Le
Programme de
téléphones de
village a créé des
opportunités pour
des milliers de
femmes entrepre-
neurs, notamment
Marie Fleur
Rasoloarivao à
Madagascar.

banques commerciales des pays en développement. Jusqu'à la fin de l'exercice 11, ces banques ont décaissé 86 millions de dollars en faveur de 2 200 petites et moyennes entreprises appartenant à des femmes, et plus de 3 000 entrepreneurs ont été formés.

Les opérations d'IFC appuient les activités génératrices d'emplois pour les femmes. Il ressort des données sur 615 clients de toutes les régions et secteurs d'activité que ces clients ont employé plus de 630 000 femmes en 2010, soit 31% de leurs effectifs. Les clients au sujet desquels IFC dispose de données sur trois années (au nombre de 293 en tout) ont créé près de 35 000 emplois pour les femmes, ce qui représente une augmentation nette de 14% des emplois féminins.

IFC a joint ses forces à celles de l'une des plus grandes banques du Nigéria pour offrir un appui essentiel à des PME appartenant à des femmes. La Société a accordé à Access Bank une ligne de crédit de 15 millions de dollars pour financer des prêts aux femmes et a parallèlement fourni des services-conseil. Les résultats ont été impressionnants : depuis le début de la collaboration entre IFC et Access Bank, plus de 550 PME appartenant à des femmes ont reçu près de 40 millions de dollars de prêts. Parallèlement, environ 900 femmes entrepreneurs ont été formées.

Cette opération a servi d'exemple pour de nombreuses autres banques et les a incitées à emboîter le pas à Access Bank. Par ailleurs, IFC a décidé de transposer ce modèle dans d'autres régions du monde. C'est ainsi qu'elle effectue un investissement de 75 millions de dollars, assorti de services-conseil, dans Bank Internasional Indonesia. Elle aidera cette banque à déterminer les besoins financiers de sa clientèle féminine et à mettre au point des produits qui répondent à ces besoins.

La détermination d'IFC à œuvrer en faveur de la participation des femmes aux activités économiques fait partie intégrante de son action. IFC a inclus un élément de parité des sexes dans le mode d'évaluation de ses résultats au plan du développement, un changement qui apportera un nouvel éclairage sur l'efficacité de ses activités et orientera les futurs projets. En outre, les cibles en matière de parité des sexes font désormais partie des objectifs de développement d'IFC. D'ici à 2013, 25% des PME touchées grâce aux investissements d'IFC appartiendront à des femmes.

L'action d'IFC ne se limite pas à améliorer l'accès des femmes aux services financiers. Elle donne aux gouvernements et au secteur privé les moyens nécessaires pour mobiliser les potentialités des femmes en tant qu'entrepreneurs, salariées et cadres de direction et stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Offrir aux femmes les conditions nécessaires pour participer plus facilement à l'activité économique est particulièrement important au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, où moins de 15% des entreprises enregistrées appartiennent aux femmes et où leur participation à la main-d'œuvre n'est que de 26%, le niveau le plus faible au monde.

IFC appuie la médiation dans les pays où les tribunaux peuvent mettre des années pour régler les différends commerciaux, et donne ainsi aux entreprises appartenant à des femmes la possibilité de surmonter les obstacles à la création d'emplois et à l'expansion. Les services-conseil d'IFC travaillent sur des projets d'un nouveau mécanisme de règlement des différends en Égypte, au Maroc et au Pakistan qui donnent aux femmes entrepreneurs la possibilité d'obtenir gain de cause en justice.

Les activités d'IFC dans le cadre du Programme de téléphones de village font également date. Ce programme, qui a récemment reçu le prix CEO Gender Award décerné chaque année par IFC, accorde des microcrédits de l'ordre de 200 dollars pour l'achat de téléphones cellulaires et d'antennes par les entrepreneurs des zones rurales en Afrique. Les propriétaires de téléphones vendent ensuite des unités de temps d'appel aux villageois, réalisant ainsi un revenu tout en fournissant aux voisins les services de téléphone dont ils ont le plus grand besoin. Les femmes sont souvent les opérateurs les plus efficaces.

Depuis son introduction en 2003, le Programme de téléphones de village a permis d'accorder des crédits à plus de 7 500 femmes entrepreneurs et a aidé environ 18 000 personnes à créer une activité économique à Madagascar, au Malawi et au Nigéria. Rien qu'à Madagascar, on estime que plus de 3 millions d'utilisateurs ont bénéficié de ce programme, qui est désormais lancé au Tchad et devrait également être mis en œuvre au Burkina Faso.

Le Programme de téléphones de village et d'autres réalisations qui font date permettront à IFC de continuer à relever les défis du développement liés à l'inégalité des sexes. C'est une occasion qu'elle ne saurait laisser passer.



Jingdong Hua
Vice-président,
Trésorerie
et technologies
de l'information

Rachel Robbins
Vice-présidente
et Conseillère
juridique

Thierry Tanoh
Vice-président,
Afrique subsaha-
rienne, Amérique
latine et Caraïbes
et Europe de
l'Ouest

Rachel Kyte
Vice-présidente,
Services-conseil
aux entreprises

Lars H. Thunell
Vice-président
exécutif et
Directeur général
d'IFC

Janamitra Devan
Vice-président,
Développement
des secteurs
financier et privé

Gavin E.R. Wilson
Directeur général,
IFC Asset
Management
Company, LLC

**Jorge Familiar
Calderon**
Vice-président
et Secrétaire
*Absent sur
la photo*

Dorothy Berry
Vice-présidente,
Ressources
humaines,
communications
et administration



L'ÉQUIPE DE DIRECTION D'IFC

Grâce à une équipe de direction hautement compétente, IFC est bien placée pour créer des opportunités pour ses clients. Des années d'expérience et la diversité des origines culturelles de cette équipe permettent à la Société d'optimiser son impact sur le développement et d'améliorer le quotidien des populations dans le monde entier. L'équipe de direction influence sur les stratégies et les politiques d'IFC, ainsi que sur son éthique de travail et sa culture institutionnelle. Les membres de l'équipe de direction d'IFC incarnent et défendent sa mission et sa vision.

Rashad Kaldany
Vice-président,
Asie, Europe,
Moyen-Orient
et Afrique du Nord

Jyrki Koskelo
Vice-président,
Industries
mondiales

Saadia Khairi
Vice-présidente,
Gestion des
risques,
présentation
de l'information
financière
et stratégie
institutionnelle



Prix du meilleur client d'IFC

Energy Development Corporation, Philippines

Chaque année, IFC récompense une société cliente qui s'est particulièrement distinguée en matière de leadership, d'innovation et de gouvernance d'entreprise. Elle décerne le Prix du meilleur client à l'organisation qui incarne, par son travail et ses activités sociales, les valeurs d'IFC et symbolise l'engagement partagé en faveur du développement durable.

Cette année, IFC honore Energy Development Corporation (EDC) des Philippines. EDC fait œuvre de pionnier au plan mondial dans le domaine de l'énergie géothermique. Ses cinq champs de vapeur, en combinaison avec ses projets hydroélectriques, représentent 12% de la capacité d'électricité du pays et desservent 12 millions de ménages. Cette contribution réduit la dépendance des Philippines à l'égard des combustibles fossiles tout en fournissant à un marché émergent une énergie dont il a le plus grand besoin.

Par ailleurs, l'entreprise favorise le reboisement et la biodiversité grâce à la « foresterie sociale ». Elle a ainsi reboisé 10 000 hectares autour des sites de ses cinq projets et œuvre en étroite collaboration avec les populations autochtones et les groupements de producteurs en vue de cultiver la terre et de planter les espèces d'arbres menacées. IFC a félicité EDC pour ses réalisations et s'attend à ce que cette entreprise continue de faire preuve d'excellence au plan tant du développement des énergies renouvelables que de la responsabilité sociale.

2

PARTIE 2

COMMENT IFC CRÉE
DES OPPORTUNITÉS***Innovation, Influence
Démonstration, Impact***

Forte de ses multiples atouts, IFC est particulièrement bien placée pour aider le secteur privé à réduire la pauvreté et amener une croissance économique sans exclus.

IFC agit pour ...

Donner à des millions d'Africains accès à Internet par satellite • Atténuer l'instabilité des marchés alimentaires • Alimenter en eau 100 millions de personnes • Offrir des soins médicaux à 100 000 Indiens pauvres dans l'État d'Andhra Pradesh • Mettre en œuvre l'initiative du G-20 sur l'inclusion financière • Définir des normes mondiales pour les institutions de financement du développement • Créer un fonds de 150 millions d'euros pour acheter des crédits carbone et promouvoir les industries vertes • Mobiliser 2 milliards de dollars d'investissements dans la formation professionnelle au Moyen-Orient et en Afrique du Nord • Investir 400 millions de dollars dans des infrastructures de télécommunications en Iraq • Financer un concours récompensant les meilleurs prêteurs commerciaux aux petites entreprises • Développer les télécommunications mobiles à Madagascar, au Malawi et au Nigéria afin qu'elles profitent à des millions de personnes...

Voici comment.

INNOVATION

S'attaquer aux problèmes, trouver des solutions

P20-29



DÉMONSTRATION

Mobiliser des fonds, créer des exemples

P40-47



INFLUENCE

Formuler les politiques publiques, relever les normes

P30-39



IMPACT

Améliorer les conditions de vie, promouvoir le développement

P48-56





INNO



ON

Il faut faire preuve de créativité pour concevoir et réaliser des projets porteurs de transformation.

L'argent seul ne peut pourvoir aux besoins du monde en développement. IFC se sert de son savoir-faire et de sa présence mondiale pour trouver de nouvelles solutions aux enjeux urgentissimes que sont l'insécurité alimentaire, la pénurie d'eau, le changement climatique ou encore la création d'emplois.

Dans une économie mondiale de plus en plus complexe, le secteur privé — et donc IFC — est fortement sollicité. La Société répond à cette demande par des initiatives novatrices qui maximisent la capacité du secteur privé à créer des opportunités et favoriser une croissance profitant à tous.

Principal organisme international de développement intervenant exclusivement auprès du secteur privé, IFC ouvre aux pauvres l'accès à des soins médicaux de haute qualité, permet à des populations défavorisées de bénéficier des formidables possibilités d'Internet, accompagne le passage aux énergies renouvelables, et assure aux femmes entrepreneurs le soutien dont elles ont besoin pour développer leurs activités et embaucher de nouveaux employés.

VATI



CONNECTER À INTERNET L'AUTRE MOITIÉ DE LA PLANÈTE

Grâce à O3b Networks, les populations rurales pourront bientôt accéder à Internet à moindre coût

L'accès à Internet à haut débit est aujourd'hui une incontournable porte d'entrée dans l'économie mondiale. Malheureusement, les câbles terrestres traditionnels ne desservent qu'une petite partie de la planète et, en particulier, n'atteignent pas de nombreuses régions en développement. En 2010, les abonnements au haut débit fixe en Afrique représentaient ainsi moins de 1% du total mondial, et le nombre d'utilisateurs d'Internet sur ce continent était estimé à moins de 4%.

En finançant un projet de développement d'Internet par satellite, IFC aide à s'attaquer au problème. O3b Networks (sigle faisant allusion aux « other 3 billion » — les trois autres milliards) est une entreprise qui s'efforce de donner accès à Internet aux trois milliards d'individus qui en sont aujourd'hui privés. Pour cela, elle va prochainement mettre en place des liaisons satellite à haut débit dans des régions actuellement mal desservies. Grâce à une constellation de huit satellites en orbite moyenne, O3b va accroître la capacité de bande passante et abaisser les tarifs d'accès à Internet dans les zones rurales situées entre les 45° parallèles nord et sud, permettant ainsi à des millions de personnes d'être reliées à des réseaux haut débit.

Malgré le soutien apporté dès l'origine à O3b Networks par plusieurs investisseurs de premier

plan (Liberty Capital, HSBC et Google), le projet s'est heurté à la frilosité de nombreuses banques commerciales de prêt, inquiètes de l'instabilité des marchés du crédit et de l'incertitude liée au ralentissement de l'économie mondiale.

IFC a aidé à obtenir l'appui d'institutions de financement du développement qui ont mis sur la table les fonds manquants. En annonçant une contribution de 70 millions de dollars pour son propre compte et en mobilisant 170 millions de dollars de prêts parallèles d'autres organismes, la Société a permis à O3b Networks d'atteindre ses objectifs d'investissement.

Le développement de l'accès à Internet va dans le sens de différentes priorités stratégiques d'IFC. La Société s'emploie à lever les obstacles qui freinent la croissance du secteur privé en améliorant l'accès aux technologies et aux services de communication et en encourageant les innovations commerciales basées sur Internet.

Le projet devrait également abaisser les coûts des opérateurs de télécommunications mobiles. Les téléphones portables sont généralement plus utilisés qu'Internet dans les régions en développement, et une diminution des tarifs ne pourra qu'aider à décloisonner ces régions.

La première série de satellites sera lancée en 2013.



8

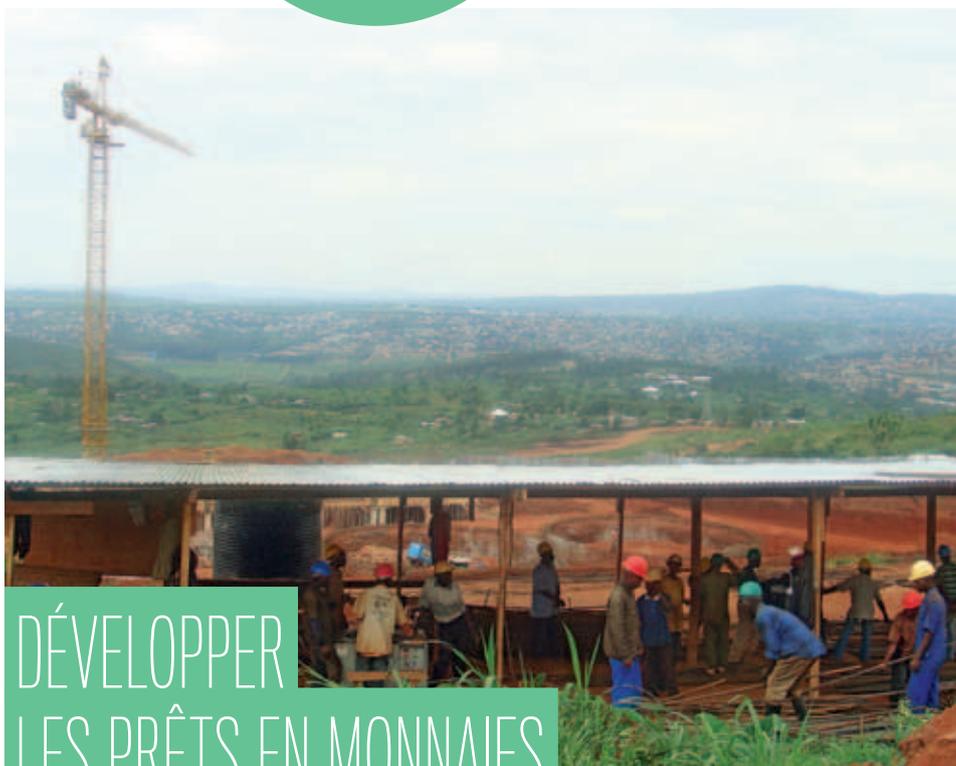
SATELLITES POUR RÉDUIRE LE COÛT D'ACCÈS À INTERNET DANS LES ZONES RURALES ENTRE

45°

DE LATITUDE NORD ET SUD







DÉVELOPPER LES PRÊTS EN MONNAIES NATIONALES EN AFRIQUE

IFC aide le Rwanda à développer un marché des swaps commerciaux.

IFC A FOURNI DES
FINANCEMENTS
DANS

45

MONNAIES
NATIONALES



Le groupe agroalimentaire Bakhresa, client d'IFC, souhaitait étendre ses activités de production de farine de blé au Rwanda en ouvrant une nouvelle minoterie. Mais comme beaucoup d'autres acteurs de ce secteur d'activités, il était confronté à un problème relativement fréquent dans les pays émergents : comment décrocher des financements stables et de longue durée dans un environnement incertain en raison du risque de change et de l'instabilité des cours des produits de base ?

Au Rwanda, il n'existe pas de marché des swaps permettant des prêts de longue durée en monnaie nationale. IFC a imaginé une nouvelle méthode pour injecter des liquidités dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, augmenter la productivité agricole et contribuer à développer un marché des capitaux dynamique et efficace. La Société a accordé à son client un prêt de longue durée partiellement décaissé en francs rwandais.

La solution — un swap avec la Banque centrale rwandaise — est unique en son genre. Elle a permis à IFC de fournir des prêts en monnaie nationale à Bakhresa et à plusieurs autres entreprises, à qui elle a ainsi évité les risques financiers associés aux emprunts en devises. Ces swaps sont des instruments financiers qui permettent à IFC d'échanger un flux de liquidités futur en monnaie nationale contre un flux de liquidités

en dollars des États-Unis, assurant des financements stables pour les emprunteurs du pays.

Cette opération au Rwanda a représenté une grande première puisqu'aucune institution financière multilatérale n'avait jamais conclu de swap à long terme avec une banque centrale africaine pour fournir un financement en monnaie nationale. IFC a comblé un manque au Rwanda et apporté sa pierre à l'édification de marchés des capitaux dans ce pays.

Il s'agit là aussi d'un premier pas vers la création d'un marché des swaps commerciaux au Rwanda. Elle constitue également un exemple probant pour les autres banques centrales avec lesquelles IFC travaille dans les pays en développement en vue d'élaborer des programmes du même type, comme l'accord qu'elle a signé récemment avec la Banque centrale du Paraguay.

Enfin, cette initiative profite aux banques centrales des pays en développement de multiples manières. Elle leur permet de travailler directement sur des swaps de devises et d'acquérir une expérience pratique de ces mécanismes qui leur sera utile lorsque les marchés des swaps commerciaux se seront mis en place au niveau national. Elles seront ainsi mieux à même de surveiller ces marchés et de veiller à leur bon fonctionnement.

IFC a accordé son premier prêt en monnaie nationale en Afrique il y a maintenant 10 ans. Elle s'est servie de swaps de devises pour financer des projets dans plusieurs monnaies africaines, notamment en cédis ghanéens, en shillings kényans, en dirhams marocains, en nairas nigériens, en rands sud-africains, en dinars tunisiens, en shillings tanzaniens et en kwachas zambiens. La Société fournit également des prêts en monnaie nationale en Afrique en émettant des obligations en monnaie nationale et par le biais de produits financiers structurés.

Ci-dessus Construction de la nouvelle minoterie du groupe Bakhresa dans la zone industrielle de Kigali, au Rwanda.



PROMOUVOIR L'UTILISATION DE TECHNOLOGIES PROPRES

Sur l'exercice 11, IFC a investi 1,7 milliard de dollars dans des projets sans incidence sur le climat.

Faire face au changement climatique coûte cher et ne peut se faire isolément d'autres enjeux de développement cruciaux tels que l'eau, l'alimentation, la santé, les conflits.

D'ici vingt ans, le coût du réchauffement climatique dans les pays en développement pourrait atteindre les 275 milliards de dollars par an, un investissement colossal pour lequel la contribution attendue du secteur privé dépasse les 80 %.

IFC travaille avec le secteur privé pour promouvoir des projets d'énergies renouvelables respectueux du climat dans les régions les plus pauvres, où le changement climatique risque d'avoir les conséquences les plus graves. Les relations de la Société avec le groupe China WindPower montrent la manière dont IFC aide les pays à avancer vers une croissance à faible intensité de carbone, en appuyant des entreprises qui ont entrepris de recourir davantage aux technologies propres et aux sources d'énergie renouvelables.

China WindPower fabrique des éoliennes, puis établit les plans,

construit et exploite des fermes éoliennes pour elle-même ou d'autres acteurs. Elle a déjà construit 12 fermes éoliennes de taille moyenne en Chine avec de grandes entreprises d'État, et est actuellement à la recherche d'opportunités d'investissements « Sud-Sud » en Inde et en Afrique.

En Chine, IFC aide le groupe à construire une installation de 201 mégawatts dans le Gansu, une province pauvre abritant des sites propices aux projets éoliens dans le désert de Gobi. La future ferme permettra à la Chine d'éviter le rejet dans l'atmosphère de centaines de milliers de tonnes de dioxyde de carbone, de créer des emplois et d'améliorer la maîtrise de l'énergie.

Les projets comme celui-là revêtent une immense importance. La Chine est le pays du monde où le marché de l'éolien progresse le plus vite, mais c'est aussi celui qui émet le plus de gaz à effet de serre. Sur les quatre dernières années, le pays a multiplié par deux tous les ans sa capacité de production éolienne et ne donne aucun signe de ralentissement : la Chine s'est

La ferme éolienne Tai Pu Si Qi de China WindPower en Mongolie intérieure.



LE COÛT DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT POURRAIT ATTEINDRE

275

MILLIARDS DE DOLLARS PAR AN

fixé comme objectif d'atteindre 15 % d'électricité de sources renouvelables d'ici 2020.

Pour financer la ferme Xiehe de China WindPower, IFC apporte 45 millions de dollars sous forme de prêt et a mobilisé 95 millions de dollars supplémentaires auprès de banques commerciales. Il s'agit du premier projet éolien chinois intégralement financé par un consortium bancaire international. IFC a également pris une participation de 10 millions dans l'entreprise pour l'aider à rechercher des affaires en dehors de la Chine, où elle est susceptible d'aider d'autres pays à « se mettre au vert ».

L'opération fait partie des activités menées dans ce domaine par IFC, qui a investi 1,7 milliard de dollars pour son propre compte dans des projets sans danger pour le climat au cours de l'exercice 11. D'ici l'exercice 13, au moins 20 % de ses engagements concerneront cette catégorie de projets, contre environ 14 % actuellement.

Pour aider le secteur privé à mieux comprendre les risques associés au changement climatique, la Société réalise des études sur son impact économique. Une série d'analyses du risque climatique publiées récemment ont amélioré la compréhension des implications de l'évolution du climat pour les entreprises, de la manière dont cette évolution risque d'affecter leurs performances financières, économiques, environnementales et sociales. IFC a également travaillé avec la société de conseil Mercer sur un rapport qui montre comment l'incertitude qui règne dans la politique internationale en matière de climat va constituer un risque majeur pour les investisseurs institutionnels au cours des vingt prochaines années.



OFFRIR AUX PAUVRES DES SOINS MÉDICAUX DE QUALITÉ

Le premier partenariat public-privé d'IFC dans le secteur de la santé en Inde abaisse les frais médicaux.



Des problèmes médicaux qui devraient être banals peuvent prendre des proportions dramatiques lorsque les familles n'ont pas accès à des hôpitaux équipés de matériels modernes. IFC innove pour permettre aux pauvres d'obtenir les soins dont ils ont besoin, et s'applique à tirer les leçons de son expérience afin qu'un projet s'étant avéré concluant puisse être reproduit ailleurs.

IFC a aidé l'Andhra Pradesh, un État de la côte sud-est de l'Inde, à accélérer l'accès à des technologies de diagnostic évoluées grâce à un partenariat public-privé original visant à moderniser les services de radiologie de quatre hôpitaux universitaires. Un consortium constitué de Wipro-GE Healthcare et de Medall Healthcare va rééquiper et construire des établissements, installer des équipements et offrir des services. Les scanners réalisés par le consortium coûteront environ la moitié du prix du marché, permettant ainsi de faire des économies considérables sur un service auparavant inaccessible à la plupart des habitants de la région.

L'opération, qui représente le premier partenariat public-privé d'IFC dans le secteur de la santé en Inde, est structurée de manière à maximiser son impact sur le développement en croisant le savoir-faire du secteur privé et les objectifs des pouvoirs publics. Et elle atteste de l'intérêt des PPP au-delà de leur utilisation habituelle pour des projets d'infrastructures. IFC a notamment élaboré un schéma directeur complet pour de futurs PPP en vue d'améliorer les services de santé accessibles aux ménages à revenu faible ou intermédiaire.

Grâce à cette initiative — appuyée par le fonds fiduciaire néerlandais d'assistance technique — des patients défavorisés de Kakinada, Kurnool, Vishakhapatnam et Warangal pourront bénéficier de services de radiologie modernes sans déboursier plus. Elle devrait profiter à 100 000 personnes par an, dont environ 85 % vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Les patients ne seront pas les seuls bénéficiaires de ces nouvelles installations, puisque les hôpitaux universitaires les utiliseront pour former les médecins aux technologies et techniques de pointe. L'Andhra Pradesh pourra ainsi remédier à sa pénurie de spécialistes et sera plus à même de retenir les médecins compétents.

Le secteur privé a un rôle important à jouer en matière de santé dans les pays en développement. En Afrique subsaharienne par exemple, les



100 000

PERSONNES PAR AN DEVRAIENT EN BÉNÉFICIER, DONT

85 %

VIVENT EN DESSOUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ

habitants des zones rurales et des bidonvilles qui ont besoin de se faire soigner n'ont souvent pas d'autre choix que d'aller voir des prestataires de soins privés. Les activités de ces prestataires sont cependant très peu encadrées, comme le souligne le rapport Partenariats pour la santé publié en juin par IFC et la Banque mondiale.

La Société aide les États à former des partenariats avec des acteurs privés afin d'améliorer le financement des soins médicaux pour les populations pauvres ainsi que la réglementation dans le secteur de la santé. L'une des conclusions du rapport Partenariats pour la santé, première évaluation systématique des relations entre les secteurs public et privé dans 45 pays africains, est que les partenariats public-privé représentent un outil puissant qui permettrait d'atteindre plus rapidement les objectifs de santé de la région.



À gauche et ci-dessus Au centre hospitalier universitaire de Kurnool, les patients ont accès à des services de radiologie de pointe sans déboursier plus.



STIMULER LES ÉCHANGES COMMERCIAUX SUR LES MARCHÉS DIFFICILES

Les garanties accordées par IFC ouvrent des portes aux entreprises.

« En Afrique, personne ne veut travailler avec vous sans une lettre de crédit confirmée. »

Ashu Gulati,
Directeur financier
du Groupe
Synarge



Lorsqu'une entreprise vend bien, elle grossit. Et lorsqu'elle grossit, elle embauche.

Mais pour les petites entreprises des marchés les plus pauvres de la planète, accéder au système d'échanges mondial n'est pas facile. Trop souvent, les grandes institutions financières hésitent à travailler avec des entreprises peu connues et des banques locales dans les pays en développement, une réticence qui a des répercussions sur le volume des échanges.

« En Afrique, personne ne veut travailler avec vous sans une lettre de crédit confirmée », explique Ashu Gulati, Directeur financier du Groupe Synarge, importateur de pièces automobiles à Dar es-Salaam, en Tanzanie.

IFC contribue à faire bouger les choses. En émettant des garanties de crédit là où d'autres ne le feraient pas, elle apporte des liquidités essentielles aux échanges mondiaux. C'est une opération de court terme, relativement peu risquée, qui a un impact important en termes de développement. Et les garanties d'IFC permettent de concrétiser des transactions qui, sans cela, ne seraient généralement pas possibles.

Prenons le cas de Safepak, une société kényane qui fabrique des bouteilles en plastique pour quelque 500 PME et grandes multinationales. IFC a émis 57 garanties d'un montant total de plus de 10 millions de dollars

sur des lettres de crédit à Safepak afin de lui permettre d'importer du PET et des équipements lourds. Du propre aveu de Safepak, jamais elle n'aurait connu une telle croissance sans les garanties accordées par IFC : en sept ans, son chiffre d'affaires est passé de 5 millions de dollars à 40 millions de dollars et ses effectifs de 80 à 450 employés, aux dires de son Directeur général, Tushar Shah.

Depuis sa création il y a bientôt six ans, le Programme de financement du commerce mondial d'IFC a aidé beaucoup d'autres entreprises comme Safepak — en particulier dans les pays IDA — à desservir des PME. Les résultats sont remarquables. Plus de 9 600 garanties d'une valeur médiane d'environ 270 000 dollars ont été émises depuis 2005, sans une seule perte.

Le programme a également été l'occasion pour IFC de renforcer sa présence dans des pays sortant d'un conflit et en grande difficulté, comme Haïti, le Rwanda et la Sierra Leone. Le bilan du Programme de liquidités pour le commerce mondial, mis en place par IFC au lendemain de la crise financière, est également très positif. Ce programme a appuyé plus de 11 milliards de dollars de transactions commerciales sans aucune perte depuis 2009.

IFC va sans doute être amenée à multiplier ses interventions compte tenu des nouvelles exigences de fonds propres applicables aux banques du monde entier, qui vont rendre plus difficile — et plus coûteux — l'accès à des financements du commerce pour les entreprises des pays à faible revenu. C'est l'une des raisons pour lesquelles la Société est en train de lancer de nouvelles initiatives de financement de court terme, notamment le Programme mondial de crédit aux fournisseurs pour le financement du commerce (GTSE) et le Programme mondial de crédit-stockage (GWFP), et qu'elle travaille sur un cadre d'évaluation permettant de mesurer l'impact des initiatives de financement du commerce en termes de développement.



DONNER UN COUP DE POUCE AUX ENTREPRISES DES VILLAGEOISES INDIENNES

La possibilité d'emprunter peut être une chance décisive pour les femmes entrepreneurs.

60 000

FEMMES ONT ACCÈS À DES FINANCEMENTS GRÂCE À IFC ET À UTKARSH



La vie de Phool Pati Devi a changé depuis qu'elle a souscrit son premier emprunt, d'un peu plus de 200 dollars, auprès d'Utkarsh Micro Finance, une jeune entreprise implantée dans l'Uttar Pradesh, un État à faible revenu de l'Inde.

Vendeuse ambulante dans son village, elle gagnait une misère depuis 15 ans en poussant sa carriole chargée de produits alimentaires... jusqu'à l'arrivée d'Utkarsh en 2010. Elle a alors pu réaliser son rêve : abandonner sa carriole pour ouvrir une petite épicerie chez elle.

Les affaires de l'épicerie ont été florissantes, ce qui a permis à Phool d'envoyer ses enfants dans une meilleure école et de placer chaque mois 50 dollars sur le compte épargne familial. Aujourd'hui, elle prépare son prochain investissement : l'achat d'une armoire réfrigérée pour pouvoir vendre des boissons fraîches.

Phool Pati fait partie des quelque 60 000 femmes du nord de l'Inde vivant en milieu rural qui ont maintenant accès à des services financiers et des crédits plus importants grâce à un partenariat conclu entre IFC et Utkarsh, qui signifie progrès dans la langue locale. Grâce à ces petits prêts, les femmes peuvent créer ou développer leur entreprise. Et il reste une belle marge d'expansion : l'établissement de microfinance veut toucher 500 000 femmes sur les cinq prochaines années.

Les 550 000 dollars investis par IFC ont permis à Utkarsh de développer les services financiers accessibles aux femmes entrepreneurs dans les régions rurales de l'Inde, tandis que des services-conseil ont permis de créer un système de crédit et de gestion du risque et de renforcer le suivi des prêts. Avec l'aide d'IFC, Utkarsh met en place des pratiques qui évitent le surendettement, encouragent de meilleures politiques d'évaluation du crédit, et favorisent une tarification transparente.

« Très peu de banquiers et d'acteurs privés sont prêts à prendre des risques, en particulier sur les marchés ayant été peu touchés par la croissance générale jusqu'alors », déplore Govind Singh, Directeur général d'Utkarsh. « L'appui d'IFC nous permet de satisfaire les besoins de services financiers des femmes qui, traditionnellement, n'y avaient pas accès. »

IFC favorise également l'accès des femmes aux services financiers par le biais d'un partenariat avec l'Association des auto-entrepreneuses indiennes. La Société a récemment procuré des fonds à la Shree Mahila SEWA Sahakari Bank, une banque coopérative entièrement féminine fondée en 1974 dans le but précis d'accorder des prêts aux femmes auto-entrepreneuses.

La SEWA Bank poursuit un nouveau modèle économique en proposant des services d'épargne, de retraite et d'assurance — en plus du crédit — aux 1,3 million de femmes membres de l'organisation mère. Avec l'aide d'IFC, la SEWA Bank compte obtenir une licence nationale d'établissement bancaire et étendre ses activités dans des zones rurales auparavant mal desservies.



Ci-dessus Phool Pati Devi et sa famille devant son épicerie dans l'Uttar Pradesh, en Inde.



WORLD



NOCE

U E

Par ses conseils et ses idées, IFC aide les pays émergents à formuler leurs stratégies nationales.

IFC guide les pays de manière à les mettre en situation d'attirer — et de conserver — les capitaux dont ils ont besoin pour créer des emplois et améliorer les conditions de vie de leurs populations. La Société use de son influence auprès des entreprises et des pouvoirs publics pour améliorer le gouvernement d'entreprise et relever les normes de performance, deux ingrédients essentiels d'un secteur privé dynamique. Et elle se sert de son vaste réseau de partenaires dans le secteur financier pour permettre aux petites entreprises, qui emploient des centaines de millions de personnes, d'accéder à des capitaux afin d'investir comme elles le souhaitent.

Par son travail, IFC aide tout simplement les États à définir une ligne de conduite. D'autres institutions de financement du développement ont commencé à adopter son système d'évaluation des risques associés au gouvernement d'entreprise, une démarche qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les marchés émergents. Le Groupe des 20 a sollicité IFC pour mener la réflexion sur de nouveaux moyens de procurer des financements aux petites et moyennes entreprises, afin d'ouvrir en grand l'accès à l'économie mondiale.



IFC ET LE G-20 : TROUVER DES SOLUTIONS À UN PROBLÈME CRUCIAL

IFC apporte son concours à la question du financement des petites et moyennes entreprises.

« Qui va mettre ensemble toutes les pièces du puzzle ? »

C'est là une question essentielle pour les décideurs et les institutions aux prises avec les enjeux du développement. Elle a été posée en 2010 par S.A.R. la Princesse Máxima des Pays-Bas, Avocate spéciale du Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon pour la finance accessible à tous. « Il nous faut quelqu'un pour rassembler toutes les pièces du puzzle et aider à identifier les morceaux manquants », a-t-elle déclaré.

Les chefs d'État du G-20 — le principal organe mondial de coordination de la politique économique internationale — ont demandé à IFC de jouer ce rôle dans l'optique d'améliorer l'accès des PME à des financements. Le G-20 a rappelé qu'IFC travaillait depuis plusieurs dizaines d'années sur la question du financement des PME à l'échelon international. Cette expérience lui a permis d'acquérir, et de partager, des connaissances pratiques très larges grâce à ses importantes activités d'investissement, de

conseil et d'analyse dans chaque région ainsi qu'à ses relations de longue date avec ses clients et ses partenariats avec des institutions financières, des organismes bailleurs de fonds, etc.

À Pittsburgh, les dirigeants du G-20 ont lancé une nouvelle initiative sur l'inclusion financière, s'engageant notamment à étendre les meilleurs travaux menés dans le monde sur le financement des PME. À cette fin, ils ont sollicité l'appui d'IFC, en collaboration étroite avec la Banque mondiale, sur trois tâches centrales :

- **Conseiller le Groupe d'experts sur l'inclusion financière**, un nouvel organe de haut niveau chargé de faire connaître les expériences réussies de fourniture de services financiers ciblés sur les pauvres et d'accélérer l'accès des PME à des financements. Les conseils apportés par IFC ont abouti à la création du Partenariat mondial pour l'inclusion financière.
- **Publier *Scaling up SME Access to Financial Services in the Developing World***, un rapport complet sur l'accès des PME à des financements et les



« Il nous faut quelqu'un pour rassembler toutes les pièces du puzzle et aider à identifier les morceaux manquants. »

S.A.R. la Princesse Máxima des Pays-Bas





difficultés qu'il pose, avec des résumés de 164 solutions adoptées avec succès par des instances publiques, des institutions de financement du développement et des acteurs du secteur privé.

- **Appuyer le Concours pour le financement des PME**, un concours international créé pour encourager les propositions originales du secteur privé permettant de renforcer les PME et capables de produire des résultats appréciables avec les modestes financements publics disponibles.

Pour permettre à des millions de gens de bénéficier des services financiers de base, IFC travaille avec le Canada et d'autres partenaires en vue de promouvoir la création d'un Fonds pour l'innovation en matière de financement des PME qui mettra en application les propositions lauréates du Concours pour le financement des PME d'ici novembre.

Des employés de Corporacion Mandrinka, une PME de Mexico qui bénéficie des services de la banque Banorte, cliente d'IFC.





PROMOUVOIR DES NORMES MONDIALES EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

IFC travaille avec d'autres organismes pour relever le niveau de qualité du gouvernement d'entreprise.

30

IFD RÉFLÉCHISSENT À DES NORMES S'INSPIRANT DE LA MÉTHODOLOGIE D'IFC EN MATIÈRE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.



Dans le contexte actuel de mondialisation rapide, l'avenir de toute une économie peut dépendre de la manière dont ses entreprises sont dirigées.

Des entreprises bien gérées sont mieux à même d'attirer des capitaux, de faire face à la concurrence et de mettre en place les conditions nécessaires à leur succès sur le long terme. En adoptant un gouvernement d'entreprise avisé, elles se protègent des risques associés à une mauvaise gestion et à la corruption. Ce faisant, elles contribuent aussi à la bonne santé des économies nationales.

Depuis plusieurs dizaines d'années, IFC travaille à promouvoir un bon gouvernement d'entreprise dans les pays en développement. Les investisseurs comptent sur elle, forte de sa vaste expérience, pour montrer la voie. Aujourd'hui, la Société collabore également avec de grandes institutions de financement du développement afin d'élaborer un cadre commun pour améliorer la manière dont sont dirigées les entreprises avec lesquelles elle travaille.

Au cours de l'exercice 11, un groupe de travail représentant plus de 30 institutions de financement du développement a décidé d'adopter un ensemble de critères fondés en partie sur la Méthodologie d'IFC en matière de gouvernement d'entreprise — un système d'évaluation des risques et des opportunités associés au gouvernement d'entreprise qui est

considéré comme le plus évolué actuellement. Les IFD prévoient d'utiliser ces directives pour évaluer la qualité du gouvernement d'entreprise des sociétés dans lesquelles elles investissent. Elles encourageront aussi les institutions financières mondiales à appliquer ces directives pour leurs propres investissements dans des pays en développement.

Le groupe de travail comprenait IFC, la Banque de commerce et de développement de la mer Noire, la CAF (Amérique latine), la CDC (Royaume-Uni), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque islamique de développement, la FMO (Pays-Bas) et la DEG (Allemagne). Certaines de ces banques de développement, comme la FMO, ont déjà commencé à appliquer les nouvelles directives. D'autres ont prévu de le faire d'ici la fin 2011.

IFC et ses partenaires dans cette initiative estiment que, de par son savoir-faire en tant que prestataire de services de financement et de conseil, elle est particulièrement bien placée pour aider à améliorer le gouvernement d'entreprise. En adoptant une démarche commune, les IFD établissent des normes de diligence et aident à définir les exigences applicables à tous leurs clients, ce qui relèvera le niveau de qualité du gouvernement d'entreprise sur les marchés émergents.



ATTÉNUER LES INCERTITUDES SUR LES MARCHÉS DU CARBONE

Le Mécanisme carbone post-2012 d'IFC permettra de garantir la poursuite des projets sans incidence sur le climat.

D'ICI L'EX. 13,
AU MOINS

20 %

DES INVESTISSE-
MENTS D'IFC
SERONT SANS
INCIDENCE SUR
LE CLIMAT.



L'absence d'accord international sur le climat risque de causer des dommages à l'environnement, mais il pèse déjà sur les marchés. Les pays et les entreprises ont besoin de certitudes pour décider des investissements à engager. Sans un cadre mondial, le financement des projets respectueux du climat est compromis et l'incertitude règne sur les marchés du carbone.

Pour atténuer ces risques et promouvoir une croissance à faible intensité de carbone, IFC a lancé en février 2011 le Mécanisme carbone post-2012. Le fonds était entièrement souscrit en juin 2011. Il va permettre d'acheter des unités de réduction certifiée des émissions (URCE) — un type de crédits carbone régi par le Protocole de Kyoto — jusqu'en 2020, longtemps après l'expiration en 2012 de la première période d'engagement au titre du Protocole.

Si aucun nouveau cadre international ne voit le jour, l'avenir du marché des crédits carbone n'est pas assuré. De ce fait, les financements des projets de réduction des émissions de CO₂ sur les marchés émergents sont restés limités et continueront de l'être.

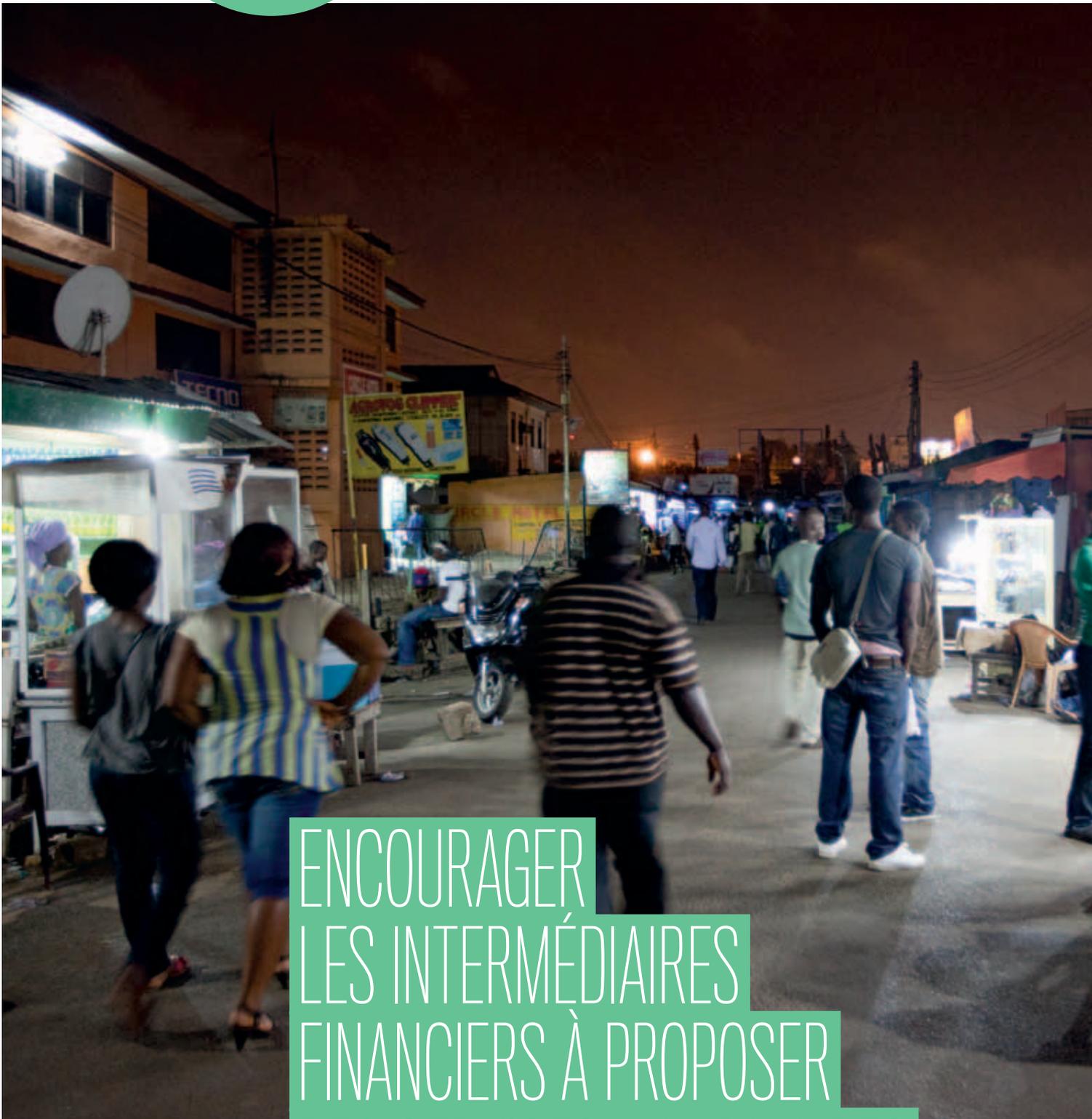
Le mécanisme d'IFC peut aider à lever une partie de cette incertitude en achetant des crédits carbone directement aux entreprises qui ont des projets diminuant les émissions de gaz à effet de serre. Il constituera une source de revenus extrêmement utile

pour financer la poursuite des projets respectueux du climat.

IFC s'est engagée à verser au fonds 15 millions d'euros pour son propre compte et a mobilisé 135 millions d'euros supplémentaires auprès de groupes énergétiques européens. Pour ces investisseurs tournés vers le futur, les réductions d'émissions de l'après 2012 représentent d'importantes ouvertures commerciales.

En sa qualité d'institution du Groupe de la Banque mondiale, IFC s'est également associée au Carbon Disclosure Project — la plus vaste base de données mondiale d'informations des entreprises en rapport avec le changement climatique — dont les membres font la démarche volontaire de communiquer des informations sur leurs émissions afin d'attirer des investisseurs potentiels.

Réduire les effets du changement climatique sur les pays en développement constitue l'une des grandes priorités d'IFC. En même temps, la demande d'énergie augmente le plus dans les pays affichant le rythme de développement le plus rapide. C'est pourquoi IFC s'est donné pour objectif de consacrer au moins 20 % de ses engagements d'investissement à des projets sans danger pour le climat d'ici l'exercice 13, contre environ 14 % actuellement.



ENCOURAGER LES INTERMÉDIAIRES FINANCIERS À PROPOSER DES SERVICES AUX PAUVRES

Le réseau d'établissements financiers partenaires d'IFC est à même de desservir les pauvres rapidement et d'une manière viable.



Dans les pays en développement, quelque 400 millions d'entreprises ne peuvent obtenir les crédits dont elles ont besoin pour développer leurs activités. Ces entreprises emploient généralement moins de 250 personnes, mais elles représentent près de la moitié des emplois créés dans le monde en développement.

Au total, leurs besoins de financements non satisfaits s'élèvent à plus de 2 000 milliards de dollars, un montant égal au produit intérieur brut de certains des pays les plus riches du monde et qui dépasse de beaucoup la capacité de financement d'un seul organisme. Seul un réseau étendu d'établissements financiers peut répondre à cette demande.

IFC joue ici un rôle essentiel. En soixante ans d'existence, elle a mis en place l'un des plus vastes réseaux d'intermédiaires financiers actifs dans des pays en développement. La Société travaille avec plus de 750 établissements financiers qui possèdent plus de 30 000 points de distribution couvrant la quasi-totalité du monde en développement.

Ce réseau constitue un formidable moyen de desservir les pauvres rapidement et d'une manière viable. IFC l'exploite au maximum, que ce soit pour fournir des financements aux microentreprises et aux PME, accompagner les femmes entrepreneurs, encourager les investissements sans incidence sur le climat, promouvoir la finance responsable, et améliorer globalement les normes sociales et environnementales dans les pays en développement.

Au cours de l'exercice 11, près de la moitié des investissements d'IFC dans des intermédiaires financiers ont concerné les pays les plus pauvres, clients de l'Association internationale de développement. Collaborer avec ces établissements lui a permis de développer l'accès au crédit des microentreprises et des PME. Sur l'année civile 2010, les intermédiaires financiers clients d'IFC pour lesquels elle dispose de données ont accordé à ces entreprises près de 10 millions de prêts pour un montant total supérieur à 140 milliards de dollars. La Société a aussi pu aider les banques locales à renforcer leur capacité à desservir les populations pauvres et vulnérables, par exemple en les conseillant sur la diversification de leurs produits financiers.

IFC attend une attitude responsable de la part des établissements financiers dans lesquels elle investit. Ils sont tenus de satisfaire à ses Normes de performance (voir page 72) en matière d'évaluations environnementales et



LES
INTERMÉDIAIRES
FINANCIERS
CLIENTS D'IFC
ONT ACCORDÉ

10

MILLIONS DE PRÊTS
À DES PME EN 2010

sociales et de systèmes de gestion ainsi que de conditions de travail. La Société leur demande de respecter la Liste d'exclusions d'IFC, qui leur interdit d'investir dans des projets dans lesquels elle-même n'investirait pas (voir page 100). IFC a également actualisé son Cadre de viabilité (voir page 96) de manière à exiger de ces établissements qu'ils évaluent plus clairement les risques de leurs propres portefeuilles, et a mobilisé activement des groupes de la société civile sur ces questions.

Ces dernières décennies, les intermédiaires financiers des marchés émergents ont donné accès à des financements à des centaines de millions de clients. Mais il reste beaucoup à faire pour satisfaire les besoins de crédit. Pour IFC, le moyen le plus efficace pour y parvenir est d'exploiter la puissance de son réseau de partenaires de confiance afin d'aider les populations pauvres et vulnérables.



Ci-dessus et à droite À Accra (Ghana), une garantie d'IFC a permis d'obtenir le financement nécessaire à l'installation d'un nouveau transformateur qui va atténuer la pénurie d'électricité.



OUVRIR LA VOIE AUX INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS TOUCHÉS PAR UN CONFLIT

Les investissements stimulent la croissance et sont un encouragement à la paix.

Les conflits créent une situation d'instabilité économique, laquelle peut à son tour être source de conflit. Pour les pays en développement sortant tout juste d'une guerre, cette spirale est difficile à briser.

IFC aide ces pays à attirer des investisseurs, à réduire les barrières d'entrée pour les entreprises et à développer le crédit aux PME, autant de facteurs susceptibles de stimuler la croissance économique, et par contre-coup de favoriser la paix.

Le développement des pays sortant d'un conflit figure parmi les priorités d'IFC. Comme l'a souligné le Rapport sur le développement dans le monde 2011, environ 1,5 milliard d'individus vivent dans des pays frappés par des cycles répétés de violence politique ou criminelle. Pas un seul pays à faible revenu confronté à de telles difficultés n'a réussi à atteindre ne serait-ce qu'un seul objectif du Millénaire pour le développement.

Le Soudan du Sud, où des millions de personnes ont connu la violence, tente de mettre fin à cette spirale de

violence. Depuis qu'il a récemment proclamé son indépendance vis-à-vis du Soudan du Nord, le pays a pris des mesures importantes pour établir une certaine stabilité politique. Le développement économique doit être la prochaine étape, et il faut qu'il vienne sans tarder. Au cours des six dernières années, IFC et ses partenaires — le Danemark, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège et les États-Unis — ont mis 9 millions de dollars sur la table pour aider le Soudan du Sud à rédiger des lois dans le but de réformer la réglementation et le cadre de l'activité économique.

Suite au travail de réforme, notamment à la création d'un nouveau registre des entreprises, plus de 11 000 entreprises ont été immatriculées dans le pays depuis 2006. Selon le rapport du Groupe de la Banque mondiale Doing Business in Juba 2011, le délai de création d'une entreprise est actuellement de 15 jours, c'est-à-dire presque la moyenne des principaux pays développés.



11 000

ENTREPRISES
ONT ÉTÉ
IMMATRICULÉES
AU SOUDAN DU
SUD DEPUIS 2006

À droite Peter Peter Atem, directeur de l'entreprise de bâtiment et de travaux publics Rhino Stars, a construit des routes, des écoles et des bâtiments administratifs au Soudan du Sud.

Le travail accompli par IFC peut être porteur de transformation pour des chefs d'entreprise tels que Peter Atem, un ancien soldat dont la société est devenue l'une des premières bénéficiaires du nouveau registre des entreprises. Elle a construit plus d'infrastructures au Soudan du Sud que n'importe quelle autre entreprise nationale, gérant plus de 8 millions de dollars de contrats pour des routes, des ponts, des canalisations d'eau, des écoles et des bâtiments administratifs.

IFC intervient rapidement pour aider les pays sortant d'un conflit. Cette année, quelques mois après la fin des hostilités en Côte d'Ivoire, elle a investi 1 million de dollars dans Advans Côte d'Ivoire, un établissement de microfinance, afin de lui permettre de développer ses activités de prêt.

En règle générale, la Société commence par fournir des services-conseil, visant en particulier à améliorer le climat de l'investissement, ce qui permet de reconstruire et d'ouvrir les marchés.

Cette année, une évaluation indépendante des activités menées par IFC pour améliorer le climat de l'investissement au Burkina Faso, au Libéria, au Rwanda et en Sierra Leone — tous touchés récemment par des conflits — a conclu que les réformes auxquelles IFC avait contribué avaient abouti à la création de près de 12 000 entreprises, généré pas moins de 90 millions de dollars d'investissements privés et créé plus de 50 000 emplois.

Par ailleurs, les activités de la Société menées conjointement avec la Banque mondiale ont permis de grandes avancées dans les 16 pays composant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA), dont plusieurs sont en proie à des conflits. IFC a apporté son assistance à l'OHADA afin d'harmoniser pour la première fois des lois essentielles du droit des affaires. Cette évolution va aider les pays concernés à attirer des investisseurs et donner de nouvelles possibilités aux entrepreneurs locaux.





PROMOUVOIR LES MEILLEURES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

De plus en plus d'entreprises privées adoptent les normes environnementales et sociales d'IFC.

Les interventions d'IFC ont un impact maximum sur le développement lorsque ses clients ont des entreprises viables. Son Cadre de viabilité est précisément là pour les y aider. Il met en avant les bonnes pratiques environnementales et sociales, élargit son impact sur le développement et encourage la transparence et la responsabilisation.

Cette année, à l'issue d'un processus de consultation de 18 mois auprès de nombreuses parties prenantes, IFC a actualisé son Cadre de viabilité afin de prendre en compte l'évolution rapide des meilleures pratiques en matière de viabilité et d'atténuation des risques. La nouvelle mouture intègre un certain nombre d'enjeux complexes tels que la gestion de la chaîne d'approvisionnement, le changement climatique et les droits de l'homme. Les principaux changements visent à :

- Réduire le seuil à partir duquel les clients doivent communiquer leurs émissions de gaz à effet de serre : il passe de l'équivalent de

100 000 tonnes de dioxyde de carbone par an à seulement 25 000 tonnes. Cela permettra à IFC de mieux comprendre l'empreinte de son portefeuille et d'élargir le périmètre de ses analyses sur l'efficacité énergétique.

- S'attaquer au problème de la traite des êtres humains et des expulsions, et permettre aux populations locales de continuer à accéder aux sites de patrimoine culturel sur les terrains achetés.
- Garantir davantage de consultations pour les projets risquant d'avoir des effets négatifs sur les peuples autochtones selon le principe du « consentement préalable, libre et éclairé ».
- Renforcer les obligations des clients concernant les habitats vulnérables.
- Accroître la transparence, à savoir observer la Politique d'accès à l'information d'IFC (voir page 100) pour ce qui est des performances environnementales et sociales et de l'impact des projets et investissements d'IFC sur le développement, notamment avec les intermédiaires

financiers et dans le cadre des services-conseil.

La zone d'influence du Cadre de viabilité dépasse IFC. Les Normes de performance établies par la Société (voir page 72), qui définissent la manière dont les clients sont tenus de gérer les risques environnementaux et sociaux, forment la base des Principes d'Équateur, un cadre volontaire de gestion de risques utilisé par 71 institutions financières du monde entier.

Les entreprises intègrent de plus en plus ces normes dans leurs politiques, ce qui constitue pour les investisseurs un gage de qualité. En outre, 15 institutions européennes de financement du développement et 32 agences de crédit à l'exportation de pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques font référence aux Normes de performance dans leurs opérations. Les États utilisent maintenant les Normes d'IFC comme référence dans leurs directives de politique publique. Le Bangladesh, le Canada, la Chine, la Norvège et le Viet Nam, pour n'en citer que quelques-uns, renvoient aux Normes d'IFC ou prévoient de le faire, en particulier pour les entreprises du secteur financier et des industries extractives.

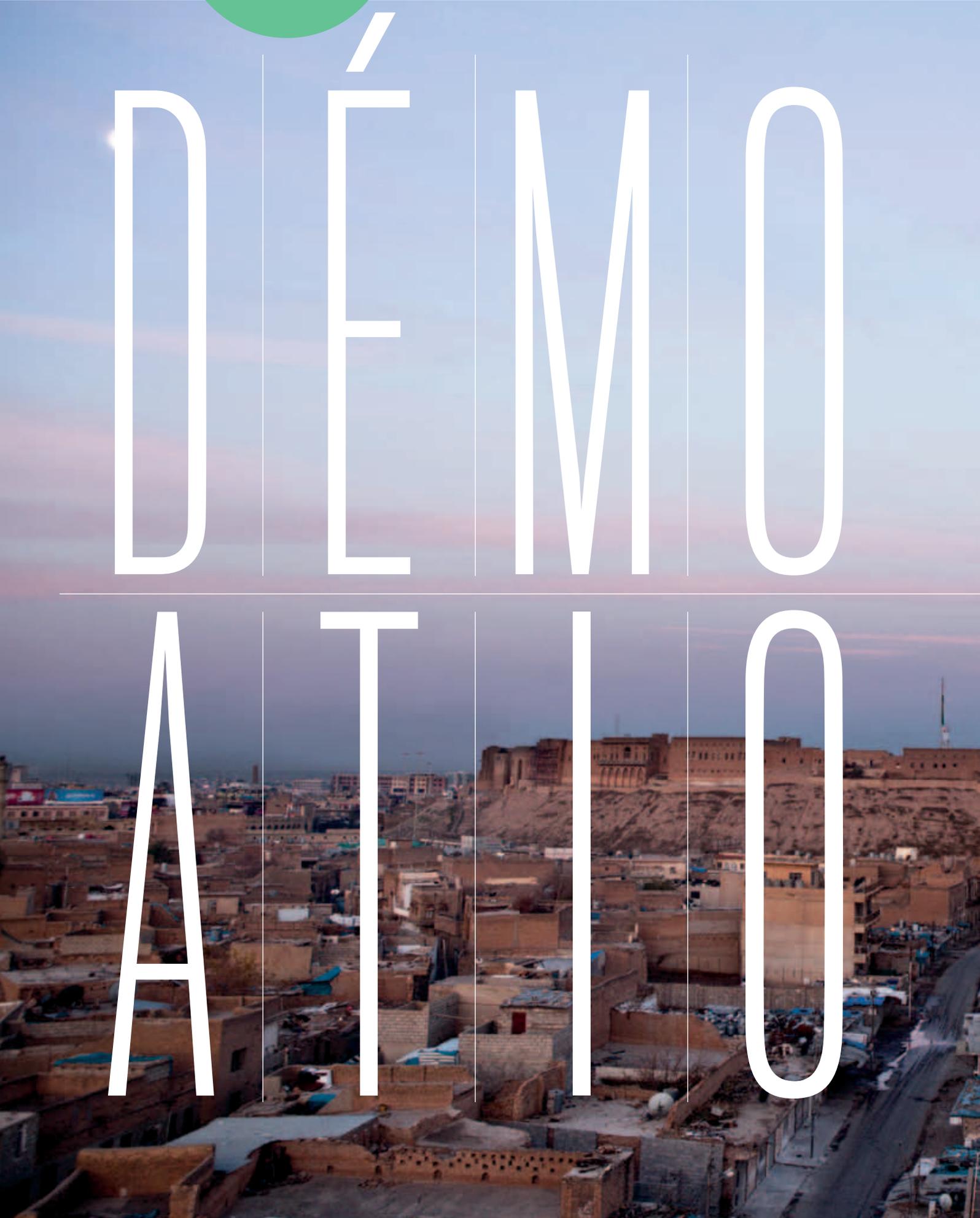


15

INSTITUTIONS
EUROPÉENNES DE
FINANCEMENT DU
DÉVELOPPEMENT
ET

32

AGENCES DE
CRÉDIT À
L'EXPORTATION
FONT RÉFÉRENCE
AUX NORMES
DE PERFORMANCE
D'IFC DANS LEURS
OPÉRATIONS.



DÉMO ATIO

INSTR

N

Les opportunités créées par IFC font boule de neige.

Lorsqu'IFC intervient sur les marchés difficiles, le secteur privé se sent en confiance pour lui emboîter le pas. En faisant la preuve par l'exemple dans des lieux négligés par les investisseurs traditionnels, IFC accélère l'accès à des financements dans les pays en développement et les rend plus compétitifs et plus résistants aux crises. En même temps, les services-conseil d'IFC attestent qu'en améliorant le climat de l'investissement et en renforçant les marchés financiers nationaux, les pays pauvres peuvent attirer davantage de capitaux privés, d'où l'intérêt de développer les pratiques viables dans les entreprises.

Le travail d'IFC montre combien le secteur privé peut stimuler les investissements Sud-Sud dans les pays qui luttent pour sortir de longues années de conflit. Il montre comment les pays pauvres peuvent exploiter la puissance des technologies de pointe, ouvrant ainsi de nouveaux marchés. Il montre la capacité des entreprises créées par des femmes à doper la croissance et la création d'emplois et à reconstituer leurs communautés. Et surtout, il montre que les opportunités existent sur les marchés les moins développés — pas seulement pour IFC mais pour tous les investisseurs.

FACILITER LES INVESTISSEMENTS SUD-SUD EN IRAQ

Financer des projets d'infrastructures en Iraq malgré l'environnement difficile du pays, c'est possible.

Les pays sortant de plusieurs années de conflit sont confrontés à des problèmes de développement colossaux. Ils ont besoin de toute urgence d'emplois, d'investissements et d'infrastructures.

IFC a mis en place un mécanisme de prêt de 400 millions de dollars sur sept ans au profit de Zain Iraq, premier opérateur de téléphonie mobile d'Iraq, démontrant ainsi sa capacité unique à répondre à de multiples enjeux de développement dans les lieux les plus difficiles.

Ce mécanisme favorise les investissements Sud-Sud, apporte un appui financier à un pays déchiré par la guerre, mobilise des capitaux internationaux, atténue le risque politique et renforce les relations à long terme avec un partenaire stratégique d'IFC. Tout cela, en développant les services de télécommunications et en contribuant à la création d'emplois dans un État en proie à des conflits depuis plusieurs décennies et considéré comme hautement risqué par les investisseurs.

Zain Iraq est une filiale du groupe koweïtien Zain, partenaire de longue date d'IFC et acteur majeur du secteur des télécommunications mobiles avec 72,5 millions d'abonnés au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. Le rachat d'Iraqna par Zain Iraq a fait de cette dernière le principal opérateur mobile en Iraq.

Le mécanisme dont bénéficie Zain Iraq est le premier investissement réalisé par IFC dans des

infrastructures iraqiennes, et sa plus importante opération en Iraq à ce jour en termes de volume. Il comprend un prêt d'IFC de 155 millions de dollars, un prêt B de 50 millions de dollars d'Ahli United Bank, et quatre prêts parallèles syndiqués totalisant 195 millions de dollars d'autres institutions de financement du développement, soit en tout 245 millions de dollars. Pour plusieurs de ces organismes, il s'agit de leur premier investissement de ce type en Iraq. Zain utilisera les fonds pour améliorer la couverture et la capacité de son réseau, payer les redevances de licence et rembourser les prêts contractés pour l'acquisition d'Iraqna.

En appuyant le projet dès le départ et avant les autres prêteurs, IFC a envoyé un signal positif aux investisseurs potentiels, montrant qu'il était possible de financer des projets d'infrastructures en Iraq malgré l'environnement difficile du pays. Le projet élargit la couverture de téléphonie mobile à des régions pauvres et mal desservies d'Iraq, stimule l'emploi directement et indirectement dans un secteur clé non pétrolier, facilite la prestation de services sociaux, et donne corps à la stratégie d'IFC d'appui aux pays fragiles et touchés par un conflit.

Zain Iraq détient plus de 50 % du marché de la téléphonie mobile en Iraq et prévoit de capter plus de 4 millions d'abonnés supplémentaires en Iraq au cours des cinq années à venir, pour arriver à près de 20 millions d'abonnés.



ZAIN IRAQ DÉTIENT PLUS DE

50 %

DU MARCHÉ IRAQUIEN DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE



L'opérateur de téléphonie mobile Zain Iraq prévoit de capter plus de 4 millions d'abonnés supplémentaires en Iraq au cours des cinq prochaines années.





RÉTABLIR LE COURANT, CRÉER UN EXEMPLE

IFC aide E-Power à alimenter Haïti en électricité au lendemain du séisme.

Avant même le séisme de 2010, seulement 25% de la population haïtienne avait l'électricité, et encore... rarement plus de huit heures par jour dans les zones les mieux desservies. Faire redémarrer la croissance passe d'abord par le rétablissement des services publics de base.

Pour atténuer la grave pénurie d'électricité et soutenir une industrie naissante, IFC a réuni les financements nécessaires à la construction d'une centrale de 30 mégawatts à l'extérieur de la capitale du pays. Inaugurée en janvier 2011, la nouvelle centrale, E-Power, a immédiatement augmenté d'environ 35% la capacité d'alimentation en électricité de la métropole de Port-au-Prince.

La centrale utilise une technologie plus propre et produit de l'électricité à un coût moindre que les centrales thermiques existantes — 15 à 17 cents le kilowatt-heure au lieu de 22 à 26 cents pour les autres installations du pays. Elle devrait réduire les coûts de l'énergie et améliorer la qualité de l'air dans la ville en diminuant le recours à

des groupes électrogènes personnels fonctionnant au gazole. Sur une année entière de production, l'économie pour Haïti se chiffrera à 20 millions de dollars.

Outre ces avantages immédiats, l'opération vise également à démontrer que des projets de développement peuvent être couronnés de succès, et sont qui plus est nécessaires, dans des situations fragiles après une catastrophe. L'injection massive de capitaux étrangers était indispensable et encourageante, mais il importe également de stimuler l'entreprise privée nationale et de favoriser les opportunités d'investissements liées à la reconstruction.

IFC a réagi promptement au tremblement de terre qui a frappé Haïti en investissant 15 millions de dollars dans des projets ciblés sur la création d'emplois dans les secteurs de l'habillement, des finances, des mines et de l'hôtellerie-restauration. Le portefeuille d'investissement d'IFC s'élève à 47,7 millions de dollars répartis sur sept opérations dans le pays. Par le biais de ses services-conseil, IFC a également



35 %

D'AUGMENTATION
DE LA CAPACITÉ
D'ALIMENTATION
EN ÉLECTRICITÉ
DANS LA RÉGION
DE PORT-AU-PRINCE

permis la formation d'un partenariat public-privé qui a généré le plus grand investissement direct étranger depuis le séisme : le groupe vietnamien Viettel a investi 100 millions de dollars dans l'opérateur haïtien TELECO pour moderniser les installations de télécommunications.

Les projets d'IFC associant investissement et conseil se sont traduits par la création de 5 000 nouveaux emplois à Haïti et le maintien de 5 000 autres. Dans le cadre de ses services-conseil, IFC a aussi formé plus de 1 500 responsables de petites et moyennes entreprises dans tout le pays afin d'améliorer leur capacité de croissance et leur potentiel de création d'emplois.

La centrale E-Power est détenue majoritairement par des investisseurs nationaux et produira de l'électricité pour l'entreprise d'État de distribution d'électricité aux termes d'un contrat d'achat conclu pour une durée de 15 ans. IFC a apporté 17 millions de dollars sous forme de prêt, et mobilisé 12 autres millions de dollars auprès de la banque de développement néerlandaise FMO ainsi que 28 millions auprès de banques et d'investisseurs locaux. Le coût total du projet s'est élevé à 57 millions de dollars.

Ci-dessus
Montage des
dernières poutres
de la centrale
E-Power à
Port-au-Prince.





METTRE EN AVANT
LES TECHNOLOGIES
FAVORISANT
L'OUVERTURE
DU MARCHÉ

Sur leurs téléphones portables, les agriculteurs reçoivent des informations capitales pour leur exploitation.

Recevoir au bon moment des informations fiables permet d'augmenter les revenus des petits agriculteurs et d'améliorer la sécurité alimentaire.

Susogn Poatab, qui possède une petite exploitation à Chamba (Ghana), peut en témoigner. Auparavant, il n'avait aucun moyen de connaître les prix en dehors de son marché local. Aujourd'hui, il reçoit des textos qui lui indiquent où il pourra vendre ses ignames au meilleur prix. Les alertes SMS sur les prix envoyées par Esoko

ont changé la donne : cette entreprise ghanéenne propose des services permettant aux différents maillons de la chaîne de valeur agricole d'échanger en temps réel des informations sur les marchés.

Sans ces alertes, Susogh Poatab n'aurait jamais pu savoir que sa récolte de 100 tubercules valait près de trois fois plus cher dans le secteur d'Ejura que sur son marché local. Le gain réalisé couvrirait les salaires de cinq ouvriers agricoles.

À gauche Une cliente d'Esoko utilise son téléphone portable pour vendre du maïs, du riz et des fèves de soja au marché de Nima, à Accra (Ghana).

IFC agit pour qu'un plus grand nombre d'agriculteurs des pays les plus pauvres du monde puissent bénéficier de cette technologie. Elle a investi 1,25 million de dollars dans Esoko, dont le système stabilise les prix des intrants, ce qui augmente la sécurité alimentaire.

D'un simple coup d'œil sur leurs téléphones portables, les agriculteurs peuvent connaître la demande et les prix des cultures, et savoir où acheter les semences et les engrais. Les entreprises peuvent employer le même système pour voir comment leurs produits sont utilisés et faire de la promotion auprès de nouveaux clients. Pour les groupements professionnels et les administrations publiques, les services de diffusion de messages permettent de transmettre des informations à des milliers de personnes.

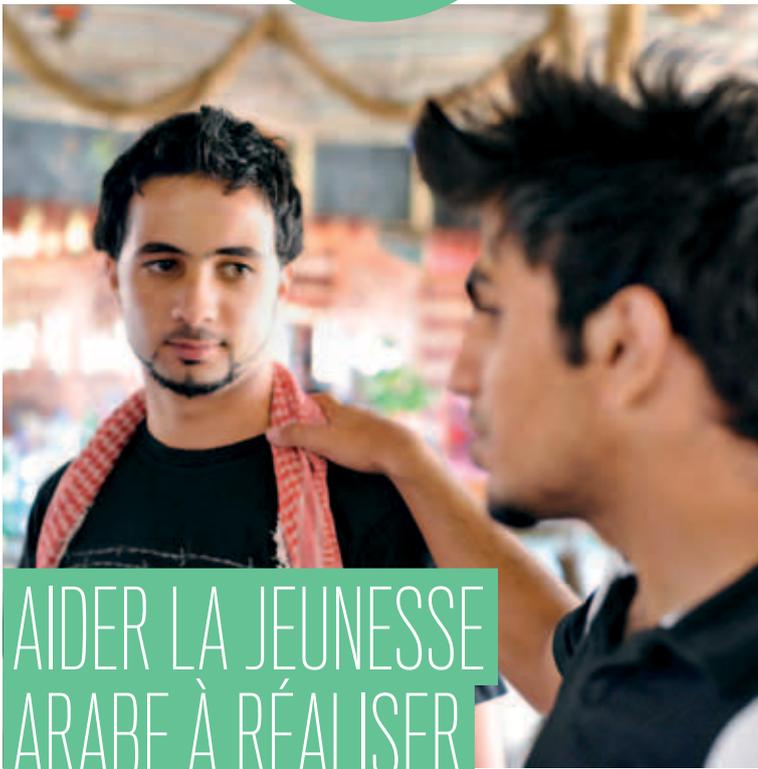
La circulation des informations est indispensable au bon fonctionnement des marchés, rendant ainsi les pays plus résistants aux crises et plus ouverts aux investissements. Pour les pauvres, c'est une porte d'entrée vers la prospérité. IFC a investi dans Esoko, avec le Fonds de développement économique Soros, car elle est convaincue que l'augmentation rapide de l'usage des téléphones portables en Afrique offre une occasion de résoudre des problèmes de développement grâce à des technologies novatrices. Elle crée aussi un exemple qui pourrait donner à réfléchir aux investisseurs généralement peu intéressés par les marchés en développement.



IFC A INVESTI

1,25

MILLION
DE DOLLARS
DANS ESOKO.



AIDER LA JEUNESSE ARABE À RÉALISER SON POTENTIEL

IFC mobilise des investissements et des compétences pour créer des opportunités au Moyen-Orient.

Le Moyen-Orient et l'Afrique sont affligés des taux de chômage des jeunes les plus élevés au monde : plus de 25%. Les deux tiers de la population de la région ont moins de 30 ans, ce qui implique un gigantesque besoin de création d'emplois. La prochaine génération de main d'œuvre comptera 55 millions de travailleurs supplémentaires.

Il est clair que le statu quo n'est pas viable. Les jeunes de la région veulent le changement et réclament de meilleures perspectives d'emploi, ainsi que l'ont bien montré les récents événements.

IFC et la Banque islamique de développement ont vu dans cette situation une opportunité historique d'investir dans la jeunesse arabe, et ont lancé un programme qui devrait mobiliser 2 milliards de dollars en faveur de l'Éducation pour l'emploi (e4e). Conjuguant investissements et services-conseil, ce programme vise à financer des activités d'enseignement professionnel et universitaire, des formations et des programmes

d'insertion professionnelle dans l'ensemble de la région.

Pour mieux comprendre les besoins des étudiants comme des employeurs et élaborer des programmes pédagogiques répondant davantage à ces besoins, IFC a également financé une enquête réalisée auprès de 3 000 personnes dans neuf pays de la région.

Il est apparu que, pour une majorité d'employeurs de cinq pays de la région MENA, les jeunes diplômés d'aujourd'hui ne possédaient pas les aptitudes requises dans leurs entreprises. Dans une autre étude de la Banque mondiale, 80 % des entreprises algériennes indiquaient avoir du mal à recruter en raison du manque de main d'œuvre qualifiée. En même temps, des études universitaires ne garantissent pas de trouver un emploi — dans certains pays, le taux de chômage est *plus élevé* chez les titulaires de diplômes universitaires que chez les autres jeunes.

En d'autres termes, il existe une grave discordance entre l'enseignement actuellement dispensé au sein



« **Les pouvoirs publics doivent créer un cadre favorable au secteur privé. Le secteur privé doit combler les écarts entre le système éducatif et le marché du travail.** »

Reine Rania de Jordanie

du système éducatif et les aptitudes demandées par les entreprises. En développant la collaboration entre employeurs et enseignants et en dispensant des formations ciblées, le programme e4e s'emploie à développer les qualifications recherchées sur le marché de l'emploi.

Dans les pays de la région, le financement de l'éducation relève traditionnellement de l'État, mais l'initiative e4e s'efforcera aussi de renforcer le rôle des établissements privés et l'autofinancement des étudiants. Sur l'ensemble de la région, seulement 15 à 20 % des élèves poursuivent leurs études après la fin du secondaire, alors que 36 % des étudiants interrogés ont indiqué qu'ils seraient prêts à payer des études supérieures si cela les aidait à trouver un emploi.

La Reine Rania de Jordanie, Présidente d'honneur de l'initiative e4e, s'est exprimée en ce sens : « Les pouvoirs publics doivent créer un cadre favorable au secteur privé. Le secteur privé doit combler les écarts entre le système éducatif et le marché du travail. » Le rapport complet de l'initiative e4e peut être consulté sur le site www.e4earaboyouth.com.



MOBILISER DES FONDS POUR ÉVITER LES PÉNURIES D'ÉNERGIE

IFC a monté le plus gros prêt syndiqué de son histoire pour aider la Turquie à satisfaire ses besoins croissants d'énergie.

LA TURQUIE
PRÉVOIT UNE
AUGMENTATION DE

8 %

DE SA DEMANDE
D'ÉLECTRICITÉ



La Turquie a besoin de capitaux privés pour son secteur de l'électricité.

Il s'agit pour elle à la fois d'améliorer sa sécurité énergétique et de réduire le risque de pénuries d'électricité. On estime autour de 2 milliards de dollars les capitaux privés dont la Turquie aura besoin sur les cinq prochaines années pour répondre à la demande croissante d'énergie et aux exigences d'efficacité énergétique et de viabilité qui lui sont associées.

En mobilisant des fonds, IFC fait sa part du travail : elle donne au pays les moyens de développer sa capacité de production par des projets respectueux de l'environnement, et elle rassure le secteur privé vis-à-vis des risques commerciaux et des incertitudes de la réglementation. Au cours de l'exercice 11, elle a monté le plus gros prêt syndiqué de son histoire — 700 millions d'euros — au profit de Enerjisa Enerji Uretim, pour permettre à la société de construire en Turquie plusieurs centrales électriques d'une capacité totale de 1 gigawatt.

Ce prêt, le second accordé par IFC à Enerjisa, illustre toute la portée du travail réalisé par la Société auprès de ses partenaires du secteur financier afin d'amener des fonds là ils sont le plus nécessaires. IFC s'est associé cette fois à UniCredit Corporate and Investment Banking et à WestLB pour financer la construction d'une grande centrale au gaz à Bandirma, de deux centrales hydroélectriques à Yamanli

et Dogancay, et d'une centrale éolienne à Mersin.

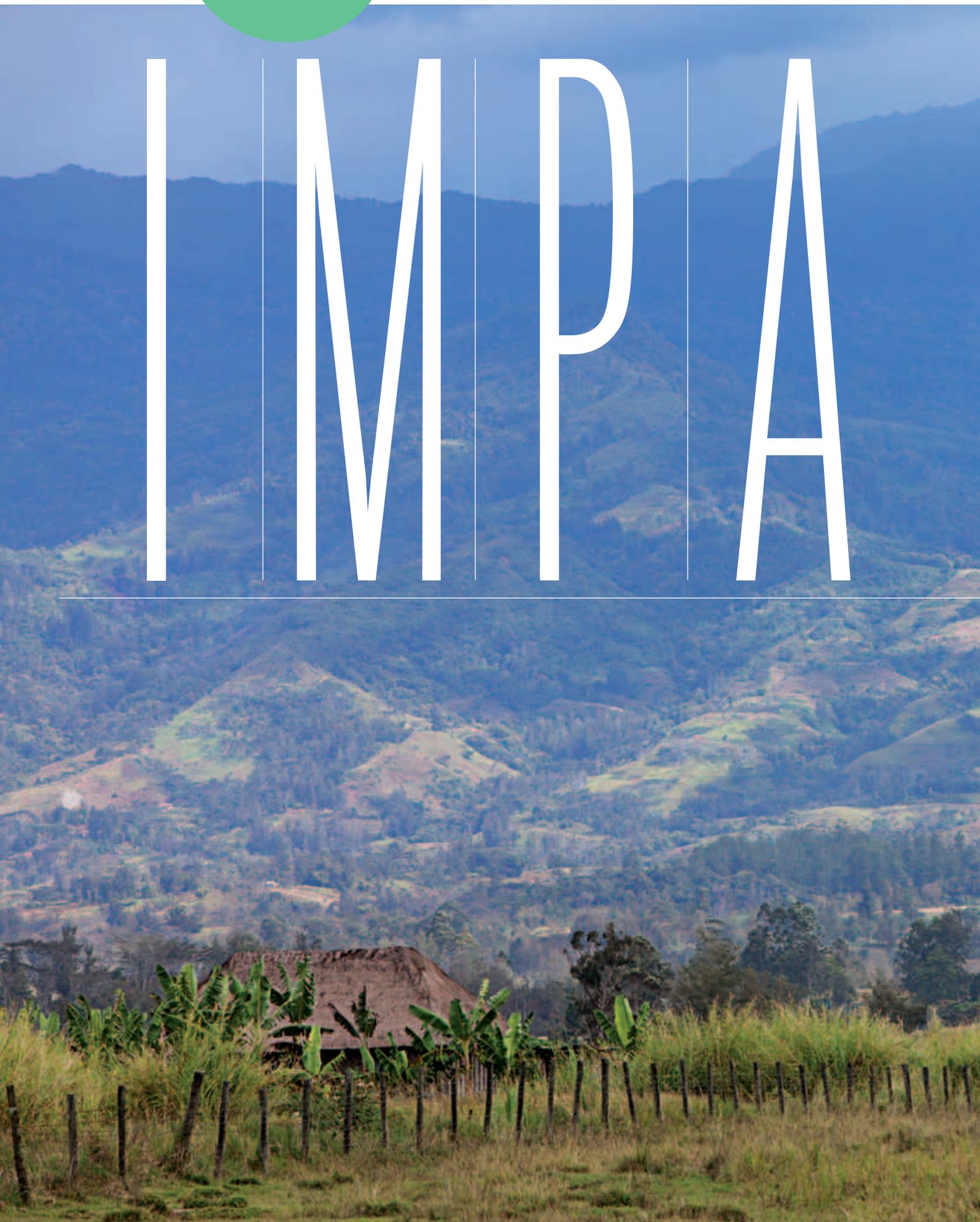
Ce projet représente le plus large programme d'investissement privé jamais réalisé dans le secteur de l'électricité en Turquie.

Compte tenu du rythme d'augmentation prévu de la demande d'électricité nationale (8% par an sur les dix prochaines années), les centrales Enerjisa apporteront un immense ballon d'oxygène au secteur énergétique du pays. Mais le projet n'aura pas pour seul intérêt de réduire l'écart entre l'offre et la demande. Son effet de démonstration va donner confiance aux prêteurs et aux promoteurs, que les pouvoirs publics cherchent à séduire pour accélérer les investissements. Avec les centrales hydroélectriques et éoliennes, le projet contribuera également à diminuer les émissions de carbone de l'industrie turque de production d'électricité.

En travaillant avec Enerjisa, une coentreprise du conglomérat financier turc H.O. Sabanci Holding et de la compagnie d'électricité autrichienne Verbund AG, IFC appuie le travail de réforme du secteur de l'électricité entrepris par le Gouvernement turc et veille au respect des meilleures pratiques environnementales et sociales.



IMPACT



CT

Créer des opportunités pour permettre aux populations d'échapper à la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie.

C'est ce pourquoi IFC a vu le jour, et ce qui continue de la motiver à ce jour.

L'impact que l'on peut obtenir dépend d'un équilibre à trouver entre les actions répondant directement aux besoins des pauvres et celles ciblées sur la croissance d'une manière plus générale. IFC privilégie les pays et les régions les plus pauvres, car c'est là que ses investissements et ses services-conseil ont le plus d'impact. Les résultats sont au rendez-vous : des emplois créés, des revenus en hausse, une plus grande sécurité alimentaire, une meilleure maîtrise de l'eau, et davantage de financements accessibles.

Dans un contexte de budgets serrés, IFC est encore plus regardante sur l'impact des projets en termes de développement, sélectionnant ceux qui lui permettent d'intervenir là où on a le plus besoin d'elle. Elle s'efforce également de mieux comptabiliser les bénéficiaires de ses actions — en particulier les pauvres et les plus vulnérables.

CRÉER DES OPPORTUNITÉS DANS LE BAS DE LA PYRAMIDE ÉCONOMIQUE

Les modèles économiques solidaires sont bénéfiques aux populations négligées.

Dans la luxuriante forêt tropicale de Papouasie-Nouvelle-Guinée, le moindre village a ses échoppes, ses vendeurs de fruits et légumes et ses stands d'artisanat, mais nulle part vous ne verrez de banque.

Seulement 10% des habitants de Papouasie-Nouvelle-Guinée ont accès à des services bancaires. Sur l'ensemble des pays insulaires du Pacifique, plus des trois quarts de la population n'ont pas de guichet automatique à proximité et n'ont pas la possibilité de mettre leur argent sur un compte bancaire.

Par ses investissements et ses services-conseil, IFC s'attache à appuyer les entreprises solidaires — celles qui proposent des biens et des services aux pauvres et qui les aident à améliorer leur situation économique. Permettre aux gens d'épargner, de transférer des fonds, d'emprunter et de développer leurs entreprises en investissant est une bonne manière de faire précisément cela.

Les mines d'or et de cuivre et les gisements gaziers récemment mis en

valeur ont redonné un coup de fouet à l'économie nationale. Pour que cette manne soit créatrice d'opportunités pour le plus grand nombre, IFC accompagne la transformation du pays en aidant les entreprises qui ciblent les clients et les fournisseurs situés tout en bas de la pyramide économique.

Dans cette optique, IFC et Bank South Pacific Rural se sont entendues sur la fourniture de services bancaires aux particuliers et aux microentreprises des hautes terres de Papouasie-Nouvelle-Guinée, grâce à l'installation de terminaux électroniques dans des commerces locaux. Les terminaux permettent aux clients de déposer et transférer des fonds dans les villages les plus reculés du pays.

Les investissements d'IFC encouragent ainsi l'émergence d'une activité économique à la base de la pyramide. Quelque 150 clients d'IFC utilisent actuellement des modèles économiques solidaires pour desservir directement les populations du bas de la pyramide. Ces initiatives financièrement viables et modulables

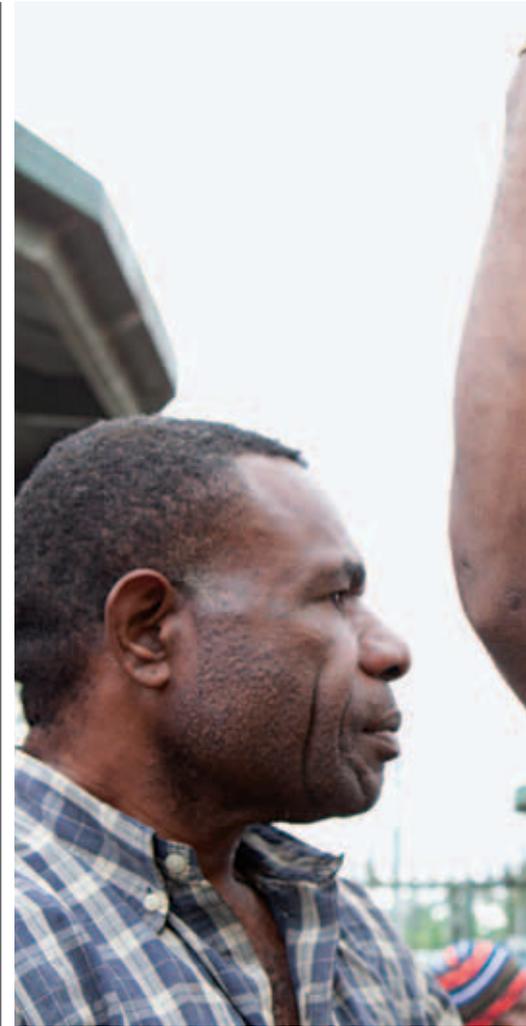


SEULEMENT

10%

DES HABITANTS DE
PAPOUASIE-NOUVELLE-
GUINÉE ONT ACCÈS
À DES SERVICES
BANCAIRES.

Avec l'appui d'IFC, Bank South Pacific Rural fournit des services financiers aux populations mal desservies de la région des Hautes-Terres occidentales, en Papouasie-Nouvelle-Guinée.





ont un impact important sur le développement. IFC a lancé un Groupe d'activités à vocation solidaire chargé de créer des outils, des ressources et des événements susceptibles d'aider les équipes d'investissement et de conseil à mettre au point de nouvelles solutions pour aider les clients de la Société qui visent le bas de la pyramide.

Ecom Agroindustrial Corporation Ltd., l'un des plus grands négociants mondiaux de café, en fait partie. IFC travaille avec Ecom pour mettre en place des initiatives bénéfiques à l'entreprise et à ses fournisseurs.

Cette collaboration a abouti à l'ouverture du premier centre de formation des planteurs de café au Viet Nam. En trois ans, il va renforcer les compétences de 4 000 petits exploitants en matière d'agriculture durable afin de les aider à satisfaire aux normes de certification internationales, à améliorer la viabilité et la productivité de leurs cultures, et à augmenter leurs revenus dans la mesure où ils pourront facturer plus cher les grains de café certifiés.





ACTIVITÉS D'IFC DANS LES PAYS IDA

La Société a investi dans 251 projets répartis sur 56 pays parmi les plus pauvres de la planète durant l'exercice 11.

IFC A VERSÉ

1,9

MILLIARD DE
DOLLARS À LA
CAISSE GÉNÉRALE
DE L'IDA.



Environ 2,5 milliards de personnes — la moitié de la population du monde en développement — vivent dans les 79 pays admis à emprunter à l'Association internationale de développement (IDA), le fonds du Groupe de la Banque mondiale destiné aux pays les plus pauvres. C'est dans ces pays, dont la plupart des habitants ont moins de 2 dollars par jour pour vivre, qu'il y a le plus d'urgence à créer des opportunités.

Toutefois, investir dans ces pays n'est pas toujours simple. Dans beaucoup de cas, les projets de développement se heurtent à la corruption, au laxisme réglementaire et à la carence des institutions. Les moyens publics sont souvent insuffisants pour répondre aux besoins de la population, d'où le rôle crucial de l'investissement privé.

Les bureaux décentralisés d'IFC lui permettent d'être au plus près du terrain et donc d'être un acteur important du développement des pays IDA. IFC a du personnel basé dans 48 pays IDA. Durant l'exercice 11, la Société a investi dans 251 projets répartis sur 56 pays IDA.

Les pays IDA représentent pour IFC des cibles prioritaires. Depuis l'exercice 2000, elle a multiplié par dix ses investissements dans ces pays, pour arriver à un total de 4,9 milliards de dollars sur le seul exercice 11. Près de la moitié de ses projets d'investissement et 66 % de ses dépenses de services-conseil ont concerné des pays IDA l'an passé. Par ailleurs, IFC a versé

1,9 milliard de dollars à la caisse générale de l'Association.

Sur de nombreux projets, la Société s'est associée à la Banque mondiale pour apporter des compétences complémentaires à des clients basés dans des pays IDA. Au cours de l'exercice 11, IFC a lancé sept projets d'investissement communs avec la Banque mondiale, et 105 projets de services-conseil communs.

Au fil des ans, la liste des pays IDA dans laquelle IFC intervient ne cesse de s'allonger.

La Société s'efforce de trouver des opportunités sur des marchés méconnus, comme la Mongolie, qui sont trop souvent délaissés par les investisseurs internationaux. Son investissement de 2 millions de dollars dans le premier industriel laitier du pays, Suu JSC, va ouvrir des opportunités économiques, diversifier une économie reposant traditionnellement sur les ressources naturelles, et renforcer la sécurité alimentaire. Les fonds vont aider Suu à installer de nouveaux équipements de contrôle de la qualité du lait et à élargir son réseau de fournisseurs de lait cru, qui devrait passer de 2 500 à environ 4 000 éleveurs.

Ci-dessus Les 2 millions de dollars investis par IFC dans le premier industriel laitier de Mongolie vont ouvrir des opportunités économiques.



ATTÉNUER LES RISQUES DE VOLATILITÉ DES PRIX ALIMENTAIRES

IFC donne aux agriculteurs de nouveaux outils pour se protéger de l'instabilité des prix.



4

MILLIARDS DE DOLLARS DE COUVERTURE POUR PROTÉGER LES AGRICULTEURS DES PRIX INSTABLES.

Dans les pays en développement, une hausse brutale des prix alimentaires a des conséquences dramatiques. Des millions de personnes sont victimes de la faim, de la malnutrition ou obligées de dépenser une part croissante de leurs revenus pour nourrir leurs familles. C'est un coup très dur qui peut déstabiliser une économie entière et déclencher des troubles sociaux.

La riposte d'IFC à la crise alimentaire apparue en 2008 cible chaque maillon de la chaîne d'approvisionnement agroindustrielle, depuis l'augmentation de la productivité des terres et les investissements dans les infrastructures logistiques, jusqu'à l'amélioration de la maîtrise de l'eau et l'accroissement des économies d'échelle. La Société élabore également des instruments financiers destinés à aider le secteur alimentaire à se protéger des fluctuations de prix.

Dans un climat d'instabilité des prix, les producteurs et les intermédiaires de l'industrie agroalimentaire ont plus de difficulté à satisfaire les besoins d'une population mondiale souffrant de la faim — et toujours plus nombreuse — et à éviter les crises. Les produits de gestion des risques tels que les contrats à terme et les options sont tout simplement inexistantes dans ces pays, ou trop

chers pour la plupart des agriculteurs du monde en développement.

En donnant aux exploitants de nouveaux outils leur permettant d'atténuer le risque lié aux prix, IFC améliore l'accès à des financements et rend possibles des investissements agricoles cruellement nécessaires puisque, selon l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, les besoins dans ce domaine devraient augmenter de 50 % d'ici 2050 pour atteindre 83 milliards de dollars par an.

IFC collabore avec JPMorgan Chase dans le but de lever les obstacles empêchant les banques de proposer davantage d'instruments de couverture des risques liés aux prix, ce qui devrait permettre le développement des swaps et des contrats à terme pour le maïs, le blé et d'autres produits de base. Dans le cadre d'un projet de 200 millions de dollars, IFC va couvrir une partie du risque de crédit pris en charge par JPMorgan Chase dans des instruments de couverture.

Ce projet permettra aux agriculteurs d'obtenir davantage de financements et diminuera le risque-pays et les contraintes financières des banques afin qu'elles puissent répondre à la forte demande d'instruments de couverture des risques liés aux prix sur les marchés émergents. Au total, le produit assurera jusqu'à 4 milliards de dollars de couverture contre l'instabilité des prix pour les agriculteurs, les producteurs et les consommateurs. Il sera aussi une illustration de la manière dont le secteur privé peut aider à gérer la crise alimentaire.

Ces quatre dernières années, le Groupe de la Banque mondiale a fait passer le montant annuel de ses investissements agricoles de 4,1 milliards de dollars à 5,6 milliards de dollars, dont plus d'un tiers venant d'IFC. La Société gère également le guichet de financements au secteur privé du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire, une initiative du Groupe des 20 visant à mobiliser des fonds de donateurs pour financer des projets publics ou privés améliorant la gouvernance, la productivité et la compétitivité du secteur agro-industriel dans les pays en développement.

Mais le combat pour la sécurité alimentaire ne s'arrête pas là. La collaboration d'IFC avec JPMorgan Chase n'est qu'un exemple de sa stratégie de partenariat avec des intermédiaires financiers et des gros producteurs performants susceptibles d'influencer les chaînes d'approvisionnement — une stratégie par laquelle la Société compte accroître son impact dans le secteur agro-industriel.

De la semence au silo jusqu'à l'assiette

IFC fournit des services d'investissement et de conseil aux entreprises du secteur agro-industriel tout le long de la chaîne de valeur, à la fois directement et indirectement via des intermédiaires.

Services directs de financement et de conseil

Intrants

Jain Irrigation (Inde) : 45 millions de dollars de prêt et 14 millions de dollars de prise de participation et de services-conseil au plus important fournisseur indien de systèmes de micro-irrigation afin d'améliorer la maîtrise de l'eau et de desservir plus de 2 000 agriculteurs.

Production agricole

Wadi (Égypte) : 40 millions de dollars de prêts destinés à développer l'exploitation avicole, augmenter la capacité de production de farines et de granulés pour animaux, planter des oliviers et de la vigne, construire une usine de fabrication de panneaux de refroidissement en cellulose et accroître la capacité de production de contenants en verre. Services-conseil visant à améliorer les pratiques des entreprises du groupe, notamment le gouvernement d'entreprise.

Débouchés

Salala Rubber (Libéria) : 10 millions de dollars de prêt pour financer la remise en état des plantations d'hévéas détruites lors des conflits et développer les exportations de caoutchouc naturel semi-transformé à des fabricants de pneus du monde entier.

Transformation

Masan Food (Viet Nam) : prêt en monnaie nationale d'un montant équivalant à 40 millions de dollars, destiné à étendre et moderniser les activités de production de nouilles de Mason Food et à mettre au point de nouveaux plats préparés bon marché ciblés sur les revenus modestes.

Négoce

Export Trading Group (Afrique orientale et australe) : garantie de couverture des risques pour 40 millions de dollars sur les 120 millions de dollars de prêts syndiqués accordés à l'un des principaux opérateurs intégrés de la chaîne d'approvisionnement agricole en Afrique, pour lui permettre de financer le commerce de produits agricoles au Kenya, au Malawi, en Tanzanie, en Ouganda, en Zambie et dans d'autres pays africains.

Commerce de gros et de détail

ADA Ticaret (Azerbaïdjan) : 18 millions de dollars sous forme de prêt et de prise de participation au profit de cette récente chaîne d'épicerie afin de financer des achats directs aux fournisseurs et aux grossistes et d'améliorer les opérations de manutention, d'entreposage et de distribution.

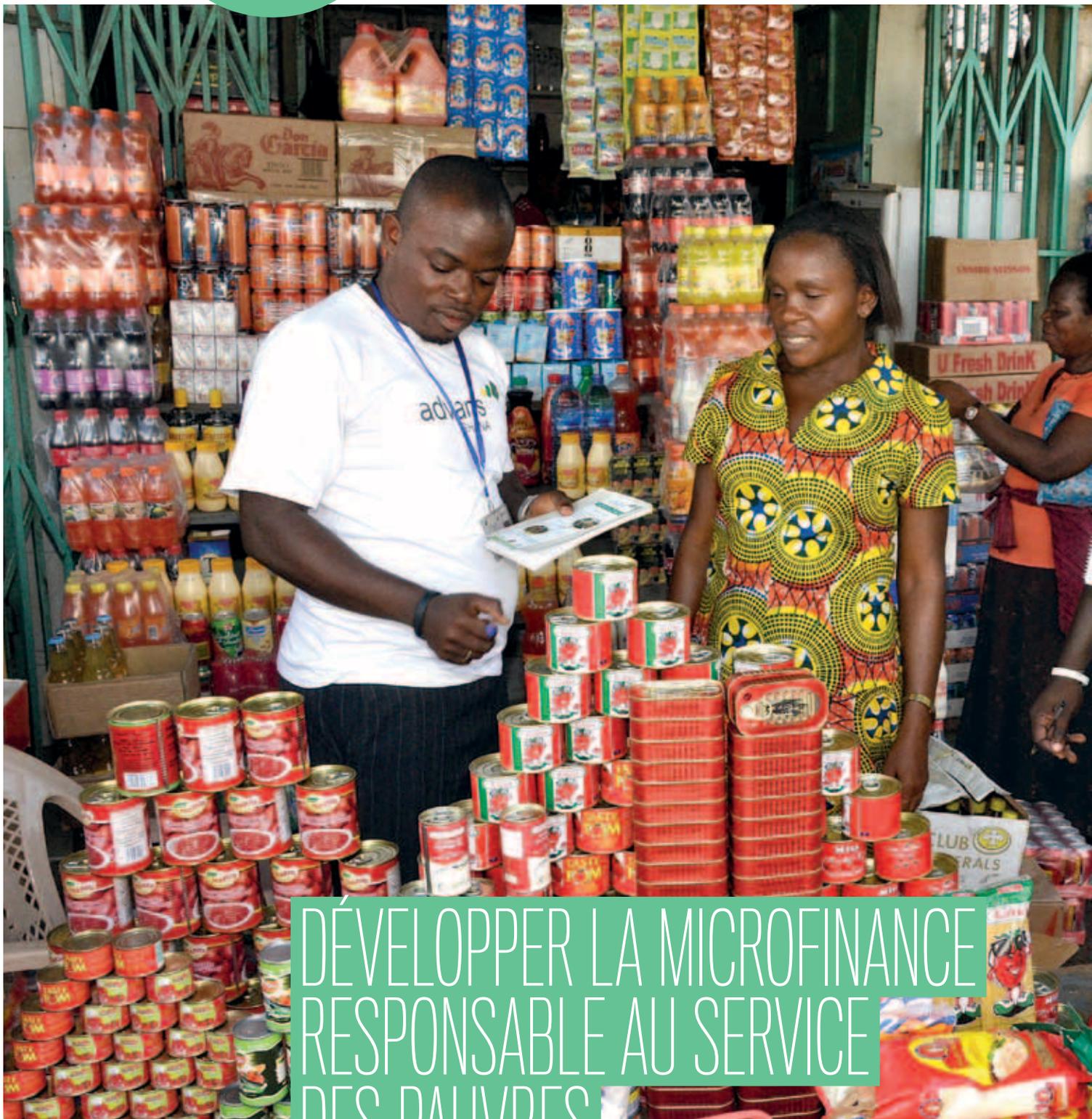
Infrastructures/logistique

Snowman Frozen Foods Limited (Inde) : prise de participation de 5 millions de dollars pour développer le transport sous température dirigée et les infrastructures de stockage.

Services indirects de financement et de conseil

Financement pré-récolte

Ecom (Amérique latine, Afrique de l'Ouest, Asie) : mécanisme de prêt de 80 millions de dollars à un négociant en produits de base afin de lui permettre de prêter aux agriculteurs pour leurs investissements et le financement de leurs récoltes, et services-conseil visant à améliorer les normes de la chaîne d'approvisionnement, les pratiques sociales et environnementales, et les principaux indicateurs de performance des plantations de café.



DÉVELOPPER LA MICROFINANCE RESPONSABLE AU SERVICE DES PAUVRES

IFC agit sur différents fronts pour garantir des pratiques loyales dans la microfinance.



IFC a joué un rôle de premier plan dans la mise en place et le maintien de systèmes financiers n'excluant personne.

La Société a travaillé en partenariat avec plus de 220 institutions financières qui ont accordé des prêts à des micro, petites et moyennes entreprises dans 80 pays. L'encours de leur portefeuille s'est élevé au total à 12,6 milliards de dollars en 2010, pour 8 millions de microcrédits. Dans certaines régions totalement dépourvues de services financiers, IFC a appuyé la création de nouveaux établissements de microfinance.

En Amérique latine et aux Caraïbes, 43 intermédiaires financiers clients d'IFC ont accordé 2,9 millions de microcrédits d'une valeur totale de 5,2 milliards de dollars en 2010. La Société aide également les établissements de microfinance à élargir leur gamme de services financiers, pour proposer notamment des services de dépôt et d'assurance. En Afrique subsaharienne, ses financements en monnaies nationales ont permis au Groupe Advans d'accorder des prêts à des milliers de micro-entrepreneurs au Cameroun et au Ghana. Dans la région Pacifique, IFC a lancé l'Initiative de microfinance pour le Pacifique, d'un montant de 11,3 millions de dollars, dans le but d'adapter les produits de prêt aux populations difficiles à atteindre.

La Société est parfaitement consciente des limites du microcrédit. Du fait de son expansion rapide, la microfinance a parfois abandonné les clients qu'elle était précisément censée cibler. L'an dernier, l'Inde a traversé une véritable crise du microcrédit, l'explosion de la microfinance ayant entraîné une concurrence féroce, un niveau d'endettement excessif et, pour finir, des faillites. IFC a réagi en travaillant avec les professionnels du secteur, les responsables politiques, les groupes de réflexion, les banques et d'autres acteurs concernés afin d'encourager l'élaboration de codes de conduite, la création de centrales des risques, la surveillance des pratiques sociales et la protection des consommateurs.

Près de 3 milliards d'individus n'ont pas accès à des services financiers formels. La microfinance offre le meilleur cadre possible pour s'attaquer à ce problème. Ainsi que le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres le soulignait récemment : « Le mouvement du microcrédit a apporté une contribution essentielle en prouvant qu'il était possible de



12,6

MILLIARDS DE DOLLARS DE MICROCRÉDITS EN 2010 GRÂCE AUX AIDES D'IFC.

À gauche Un microcrédit accordé par un client d'IFC a permis à Bernice Akrong d'étendre son commerce à Ashiaman, dans la banlieue d'Accra (Ghana).

proposer des services financiers aux pauvres sur une large échelle et d'une manière viable ».

IFC sait que les pauvres sont particulièrement vulnérables aux pratiques bancaires déloyales, et elle continuera donc d'agir sur différents fronts pour garantir des pratiques loyales dans le secteur de la microfinance.

Les pays doivent aussi mettre en place des réglementations et des structures juridiques appropriées. À titre d'exemple, l'absence de centrale des risques peut favoriser les crises du microcrédit puisque les banques ne savent pas quels emprunteurs ont des prêts en cours auprès d'autres établissements.

Dans le cadre de son Programme mondial de centrales des risques, IFC a créé ou amélioré des centrales des risques dans plus de 14 pays et encouragé l'adoption de lois appropriées dans une bonne trentaine de pays. Elle conseille également les établissements de microfinance.

Bien que les études de court terme sur les résultats de la microfinance puissent aboutir à des conclusions différentes, le fait d'augmenter le volume de capitaux accessible aux entrepreneurs modestes sera bénéfique au développement sur le long terme, à condition d'agir avec circonspection. Les microcrédits ont permis à des millions de personnes dans le monde entier de montrer leur aspiration à s'élever dès lors qu'elles ont l'opportunité de le faire. IFC ne peut rester sourde à ce message.





REMÉDIER ACTIVEMENT AU MANQUE D'EAU

D'ici 2013, 100 millions de personnes supplémentaires devraient avoir accès à l'eau grâce aux interventions d'IFC.

LA CASAN, CLIENTE
D'IFC, FOURNIT DES
SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT À

2,3

MILLIONS
DE PERSONNES



Le Brésil abrite 14% des réserves d'eau douce du globe — et seulement 3% de la population mondiale. Pourtant, en dépit de cette nature bienveillante, des millions de Brésiliens pauvres n'ont pas accès à de l'eau propre. La croissance économique du pays s'accompagne d'une augmentation de la demande d'eau pour l'irrigation des cultures et le refroidissement des centrales électriques, réduisant encore davantage les quantités disponibles pour les usages domestiques.

La crise de l'eau ne peut que s'aggraver. « Charting our water future », une étude réalisée par IFC et ses partenaires, anticipe un déficit de 2,6 milliards de mètres cubes d'eau pour le Brésil d'ici 2030 — ironie du sort pour le pays où coule l'Amazone.

Le Brésil est une illustration extrême d'un phénomène plus général. La population mondiale augmente et avec elle, la demande de production agricole et de production d'énergie, fortement consommatrices d'eau. L'eau est le dénominateur commun des secteurs d'activités les plus essentiels au bien-être de l'homme. Mais elle ne doit pas devenir pour eux une contrainte.

Créer de nouvelles sources d'eau douce n'est pas possible, mais des améliorations peuvent être apportées au niveau du traitement et de la distribution. IFC agit dans ce sens en procurant l'équivalent de 22 millions



de dollars en reales brésiliens à la Companhia Catarinense de Agua e Saneamento. La CASAN fournit des services d'eau et d'assainissement à 2,3 millions d'habitants du sud du Brésil. Dans cette région, entre 23 et 40% de l'eau produite est actuellement perdue pour des raisons de matériel peu performant et d'erreurs de mesure simples.

La CASAN pense pouvoir remédier à ce problème tout en améliorant l'efficacité économique de ses opérations. Avec l'aide d'IFC, la compagnie d'eau compte remplacer 300 000 compteurs d'eau obsolètes et mettre à jour la base de données des abonnés en effectuant des visites d'inspection dans les logements. Ces visites permettront à la CASAN de repérer les résidents aux revenus modestes qui n'ont souvent pas droit aux tarifs subventionnés par l'État.

IFC et la CASAN espèrent faire la démonstration — aux autres compagnies de distribution d'eau ainsi qu'aux autres prêteurs — qu'il est parfois possible de concilier protection de l'environnement, développement et intérêts financiers.

En partenariat avec la Banque mondiale, IFC a élaboré un programme de financements destinés à des collectivités locales et des organismes publics bien gérés — comme la CASAN — qui ne nécessitent pas de garanties souveraines. L'impact potentiel à l'échelon local est plus important, car ces programmes évitent les lourdeurs administratives des institutions centrales.

Ce projet offre un exemple de la contribution d'IFC à la sécurité en matière d'eau. La Société s'est fixé comme objectifs pour 2013, par l'entremise de ses clients, de donner accès à l'eau à 100 millions de personnes, d'économiser ou de traiter 20 milliards de mètres cubes d'eau par an, et d'investir 1 milliard de dollars par an dans des projets portant sur la sécurité en matière d'eau.

3

PARTIE 3

RÉPONDRE AUX ATTENTES

*Priorités, fiche de performance,
enseignements*

Comment l'effet combiné exceptionnel
des investissements et des services-
conseil d'IFC maximise son impact
au plan du développement.

Priorités stratégiques

IFC s'efforce de fournir ce qui ne peut pas s'obtenir ailleurs. Elle offre aux clients un menu unique d'investissements et de conseils visant à promouvoir le développement d'un secteur privé viable sur les marchés émergents. La Société appelle cet apport unique son « additionnalité » et le mettre à profit pour maximiser son impact au plan du développement est l'un des fondements de sa stratégie. Ses interventions suivent cinq grandes priorités stratégiques qui lui permettent d'apporter une aide là où elle est la plus nécessaire et la plus utile.

Domaines d'intervention

1

PRIVILÉGIER LES MARCHÉS PIONNIERS

Pays IDA, États fragiles et en situation de conflit, et régions pionnières de pays à revenu intermédiaire

2

PRENDRE EN COMPTE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ASSURER UN DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Élaborer de nouveaux modèles d'activité et d'instruments financiers, définir et améliorer les normes

3

ÉLIMINER LES OBSTACLES À LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES DOMAINES DE L'INFRASTRUCTURE, DE LA SANTÉ, DE L'ÉDUCATION ET DE LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE

Accroître l'accès aux services de base et renforcer la chaîne de valeur de l'agroindustrie

4

DÉVELOPPER LES MARCHÉS LOCAUX DES CAPITAUX

Renforcement institutionnel, mobilisation des ressources et utilisation de produits financiers novateurs

5

CULTIVER LES RELATIONS À LONG TERME AVEC LES CLIENTS DANS LES MARCHÉS ÉMERGENTS

Utiliser la gamme complète des produits et services d'IFC pour orienter le développement des clients et les aider à accroître leurs activités au-delà des frontières nationales.

La fiche de performance

Résultats associés aux priorités stratégiques d'IFC

Indicateurs	Résultats	
	Ex. 11	Ex. 10
RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT		
Projets d'investissement ayant reçu une note élevée (notation du DOTS) ¹	67 %	71 %
Projets de services-conseil ayant reçu une note élevée ²	67 %	63 %
DOMAINES D'INTERVENTION		
MARCHÉS PIONNIERS		
Nombre de projets menés dans les pays IDA	251	255
Engagements dans les pays IDA (millions)	USD 4 867	USD 4 881
Dépenses au titre des services-conseil dans les pays IDA (millions) ³	USD 107	USD 95
Engagements dans la région Afrique subsaharienne (millions)	USD 2 150	USD 2 428
Engagements dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (millions)	USD 1 603	USD 1 572
PARTENARIATS CLIENTS		
Nombre de projets d'investissement Sud-Sud	32	71
Engagements au titre des projets d'investissement Sud-Sud (millions)	USD 1 034	USD 1 654
CHANGEMENT CLIMATIQUE		
Engagements dans les domaines de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables (millions)	USD 1 671	USD 1 644
INFRASTRUCTURE, SANTÉ, ÉDUCATION, ALIMENTATION		
Engagements dans les secteurs des infrastructures, de la santé, de l'éducation et de l'alimentation ⁴ (millions)	USD 2 200	USD 3 173
MARCHÉS LOCAUX DES CAPITAUX		
Engagements dans le domaine des marchés des capitaux (millions) ⁵	USD 8 176	USD 6 654
Engagements dans le secteur des micros, petites et moyennes entreprises (millions) ⁶	USD 6 020	USD 5 279

¹ Notation du DOTS : pourcentage de sociétés clientes dont les résultats au plan du développement sont jugés satisfaisants au 30 juin de l'année considérée, basés sur une moyenne mobile sur les six années suivant l'approbation des opérations (2002-2007 pour l'exercice 11).

² S'agissant des services-conseil, les notes d'efficacité au plan du développement portent sur les années civiles 2010 et 2009 (Ex.11 = AC 10 ; Ex.10 = AC 09).

³ Les données des exercices 10 et 11 reflètent l'adoption d'une meilleure méthodologie permettant de mesurer les dépenses au titre des services-conseil dans les pays IDA en incluant les projets régionaux.

⁴ Engagements des départements d'IFC chargés des infrastructures, des télécommunications et des technologies de l'information, du financement infranational, de la santé, de l'éducation et des agroindustries (qui ne couvre pas l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement alimentaire).

⁵ Engagements du département des marchés des capitaux d'IFC.

⁶ Y compris les MPME qui empruntent directement auprès d'IFC, les institutions financières dont plus de 50 % des entreprises clientes sont des MPME, et tout autre investissement visant spécialement les MPME en tant que principaux bénéficiaires.

Créer des opportunités là où elles font le plus défaut Qui en profite ?

IFC et ses clients apportent aux pays en développement de multiples contributions. La réussite des clients de la Société peut avoir des retombées sur toute l'économie et donner aux populations pauvres la possibilité d'améliorer leur condition.

Par l'intermédiaire de ses clients, IFC crée des possibilités pour les employés et leurs familles, les communautés locales, les fournisseurs, les investisseurs et les clients qui achètent leurs produits. Ses clients procurent aux administrations nationales et locales d'importantes recettes fiscales, qui sont autant de ressources utilisables pour aider les pauvres. Les clients peuvent faire appel aux ressources d'IFC pour agrandir ou moderniser leurs installations, améliorer leurs performances environnementales, renforcer leur gouvernement d'entreprise, perfectionner leurs systèmes de gestion et se rapprocher des normes de l'industrie.

IFC offre des services-conseil tant aux entreprises qu'aux gouvernements. La majeure partie des prestations de services-conseil d'IFC aux entreprises vont de pair avec ses services d'investissement, en vue d'en optimiser l'impact. Les services-conseil aux gouvernements vont de l'appui aux réformes du climat de l'investissement à la contribution à l'élaboration et la mise en œuvre de partenariats public-privé dans le domaine des infrastructures et d'autres services de base.

EMPLOI



En 2010, les clients dans lesquels IFC investit ont fourni 2,4 millions d'emplois, dont environ 890 000 par le biais d'investissements dans des fonds de participation et de placement privés, près de 366 000 dans l'agroindustrie, quelque 356 000 dans les industries manufacturières et les services et de l'ordre de 302 000 dans les services aux consommateurs et les services sociaux.

- IFC a investi dans un fonds de placement privé à l'appui d'entreprises qui ont offert des emplois directs à plus de 93 000 personnes en 2010.
- En Inde, IFC a investi dans une entreprise de production de thé qui a créé des emplois pour près de 32 000 personnes en 2010.
- En Turquie, IFC a investi dans une entreprise de fabrication de verre qui a employé plus de 17 000 personnes, dont 30 % ont été recrutées et formées dans le pays.
- Au Burkina Faso, au Liberia, au Rwanda et en Sierra Leone, les services-conseil d'IFC pour permettre aux gouvernements d'améliorer leur climat de l'investissement auraient contribué à créer plus de 50 000 emplois.

CLIENTS



En 2010, les clients dans lesquels IFC investit ont :

- Accordé à des micros, petites et moyennes entreprises un montant total de 140 milliards de dollars au titre de 9,7 millions de prêts – dont environ 8 millions étaient des microcrédits.
- Fourni des services collectifs de base à plus de 111 millions d'usagers : ils ont alimenté en eau 20 millions de consommateurs, produit de l'électricité et distribué à près de 74 millions d'abonnés et fourni des services de distribution de gaz à plus de 17 millions de ménages.
- Procédé à près de 180 millions de branchements téléphoniques.
- Assuré des services de santé à 7,5 millions de patients et des services d'éducation à un million d'élèves.

L'investissement d'IFC dans un groupe hospitalier privé au Moyen-Orient et en Afrique du Nord a permis au groupe de traiter plus d'un million de patients en 2010.

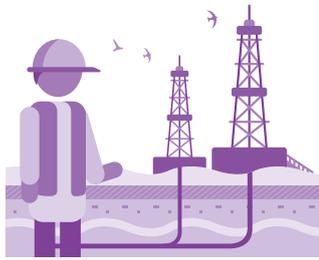
COMMUNAUTÉS LOCALES



Les politiques, les procédures et les normes de performance d'IFC aident ses clients à améliorer leur impact positif sur les communautés locales tout en évitant ou en atténuant les effets négatifs de leurs activités.

- L'an dernier, les entreprises clientes d'IFC ont dépensé plus de 156 millions de dollars au titre des programmes de développement de proximité et ses services-conseil ont dispensé des formations à 330 000 personnes dans le cadre des initiatives d'IFC visant à aider les entreprises à améliorer la qualité et l'impact de leurs dépenses communautaires.

FOURNISSEURS



En 2010, les clients dans lesquels IFC investit ont généré des milliards de dollars pour les fournisseurs nationaux. Ces clients ont effectué des achats d'un montant global de 21,5 milliards de dollars auprès des fournisseurs du secteur manufacturier et de 8,8 milliards de dollars dans le secteur des services aux consommateurs et des services sociaux. Les clients des investissements dans l'agroindustrie ont touché 2,5 millions d'exploitants agricoles.

- L'investissement d'IFC dans une usine mexicaine de traitement du calcaire contribue à développer la production d'une matière première pour l'industrie de base et le secteur de la construction. Cette entreprise a effectué des achats totalisant plus de 100 millions de dollars auprès des fournisseurs en 2010.
- En Chine, l'investissement d'IFC dans une entreprise de transformation céréalière a atteint 430 000 exploitants agricoles l'an dernier.
- Les formations dispensées aux exploitants agricoles et aux petites et moyennes entreprises dans 18 pays leur ont permis d'accroître leurs ventes annuelles de près de 200 millions de dollars.

ENVIRONNEMENT



Bon nombre de projets d'investissement et de services-conseil contribuent à lutter contre le changement climatique et à améliorer la viabilité environnementale et sociale. En 2010, les services-conseil ont atteint 200 entités grâce à des audits de la production propre et des ateliers de portée plus générale, et ont facilité la mobilisation de près de 40 millions de dollars pour le financement de la production propre rien qu'en Russie.

GOVERNEMENT



L'an dernier, les clients d'IFC ont contribué plus de 20 milliards de dollars aux recettes publiques. Ce montant inclut environ 8,2 milliards de dollars procurés par le secteur des infrastructures ; 5 milliards de dollars par le secteur du pétrole, du gaz et des mines ; et 2,5 milliards de dollars par le secteur manufacturier.

- L'un des principaux fournisseurs des services de télécommunications du Nigéria – un client d'IFC – a contribué l'an dernier 682 millions de dollars aux recettes publiques.
- Une compagnie d'électricité brésilienne financée par IFC a contribué aux recettes fiscales à hauteur de 3,7 milliards de dollars rien qu'en 2010. Près de la moitié des projets de services-conseil d'IFC privilégient les clients du secteur public.
- L'an dernier, IFC a aidé les pouvoirs publics de 30 pays à élaborer et mettre en œuvre plus de 60 réformes réglementaires pour améliorer le climat de l'investissement.
- En Haïti, en Jamaïque, aux Maldives, aux Philippines et en Sierra Leone, IFC a aidé les pouvoirs publics à concevoir et mettre en œuvre des partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures qui ont également généré 1,6 milliard de dollars d'économies pour les finances publiques.

Enseignements

IFC, en tant que centre d'apprentissage, évalue constamment ses atouts et ses lacunes — et met les résultats en pratique, ce qui améliore l'efficacité de ses investissements, de ses conseils et de ses activités de mobilisation.

Cœuvrant avec le Bureau du conseiller/ombudsman pour l'application des directives (CAO) et le Groupe indépendant d'évaluation, IFC répond aux préoccupations des personnes touchées par ses activités et évalue ses résultats. IFC mesure les effets transsectoriels qu'un seul projet peut avoir sur de multiples industries et régions. Appliquée régulièrement, cette méthode renforce la crédibilité et la confiance et améliore la transparence d'IFC aux yeux des parties prenantes.

CIBLER DAVANTAGE LA PAUVRETÉ



IFC veut donner à chacun la possibilité d'échapper à la pauvreté et d'améliorer ses conditions de vie. Une croissance économique rapide est utile à cet égard. Mais la structure de la croissance revêt également une importance cruciale. La croissance doit profiter à tous, et non pas seulement à quelques privilégiés.

Le rapport du Groupe indépendant d'évaluation (IEG) de cette année (voir page 92) présente la question sous un nouveau jour. Il a établi que la démarche d'IFC en

matière de lutte contre la pauvreté évolue dans le bon sens — en appuyant de plus en plus une croissance du secteur privé susceptible de profiter aux pauvres et aux personnes vulnérables.

Mais IFC peut faire encore plus. IEG a exhorté IFC à privilégier davantage la lutte contre la pauvreté, estimant qu'un plus grand nombre de projets devraient viser explicitement à faire reculer la pauvreté ou à promouvoir une croissance qui profite aux pauvres. IEG a estimé qu'IFC doit élargir l'horizon des pays pauvres dans lesquels elle investit, tirant parti de la forte expansion de ses investissements dans les pays les plus pauvres au cours de ces dernières années. Il a recommandé à IFC de renforcer ses investissements dans les secteurs de l'agroindustrie, de la santé, de l'éducation et des infrastructures — qui sont les secteurs les plus porteurs pour la promotion d'une croissance profitant à tous.

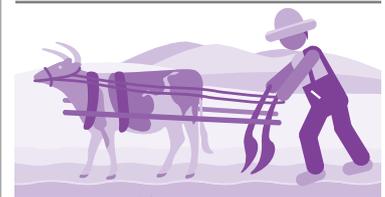
La pauvreté constitue un défi considérable tant par sa portée que sa complexité et IFC a, pendant des décennies, réfléchi à la meilleure manière de mobiliser le pouvoir du secteur privé pour relever ce défi. De ce fait, la démarche d'IFC doit être sélective : la Société doit intervenir là où elle estime qu'elle peut faire la plus grande différence et partout où elle pense être en mesure d'introduire des innovations qui favorisent l'ouverture des marchés et renforcent les industries qui ont la plus grande capacité à servir les populations négligées.

Le rapport de l'IEG est venu à point nommé, car ses recommandations générales coïncident avec la reconnaissance par IFC du fait qu'il est possible, dans bien des cas, de réaliser une croissance largement répartie et de favoriser l'intégration de toutes les parties prenantes. La stratégie d'IFC privilégie une telle

démarche. C'est ainsi que la Société a institué un groupe sur les plans d'activité profitant à tous qui est chargé d'appuyer les entreprises offrant des biens, services et emplois aux populations situées à la base de la pyramide économique (voir page 50).

Tout en cherchant davantage à promouvoir une croissance profitant à tous, IFC redouble d'efforts pour évaluer l'impact de ses projets sur la réduction de la pauvreté et la non-exclusion, afin d'utiliser cette information pour alimenter sa stratégie. IFC a adopté les Objectifs généraux de développement (voir page 79) pour déterminer qui bénéficie de ses activités, et dans quelle mesure. La Société estime que ses projets apportent une contribution appréciable à la lutte contre la pauvreté. Elle entend trouver de meilleurs moyens de chiffrer cette contribution.

FAIRE FACE AUX DILEMMES DE LA PRIVATISATION



Les investissements du secteur privé provoquent souvent une forte réaction des groupes préoccupés par leur impact sur les besoins fondamentaux de l'homme et les cultures autochtones. Les possibilités de conflit entre la société civile, les promoteurs et les gouvernements sont les plus grandes lorsque le secteur privé investit dans les domaines qui sont généralement considérés comme des services publics — projets d'eau, d'électricité et de transport — ou lorsqu'il finance de grands projets agricoles qui risquent de déplacer les producteurs pauvres.

Les questions concernant les avantages du développement du secteur privé et les craintes d'un éventuel « accaparement des terres » se posent avec plus d'acuité à la suite de la récente flambée des prix des denrées alimentaires et l'augmentation de la demande de biocombustibles. L'Organisation de coopération et de développement économiques s'attend à ce que l'investissement du secteur privé dans l'agriculture continue d'augmenter rapidement, posant des dilemmes pour la population rurale, qui constitue la majeure partie des pauvres de la planète.

Au fil des ans, IFC a joué un rôle de premier plan dans les initiatives visant à répondre à ces préoccupations – plus particulièrement grâce à ses Normes de performance et l'élaboration des Principes d'Équateur (voir page 72).

Son action se poursuit actuellement. Œuvrant avec le Groupe de la Banque mondiale et le conseiller/ombudsman, IFC trouve les moyens de faire face aux conflits pouvant découler de la privatisation et s'emploie à réduire les risques d'accaparement des terres. Elle se conforme aux principes d'un agroinvestissement responsable du Groupe de la Banque mondiale, qui mettent l'accent sur le respect des droits sur la terre et les ressources, la sécurité alimentaire, la transparence, la consultation et la viabilité.

Par ailleurs, IFC tire des enseignements de l'expérience du CAO, qui montre que les promoteurs des projets et les pouvoirs publics peuvent être mieux préparés s'ils prévoient l'éventualité de conflits entre les différents acteurs. Des mécanismes efficaces de prise en compte des plaintes, notamment lorsqu'ils sont prévus dans la conception initiale d'un projet, peuvent permettre de régler les conflits.

Le CAO a découvert en outre que les pouvoirs publics sont disposés à participer à d'autres options de règlement des conflits et des problèmes lorsqu'on leur offre des avantages et des assurances. Les offres de dialogue, d'inclusion, de

IFC A CONSULTÉ
PRÈS DE

350

PARTIES
INTÉRESSÉES LORS
DE L'EXAMEN DE
LA QUESTION DE
L'HUILE DE PALME.

IFC A INVESTI

4,9

MILLIARDS DE
DOLLARS DANS
LES PAYS LES PLUS
PAUVRES AU
COURS DE L'EX. 11.

possibilités de participation et de collaboration ne suffisent pas pour désamorcer les conflits.

IFC s'emploie à faire en sorte que ses projets procurent des avantages concrets aux communautés locales et autres parties prenantes. Elle est déterminée à appuyer des initiatives qui visent précisément à atteindre un tel objectif.

AMÉLIORER LES NORMES POUR LE SECTEUR DE L'HUILE DE PALME



Dans bon nombre de pays en développement, l'huile de palme est un moteur essentiel de croissance économique et de création d'emplois. C'est la principale huile de cuisson du monde en développement et un ingrédient dans les produits présentés en emballage – de la crème glacée aux détergents et produits cosmétiques. Près de 6 millions de personnes (petits exploitants agricoles pour la plupart) sont employées dans ce secteur à travers le monde.

Mais la production d'huile de palme n'est pas dénuée de risques environnementaux et sociaux, liés notamment au déboisement, à l'appauvrissement de la biodiversité et à l'accroissement des émissions de carbone causées par le défrichage des forêts tropicales et le drainage des tourbières. Ainsi, lorsqu'un audit du Conseiller/ombudsman du Groupe de la Banque mondiale a mis en évidence des lacunes dans la manière dont IFC appliquait ses normes de performance pour évaluer les investissements dans une grande entreprise de négoce et de raffinage d'huile de palme, la Société a analysé ce secteur de plus près pour s'assurer qu'elle finance le développement de manière à préserver les ressources naturelles et à respecter les communautés autochtones. Pour manifester

son engagement, IFC n'a effectué aucun nouvel investissement dans l'huile de palme pendant qu'elle élaborait une stratégie pour orienter son intervention dans ce secteur.

À partir de novembre 2009, IFC a consacré plus d'une année à des consultations avec les parties prenantes et des experts à travers le monde, pour examiner les principaux problèmes du secteur de l'huile de palme et le rôle du Groupe de la Banque mondiale. Les échanges de vues ont été très étendus. En fin de compte, IFC a rencontré près de 350 acteurs de 30 pays, un groupe comprenant des représentants du secteur privé, des gouvernements, des organisations de la société civile, des groupes autochtones, des groupes religieux, des petits producteurs, des donateurs et autres. IFC a également consulté 282 personnes de 51 pays par voie électronique et a organisé une réunion multipartite au niveau mondial à Francfort (Allemagne) avec 59 participants de 14 pays.

Les réactions des parties prenantes qui sont parvenues à IFC au cours des 18 mois de consultations – toutes répertoriées sur son site web – ont modelé un nouveau mécanisme stratégique visant à orienter le processus de prise de décision de la Société concernant le choix, la conception et l'exécution des projets d'huile de palme. IFC et la Banque mondiale œuvreront de concert pour mettre en évidence les possibilités de renforcer les politiques et les réglementations publiques et promouvoir les pratiques exemplaires dans le secteur privé. Dans le cadre du nouveau mécanisme, IFC privilégiera également les projets d'huile de palme qui stimulent les petites exploitations agricoles, ont des effets bénéfiques sur les communautés rurales, utilisent les sols déjà dégradés et mettent l'accent sur l'amélioration de la productivité des plantations existantes.

Pour en savoir plus sur l'action d'IFC dans le secteur de l'huile de palme, consulter www.ifc.org/palmoilstrategy.

4

PARTIE 4

**LES ACTIVITÉS
ET LE SAVOIR-FAIRE D'IFC*****Services d'investissement, services-conseil,
IFC Asset Management Company***

Plus importante institution mondiale
d'aide au développement dont les activités
concernent le secteur privé, IFC exerce
des activités dans plus de 100 pays
en développement.

Les marchés cibles des opérations d'IFC

Grâce à l'expérience qu'elle a acquise dans toutes les régions du monde et dans pratiquement tous les secteurs, la Société est en mesure d'offrir à ses clients un éventail inégalé d'avantages.

IFC met à profit les enseignements tirés de l'expérience d'une région pour apporter des solutions aux problèmes d'autres régions. Elle aide également les entreprises locales à mieux utiliser leur propre savoir en saisissant des opportunités dans d'autres pays en développement.

Emplacement des bureaux-pays d'IFC



Au 30 juin 2011

Les trois catégories d'activité d'IFC

Les trois catégories d'activité d'IFC (services d'investissement, services-conseil et IFC Asset Management Company) se complètent et permettent à la Société de mettre ses connaissances spécialisées de portée mondiale au service de ses clients dans les pays en développement. Elles lui donnent un avantage particulier pour aider le secteur privé à créer des opportunités dans ces pays : la Société peut adapter ses investissements et ses conseils aux besoins de ses clients en utilisant des formules novatrices et créatrices de valeur.

L'éventail de produits d'IFC est aussi varié que les demandes de ses clients. La Société fournit des financements à court terme comme à long terme et les accompagne de services-conseil qui aident les entreprises à se développer rapidement et de manière durable — par l'innovation, le relèvement des normes, l'atténuation des risques, le renforcement du climat des investissements et le partage des connaissances d'une branche d'activité ou d'une région à l'autre.

Grâce à ses trois catégories d'activités, IFC mobilise des ressources auprès de ses nombreux partenaires, ce qui lui permet d'accroître le volume des capitaux et des connaissances spécialisées pouvant être utilisés pour améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Les familles ayant de faibles revenus ont ainsi plus facilement accès aux écoles et aux hôpitaux. Les résidents de villages reculés peuvent être raccordés aux sources d'alimentation en eau et en électricité dont ils ont tant besoin. Enfin, les petits agriculteurs sont mieux en mesure de vendre leurs produits en exploitant les possibilités offertes par la chaîne d'approvisionnement mondiale.

SERVICES D'INVESTISSEMENT D'IFC

Les services d'investissement d'IFC rappellent fort à propos que les investisseurs privés peuvent promouvoir le développement des pays émergents et aider à faire reculer la pauvreté tout en réalisant des bénéfices.

Sa vaste gamme de services et de produits financiers peut contribuer à réduire la pauvreté et à stimuler la croissance à long terme en favorisant le développement d'entreprises viables, en encourageant l'entrepreneuriat et en mobilisant des ressources qui ne seraient pas disponibles en d'autres circonstances. Ses produits financiers sont adaptés aux besoins de chaque projet. La Société fournit du capital de croissance, mais il incombe aux intérêts privés de mobiliser la majeure partie des financements, d'assumer la direction des opérations et la responsabilité de la gestion des activités.

Durant l'exercice 11, IFC a investi 12,2 milliards de dollars dans 518 projets, dont 4,9 milliards de dollars ont été affectés à des projets dans des pays IDA. En outre, la Société a mobilisé 6,5 milliards de dollars supplémentaires à l'appui du secteur privé dans les pays en développement.

PRODUITS D'IFC

PRÊTS

IFC consent des financements sur projet et des prêts aux entreprises pour son propre compte durant une période allant généralement de 7 à 12 ans. Elle accorde aussi des prêts à des intermédiaires bancaires, à des sociétés de crédit-bail et à d'autres institutions financières qui rétrocèdent ces ressources.

Si, dans le passé, ses prêts étaient généralement libellés dans la monnaie des grandes nations industrielles, IFC accorde maintenant la priorité au montage de produits en monnaie nationale. Elle a octroyé des financements dans plus de 45 monnaies nationales, dont le peso colombien, la roupie indonésienne, le tengue du Kazakhstan, le dirham marocain, le nuevo sol péruvien, le peso philippin, le franc rwandais et le kwacha zambien.

Au cours de l'exercice 11, IFC a engagé près de 5 milliards de dollars au titre de nouveaux prêts.

PARTICIPATIONS

Les prises de participations fournissent l'appui au développement et le capital-développement à long terme dont les sociétés privées ont besoin. Ces investissements offrent également des possibilités de soutenir le gouvernement d'entreprise et de renforcer la responsabilité sociale.

IFC prend des participations dans des sociétés directement ou par le biais de fonds de participation privés. Pendant l'exercice 11, les prises de participation ont représenté près de 2 milliards de dollars sur le total des engagements effectués par la Société pour son propre compte.

En règle générale, IFC prend une participation de 5 à 20 % au capital d'une entreprise. Elle encourage les sociétés dans lesquelles elle investit à élargir l'actionnariat en procédant à leur inscription en bourse et, par conséquent, à développer les circuits des marchés financiers locaux. Elle investit également par le biais de prêts avec une composante de

participation aux bénéfiques, de prêts convertibles et d'actions privilégiées.

FINANCEMENT DU COMMERCE

Le programme de financement du commerce mondial mis en place par IFC garantit les obligations de paiement d'institutions financières agréées au titre d'échanges. Il permet d'accroître le volume des crédits commerciaux que les banques peuvent accorder et de compléter les financements de ces dernières en faisant bénéficier de mécanismes d'atténuation des risques, au cas par cas, plus de 200 banques réparties dans quelque 80 pays.

Au cours de l'exercice 11, IFC a émis plus de 3 100 garanties d'un montant total de 4,6 milliards de dollars. Plus de la moitié du volume des garanties émises a bénéficié à des pays admis à emprunter à l'IDA.

Par ailleurs, le Programme de liquidités pour le commerce mondial mis en place par la Société a fourni des liquidités à l'appui des échanges commerciaux dans les pays en développement. Ce mécanisme de riposte à la crise, auquel un prix a été décerné, a appuyé des échanges de plus de 15 milliards de dollars depuis sa création en 2009.

PRÊTS SYNDIQUÉS

Le Programme de prêts syndiqués d'IFC, le plus ancien et le plus important programme de syndication des banques multilatérales de développement, est un important outil de mobilisation de capitaux au service du développement. Depuis sa mise en place en 1957, ce programme a permis de mobiliser plus de 38 milliards de dollars auprès de plus de 550 institutions financières au titre de projets réalisés dans une centaine de marchés émergents.

Durant l'exercice 11, IFC a monté des prêts syndiqués d'une valeur de 4,7 milliards de dollars, montant record représentant plus du double du niveau atteint l'année précédente. Ce montant comprend les prêts B, les prêts parallèles et le produit des

AU COURS DE
L'EXERCICE 11,
IFC A ÉMIS PLUS DE

3 100

GARANTIES
DE FINANCEMENT
COMMERCIAL.

IFC A MONTÉ DES
PRÊTS SYNDIQUÉS
D'UNE VALEUR
RECORD DE

4,7

MILLIARDS DE
DOLLARS DURANT
L'EXERCICE 11.

cessions de participations à des prêts A. Environ 29 % de ce montant ont été consacrés aux pays IDA et aux régions pionnières et 67 % au secteur des infrastructures. Grâce à ses produits existants et à de nouveaux produits, la Société a élargi sa base d'investisseurs pour inclure les banques commerciales internationales, les banques locales et régionales dans les pays émergents, les fonds, les compagnies d'assurances et les organismes de financement du développement.

FINANCEMENTS STRUCTURÉS

Les produits structurés et les produits titrisés permettent de mettre à la disposition des clients d'IFC des financements d'un bon rapport coût-efficacité qu'ils auraient des difficultés à obtenir autrement. Parmi ces produits figurent les garanties partielles de crédit, les mécanismes structurés de liquidités, les instruments de transfert de risque de portefeuille, les opérations de titrisation et les produits financiers islamiques. IFC exploite ses compétences en matière de montages financiers, ainsi que la note AAA que lui attribuent les agences de notation internationales, pour aider ses clients à diversifier leurs sources de financement, à allonger leurs échéances et à contracter des emprunts dans la monnaie de leur choix.

SERVICES DE GESTION DES RISQUES DES CLIENTS

IFC fournit des produits dérivés à ses clients pour leur permettre de couvrir les risques associés aux taux d'intérêt, aux taux de change et aux prix des produits de base. IFC assure l'intermédiation entre ses clients dans les pays en développement et les teneurs de marchés de produits dérivés afin de permettre à ses clients d'avoir pleinement accès aux produits de gestion des risques.

SERVICES DE TRÉSORERIE

IFC finance ses activités de prêt en émettant des obligations sur les

marchés financiers internationaux et elle est souvent la première institution multilatérale à émettre des obligations en monnaie nationale sur de nombreux marchés émergents. La majeure partie des prêts consentis par IFC sont libellés en dollars, mais l'institution emprunte en diverses monnaies de manière à diversifier l'accès aux capitaux, à réduire le coût des emprunts et à promouvoir le développement des marchés financiers locaux. Les emprunts d'IFC ont continué de progresser parallèlement à ses activités de prêt. Les nouveaux emprunts sur les marchés internationaux se sont chiffrés à 9,8 milliards de dollars pour l'exercice 11.

GESTION DES LIQUIDITÉS

Le montant total des actifs liquides inscrits au bilan d'IFC était de 24,5 milliards de dollars au 30 juin 2011, contre 21 milliards de dollars l'exercice précédent. La majorité des liquidités sont libellées en dollars. Les risques associés aux liquidités libellées des devises autres que le dollar donnent lieu à des opérations de couverture en dollars qui permettent de gérer les risques de change. Le montant total des actifs liquides qui doit être détenu est déterminé dans le but d'assurer un niveau de ressources suffisant pour que la Société puisse faire face à ses engagements même en cas de tensions sur les marchés.

EMPRUNTS SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX POUR L'EXERCICE 11

Devise	Montant (équivalent en USD)	Pourcentage
Dollar des États-Unis	5 780 537 791	59,0 %
Dollar australien	1 943 565 660	19,8 %
Livre turque	497 982 830	5,1 %
Rand sud-africain	451 624 765	4,6 %
Réal brésilien	406 278 029	4,2 %
Livre sterling	313 000 000	3,2 %
Autres	403 788 344	4,1 %

SERVICES-CONSEIL D'IFC

Le développement du secteur privé ne nécessite pas seulement des financements. L'expérience montre combien les services-conseil peuvent contribuer à débloquer les investissements et à aider les entreprises à se développer et à créer des emplois.

IFC aide le secteur privé des pays émergents en fournissant des conseils, des solutions pour résoudre les problèmes et des services de formation aux entreprises, aux branches d'activité et aux pouvoirs publics. Son expérience lui a appris que les entreprises n'ont pas seulement besoin d'investissements financiers pour prospérer : elles ont besoin d'un environnement réglementaire propice à l'entrepreneuriat et de conseils sur l'optimisation des pratiques commerciales. Elle conseille les autorités nationales et locales sur les moyens d'améliorer le climat de l'investissement et de renforcer les infrastructures de base. Les pouvoirs publics représentent environ la moitié de ses projets de services-conseil. La Société aide également les clients dans lesquels elle investit à améliorer leur gouvernement d'entreprise et à renforcer leur viabilité.

IFC fournit ses conseils par l'intermédiaire des quelque 1 100 agents de ses services-conseil, basés dans 85 bureaux situés dans 73 pays. Les financements proviennent de bailleurs de fonds, d'IFC et des contributions des clients. Au cours de l'exercice 11, les dépenses au titre des projets de services-conseil se sont montées à 206,7 millions de dollars. Globalement, environ les deux tiers des dépenses qui ont bénéficié aux

clients situés dans divers pays ont été consacrés aux pays IDA.

DOMAINES D'INTERVENTION

ACCÈS AUX FINANCEMENTS

IFC aide à accroître l'offre et à réduire le coût des services financiers pour les particuliers, les microentreprises et les PME. Elle s'efforce en priorité d'aider ses clients à fournir des services financiers élargis aux particuliers (crédit, épargne, paiements, produits d'assurance, etc.) et de promouvoir la croissance et les créations d'emplois en facilitant l'octroi de prêts viables aux PME. IFC participe aussi à la mise en place de l'infrastructure financière nécessaire, telle que les centrales des risques et les registres de garanties. À la clôture de l'exercice 11, elle disposait d'un portefeuille comptant 244 projets en cours dans le domaine de l'accès aux financements d'un montant de près de 294 millions de dollars dans 67 pays. Les dépenses au titre des projets de l'exercice 11 se chiffraient à 63,3 millions de dollars. Globalement, 67 % des dépenses qui ont bénéficié aux clients situés dans divers pays ont été consacrés aux pays IDA et 10 % aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit.

CLIMAT DE L'INVESTISSEMENT

IFC aide les pouvoirs publics à mettre en œuvre des réformes visant à améliorer le cadre de l'activité économique ainsi qu'à attirer et conserver des investissements en encourageant le développement de marchés compétitifs, la croissance et les créations d'emplois. Elle s'efforce en priorité de concevoir et d'encourager les réformes réglementaires dans le but de créer un climat favorable aux entreprises et aux échanges commerciaux tout en éliminant les lacunes des cadres juridiques et en remédiant aux insuffisances de l'action des pouvoirs publics qui freinent l'investissement. À la fin de l'exercice 11, la Société possédait un portefeuille composé de 132 projets en cours dans le domaine du climat de l'investissement, répartis dans 57 pays et évalués à environ 204 millions de dollars. Les dépenses au titre des projets se sont chiffrées à 55,9 millions de dollars. Globalement, 79 % des dépenses qui ont bénéficié aux clients situés dans divers pays ont été consacrés aux pays

1 100

AGENTS DES
SERVICES-CONSEIL
TRAVAILLENT
DANS 73 PAYS.

2/3

LES
DES DÉPENSES AU
TITRE DES PROJETS
DE SERVICES-
CONSEIL ONT ÉTÉ
CONSCRÉS AUX
PAYS IDA.

IDA et 25 % aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit.

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ

IFC aide les autorités nationales à concevoir et mettre en place des partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures et d'autres services publics de base. Ses conseils aident les pouvoirs publics à assurer une croissance économique à long terme et à améliorer les conditions de vie dans leur pays en mobilisant la capacité du secteur privé à accroître l'accès aux services publics, tels que l'électricité, l'eau, la santé et l'éducation, tout en améliorant leur qualité et leur efficacité. À la clôture de l'exercice 11, IFC disposait d'un portefeuille de 67 projets en cours dans 41 pays, représentant environ 91 millions de dollars. Les dépenses au titre des projets se chiffraient à 27,8 millions de dollars. Globalement, la moitié des dépenses qui ont bénéficié à divers pays a été consacrée aux pays IDA et 16 % sont allés aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit.

ACTIVITÉS DURABLES

IFC apporte son soutien au développement de marchés durables, performants et au service de tous. En s'appuyant sur ses normes de performance environnementale et sociale, la Société s'efforce de promouvoir des pratiques commerciales durables dans des secteurs tels que l'agroalimentaire, les infrastructures, les hydrocarbures, les industries extractives, l'industrie manufacturière et les services. Ses programmes encouragent l'adoption de bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise, renforcent les capacités des petites sociétés et des petites exploitations agricoles, aident les femmes chefs d'entreprise et font participer le secteur privé à la recherche de solutions en matière de changement climatique. À la clôture de l'exercice 11, IFC disposait d'un portefeuille de 199 projets en cours dans 70 pays, représentant 231,6 millions de dollars. Les dépenses au titre des projets se chiffraient à 59,8 millions de dollars. Globalement, 56 % des dépenses qui ont bénéficié aux clients situés dans divers pays ont été consacrés aux pays IDA et 11 % aux États fragiles et aux pays touchés par un conflit.

IFC ASSET MANAGEMENT COMPANY

IFC Asset Management Company (AMC), filiale à part entière d'IFC, mobilise et gère des fonds de tierces parties à l'appui d'investissements dans les pays en développement et sur les marchés pionniers. Elle a été créée en 2009 pour accroître les apports de capitaux à long terme sur ces marchés d'une manière qui appuie les objectifs de développement d'IFC et permettent de procéder à des investissements rentables pour d'autres entités.

AMC investit aux côtés d'IFC et tous ses investissements tiennent compte des normes de performance d'IFC. Elle mobilise des fonds auprès de grands investisseurs institutionnels qui cherchent à accroître leurs engagements dans les pays émergents et qui souhaitent tirer parti du portefeuille de transactions d'IFC, de ses méthodes d'investissement et des rendements supérieurs dont attestent ses antécédents. Au cours des 20 dernières années, le taux de rendement interne moyen des prises de participation de la Société a dépassé 20 % par an.

AMC aide IFC à s'acquitter d'une de ses principales missions en matière de développement : mobiliser des capitaux supplémentaires à l'appui d'investissements dans les entreprises privées productives des pays en développement. Par ailleurs, AMC renforce l'impact d'IFC dans le domaine du développement en augmentant le montant et le nombre

des investissements que la Société peut effectuer.

Au 30 juin 2011, AMC gérait des actifs d'une valeur approximative de 4,1 milliards de dollars. Elle gère des fonds au nom d'un large éventail d'investisseurs institutionnels, parmi lesquels des fonds souverains, des fonds de pension et des institutions de financement du développement (IFD).

FONDS AMC

FONDS DE RECAPITALISATION D'IFC

Le Fonds de recapitalisation d'IFC, doté de 3 milliards de dollars, se compose d'un fonds de participation d'environ 1,3 milliard de dollars et d'un fonds de créances subordonnées d'environ 1,7 milliard de dollars. Lancé en 2009, le Fonds de recapitalisation contribue à renforcer les banques qui présentent une importance systémique dans les pays émergents en les aidant à faire face aux fléchissements de la conjoncture financière et économique. Il est alimenté conjointement par un investissement de 2 milliards de dollars de Japan Bank for International Cooperation et un investissement d'IFC à hauteur de 1 milliard de dollars. Entre le lancement du Fonds et la fin de l'exercice 11, les engagements au titre d'investissements se sont montés à 960,1 millions de dollars en faveur de neuf banques commerciales de divers pays (Bahreïn, Honduras, Malawi, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Philippines, Serbie et Viet Nam) et d'une banque régionale africaine.

FONDS POUR L'AFRIQUE, L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES (ALAC) D'IFC

Lancé en 2010, le Fonds ALAC d'IFC, doté d'un milliard de dollars, bénéficie d'engagements de la part d'IFC, de PGGM, société néerlandaise de gestion de fonds de pension, de Korea Investment Corporation, du Fonds étatique des hydrocarbures de la République d'Azerbaïdjan, de la Caisse commune des pensions du personnel des

À LA FIN DE L'EXERCICE 11, AMC GÉRAIT DES ACTIFS D'UNE VALEUR DE

4,1

MILLIARDS DE DOLLARS.

LE TAUX DE RENDEMENT INTERNE DES PRISES DE PARTICIPATION D'IFC A ATTEINT

20 %

Nations Unies, de l'Agence des investissements d'Abou-Dhabi et d'un fonds public saoudien. ALAC prend des participations conjointement avec IFC dans un large éventail de secteurs en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes. Entre le lancement du Fonds et la clôture de l'exercice 11, les engagements au titre d'investissements se sont montés à 172,4 millions de dollars dans divers pays (Brésil, Mexique, Nigéria, Trinité-et-Tobago) et deux sociétés africaines régionales exerçant des activités l'une dans le secteur du ciment, l'autre dans le secteur bancaire.

FONDS DE RECAPITALISATION POUR L'AFRIQUE

Créé durant l'exercice 11, le Fonds de recapitalisation pour l'Afrique a pour mission d'investir dans les établissements bancaires commerciaux jouant un rôle systémique important en Afrique du Nord et en Afrique subsaharienne. À la clôture de l'exercice 11, le Fonds avait procédé à un engagement au titre d'investissements (au Malawi).

Les compétences spécialisées d'IFC

Le rôle primordial que joue IFC dans le développement durable du secteur privé tient à un avantage distinctif : la profondeur et l'étendue de connaissances spécialisées acquises au cours de plus de 50 ans consacrés à promouvoir la réussite et l'expansion des entreprises des marchés émergents.

IFC exploite sa connaissance des branches d'activité au niveau mondial pour s'attaquer aux principaux problèmes de développement des années à venir, parmi lesquels le changement climatique, le chômage, la sécurité alimentaire et la sécurité en matière d'eau.

AGROINDUSTRIE ET SECTEUR FORESTIER



L'agroindustrie est une priorité stratégique pour IFC en raison de l'impact profond de ce secteur sur le développement et de sa forte contribution à la réduction de la pauvreté. Le secteur agricole est souvent à l'origine de la moitié du PIB et des emplois dans de nombreux pays en développement.

IFC aide le secteur privé à faire face à une demande plus importante et à la montée des prix des denrées alimentaires sans nuire à l'environnement et sans faire d'exclus au plan social. La Société soutient des initiatives mondiales pour la production durable de produits agricoles de base. Elle propose des mécanismes de financement des fonds de roulement pour aider ses clients à financer les stocks et les achats de semences, d'engrais, de produits chimiques et de carburant des agriculteurs.

Pour faciliter le commerce et réduire les coûts, IFC réalise des investissements dans des infrastructures telles que les entrepôts et les chambres froides. Elle s'emploie à promouvoir l'exploitation des terres à des fins de production durable, l'amélioration de la productivité grâce au transfert de technologies, et l'utilisation la plus efficace possible des ressources.

IFC aide les entreprises à établir des références pour une production responsable, conformément aux meilleures pratiques applicables. Dans des domaines tels que la fixation du carbone, la gestion des bassins hydrographiques, la préservation de la biodiversité et la production d'énergie renouvelable, IFC peut aider à générer de nouveaux revenus grâce à ses propres services environnementaux.

MARCHÉS FINANCIERS



Des marchés financiers solides sont essentiels au développement : ils assurent une allocation efficace des ressources, créent des emplois et stimulent la croissance économique. Les investissements dans ce secteur représentent une part importante des nouveaux engagements d'IFC, à savoir plus de 25 % au cours de l'exercice 11.

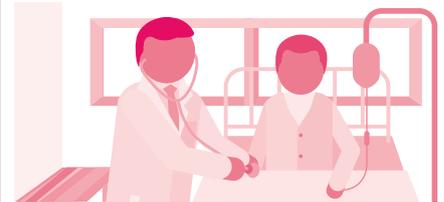
L'action d'IFC est axée, entre autres, sur les petites et moyennes entreprises, la microfinance, le commerce et le changement climatique. IFC est un investisseur de premier plan dans le secteur de la microfinance. Elle crée des produits innovants, tels que les instruments permettant aux agriculteurs de couvrir les risques liés aux prix des produits de base, pour aider les pauvres et apporter des solutions aux problèmes de développement (voir page 53).

Elle reprend ses investissements dans le financement des logements et soutient le développement des marchés des capitaux à la suite de la crise financière mondiale – une crise qui fait nettement ressortir la nécessité de l'action d'IFC sur

les marchés financiers. Les petites et moyennes entreprises, qui fournissaient plus de la moitié des emplois dans le monde entier, ont vu leurs lignes de crédit diminuer ou disparaître. Les investisseurs s'étant retirés des marchés des capitaux, IFC est intervenue pour combler le vide.

Pour accroître au maximum l'impact de son action, IFC collabore avec des intermédiaires financiers pour mettre des produits financiers et les meilleures pratiques à la disposition d'un plus grand nombre d'entreprises et aussi à plus d'entrepreneurs du secteur de la microfinance qu'elle ne le pourrait seule (voir page 36).

SERVICES SOCIAUX ET SERVICES AUX CONSOMMATEURS



IFC est le plus important investisseur multilatéral au monde dans les secteurs des services de santé et d'éducation privés des marchés émergents. Elle investit dans ces secteurs parce qu'ils sont essentiels au développement humain et économique : les services de santé contribuent à améliorer la qualité de la vie et l'éducation constitue un puissant instrument de réduction de la pauvreté et de valorisation du capital humain.

IFC s'efforce d'améliorer l'accès à des services de santé et d'éducation de qualité tout en contribuant au développement de secteurs créateurs d'emplois tels que le tourisme, la distribution et les biens immobiliers. Elle aide à améliorer les normes de qualité et d'efficacité, à faciliter la diffusion des meilleures pratiques et à créer des emplois pour des professionnels qualifiés. IFC collabore aussi étroitement avec la Banque mondiale et les autorités nationales en vue d'adapter les stratégies des pays en développement qui n'ont pas suffisamment de ressources.

IFC aide les entreprises partenaires à accroître leur impact sur le développement. Outre les investissements directs qu'elle effectue dans les entreprises citoyennes, elle a également pour rôle de partager les

connaissances et les compétences spécialisées dans les branches d'activité, de financer les entreprises de petite taille, de relever les normes dans les domaines de la médecine et de l'éducation, et d'aider les clients à élargir la portée de leurs services pour en faire bénéficier les populations à faible revenu.

INFRASTRUCTURE



Environ 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des installations sanitaires adéquates dans les pays en développement. Au moins 1,6 milliard de personnes n'ont pas accès à l'électricité, et 884 millions ne peuvent pas se procurer de l'eau salubre.

IFC aide à élargir l'accès à l'électricité, aux transports et à l'eau en finançant des projets d'infrastructure et en fournissant aux gouvernements clients des conseils sur les partenariats public-privé.

IFC ajoute de la valeur à son action en concevant des partenariats public-privé et des projets novateurs dans des marchés difficiles. Elle atténue les risques et exploite ses capacités spécialisées, notamment pour effectuer des montages financiers. Une proportion non négligeable des services-conseil d'IFC bénéficie de l'appui d'autres institutions du Groupe de la Banque mondiale et des partenaires donateurs.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE



Le secteur des industries manufacturières contribue de manière cruciale à la création d'opportunités et à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. En général, les clients qui sollicitent les services

d'IFC dans ce secteur créent ou préservent davantage d'emplois que ceux de tout autre secteur.

IFC a accru ses activités dans ce secteur, qui englobe les matériaux de construction, les équipements à haut rendement énergétique, les produits chimiques, ainsi que l'énergie solaire et éolienne. Elle investit dans des sociétés qui développent de nouveaux produits et marchés, qui se réorganisent ou qui se modernisent afin d'être plus compétitives au niveau international.

La Société privilégie les clients qui sont, ou peuvent être, des acteurs solides sur les marchés locaux. Dans les pays à revenu intermédiaire, elle apporte de plus en plus son appui aux entreprises locales de second rang et aux investissements transfrontières. Elle cherche à contribuer activement au développement des entreprises locales dans les pays les plus pauvres. Étant donné que les branches d'activité considérées comptent parmi celles qui émettent le plus de carbone, la Société aide ses clients à monter et à réaliser des investissements qui contribuent à réduire les émissions de carbone et la consommation d'énergie.

PÉTROLE, GAZ ET INDUSTRIES EXTRACTIVES



Le rôle d'IFC dans le secteur des hydrocarbures et des industries extractives consiste à aider les pays en développement à tirer des avantages économiques durables des ressources naturelles. La Société fournit des financements et des services-conseil à ses clients du secteur privé. Elle aide également les autorités nationales à mettre en place des cadres réglementaires et à renforcer leur capacité à gérer ces branches d'activité sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction des ressources à la gestion des recettes et des dépenses.

Les combustibles fossiles tels que le gaz naturel permettent de faire la transition vers une économie plus décarbonnée. Outre ces combustibles, les investissements d'IFC dans le domaine de l'énergie appuient un

ensemble de sources d'énergie traditionnelles ou de substitution, telles que l'éolien, le solaire et le thermique.

IFC appuie les investissements du secteur privé dans les industries extractives en faisant en sorte que les populations locales en tirent des avantages concrets tels que des emplois, des infrastructures améliorées et des débouchés économiques. La Société aide également à renforcer les capacités des entreprises locales et de petite taille, collabore avec les populations locales en vue d'améliorer les avantages que procurent les projets au plan du développement à long terme, et encourage la transparence et un bon gouvernement d'entreprise afin de lutter contre la corruption.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS



Grâce aux technologies modernes de l'information et des communications, il est plus facile aux populations pauvres d'avoir accès à des services et à des ressources. Ces technologies accroissent les opportunités ainsi que l'efficacité des marchés et des institutions.

IFC s'emploie à élargir la disponibilité de ces technologies afin de promouvoir une croissance économique durable et une bonne gouvernance, de renforcer l'intégration sociale et de faire reculer la pauvreté. Elle dirige les investissements vers des sociétés privées qui poursuivent des activités dans le domaine des infrastructures de communication et des technologies de l'information et qui mettent au point des technologies respectueuses du climat.

IFC a les moyens de mobiliser des ressources additionnelles dans le cadre de son programme de prêts syndiqués et de garanties. Elle associe généralement des co-investisseurs à ses projets, ce qui rassure les autres investisseurs privés et les encourage à intervenir dans des marchés souvent jugés trop risqués.

L'établissement de normes

LES NORMES DE PERFORMANCE D'IFC

Depuis leur entrée en vigueur en 2006, les normes de performance d'IFC sont devenues une référence reconnue dans le monde entier en ce qui concerne la gestion des risques environnementaux et sociaux dans le secteur privé. Le respect de ces normes constitue souvent une condition préalable à la levée de fonds par les entreprises, notamment sur les marchés internationaux.

Soixante-douze établissements financiers ont désormais adopté les Principes d'Équateur, un cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux facultatif élaboré par les banques du secteur privé sur le modèle des normes de performance d'IFC. De surcroît, 32 organismes de crédit à l'exportation de pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques utilisent les normes de performance comme critère de référence. Les institutions européennes de financement du développement utilisent les normes de performance dans le cadre de leurs activités et, en 2008, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement a calqué ses prescriptions de résultats sur les normes de performance d'IFC. Enfin, plusieurs entreprises privées et associations professionnelles utilisent ces normes comme référence en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Les normes de performance d'IFC définissent les rôles et responsabilités qui incombent aux clients de la Société dans le cadre de la gestion de leurs projets, ainsi que les conditions à remplir pour obtenir et conserver son appui. Elles visent à aider les clients à éviter, atténuer et gérer les risques environnementaux et sociaux de manière à exercer des activités de façon durable. Tous les investissements d'IFC font l'objet d'une évaluation visant à déterminer leur conformité aux normes de performance applicables. Les clients font savoir à IFC que les compétences dont elle dispose dans ce domaine ont joué un rôle important dans leur décision de travailler avec elle.

IFC a établi huit normes de performance. De plus amples informations sur chacune d'entre elles sont disponibles à l'adresse <http://www.IFC.org/performancestandards>.

Ces normes font partie intégrante du Cadre pour une action durable d'IFC (voir page 96), que cette dernière a mis à jour après avoir consulté un large éventail de

parties prenantes : clients de la Société, populations concernées, représentants du secteur financier, organismes financiers multilatéraux et bilatéraux, syndicats, organisations de la société civile, groupes de réflexion, institutions des Nations Unies et pouvoirs publics.

Les normes de performance d'IFC

1

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES
ET DES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

2

MAIN-D'ŒUVRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

3

UTILISATION EFFICIENTE DES RESSOURCES ET
PRÉVENTION DE LA POLLUTION

4

SANTÉ, SÛRETÉ ET SÉCURITÉ
DES COMMUNAUTÉS

5

ACQUISITION DE TERRES ET RÉINSTALLATIONS
FORCÉES

6

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET GESTION
DURABLE DES RESSOURCES BIOLOGIQUES

7

PEUPLES AUTOCHTONES

8

PATRIMOINE CULTUREL

TABLES RONDES SUR LES PRODUITS DE BASE AGRICOLES

La production agricole mondiale utilise déjà d'énormes quantités d'eau douce. En se développant, elle menace les forêts et la diversité biologique.

Cette évolution de l'utilisation des sols accentue le changement climatique. Elle risque d'entraîner une modification des régimes pluviométriques et d'aggraver les incertitudes qui pèsent sur la productivité agricole, donc de compromettre la sécurité alimentaire.

Le renforcement de la sécurité alimentaire passe par un accroissement de la productivité, de l'efficacité et de la viabilité de la production agricole. Aussi, IFC s'efforce-t-elle de bâtir un consensus mondial en matière de production durable en soutenant l'organisation de tables rondes sur les produits de base agricole auxquelles participent les principaux intervenants de la chaîne d'approvisionnement agricole, du secteur bancaire et de la société civile. Ces acteurs collaborent à la définition de principes de production durable applicables à divers produits de base.

La première de ces tables rondes, à savoir la Table ronde pour la production durable d'huile de palme, a été organisée en 2004. Grâce à la collaboration de diverses parties prenantes – l'Association des producteurs d'huile de palme d'Indonésie, Unilever, HSBC, WWF, Oxfam, IFC et de nombreux autres participants –, les premières quantités d'huile de palme portant le label « développement durable » sont apparues sur le marché en novembre 2009. Depuis, plus de 4 millions de tonnes ont été certifiées.

Avec le concours financier du Fonds pour l'environnement mondial et d'autres bailleurs de fonds, IFC intervient dans le cadre de plusieurs initiatives de ce type, notamment la Table ronde sur le soja responsable et l'Union pour le BioCommerce éthique.

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

Un gouvernement d'entreprise de qualité aide les clients d'IFC à améliorer leurs résultats.

Il renforce leur processus de prise de décision, les encourage à faire preuve d'efficacité dans la planification de la relève et améliore leurs chances de prospérer à long terme, quels que soient le type d'entreprise ou les sources de financement de la société. Il renforce aussi leur accès aux capitaux, accroît leur valeur sur le marché et, d'une manière générale, favorise un développement économique durable.

IFC considère comme une priorité l'amélioration du gouvernement d'entreprise de ses clients dans le secteur privé des pays en développement. Elle fournit des conseils sur l'adoption de pratiques plus rationnelles par les conseils d'administration, le renforcement des droits des actionnaires et l'amélioration de la gestion des risques et de la diffusion de l'information. Elle conseille également les régulateurs, les marchés boursiers et d'autres acteurs qui souhaitent améliorer le gouvernement d'entreprise.

L'expérience d'IFC lui permet d'adapter les principes internationaux aux réalités du secteur privé dans le monde en développement. C'est pourquoi les banques de développement et d'autres investisseurs opérant dans les marchés émergents se tournent maintenant vers IFC pour qu'elle leur indique la voie à suivre en matière de gouvernement d'entreprise.

IFC intervient dans ce domaine de diverses manières, notamment grâce à la mise au point d'une méthodologie de gouvernement d'entreprise qui permet d'évaluer les risques et les opportunités ; les institutions qui financent le développement considèrent cette méthodologie comme le plus perfectionné des systèmes de ce type. Elle sert de base à la démarche commune que les principales IFD envisagent de formuler au sujet du gouvernement d'entreprise (voir page 34).

Par ailleurs, IFC promeut le gouvernement d'entreprise auprès des responsables de l'action publique, des organismes de réglementation, des organisations

d'administrateurs de sociétés de premier rang et des médias spécialisés dans les questions commerciales par le biais du Forum mondial sur le gouvernement d'entreprise, un fonds fiduciaire financé par plusieurs bailleurs. La Société réunit des investisseurs internationaux et des chefs d'entreprise de premier plan afin d'examiner les réformes nécessaires en matière de gouvernement d'entreprise pour attirer davantage de capitaux.

IFC dispense une formation à ses chargés d'investissement qui leur permet de déterminer cinq sources de risques et d'opportunités : la détermination de l'équipe de direction de la société cliente à avoir un solide gouvernement d'entreprise ; la structure et les fonctions du conseil d'administration en termes de supervision et de stratégie ; la qualité du cadre de gestion des risques ; le degré de transparence et de diffusion de l'information ; et le traitement des actionnaires minoritaires, comme IFC.

La mobilisation et les partenariats

LA FORCE DU PARTENARIAT

Dans les pays pauvres, les besoins du secteur privé sont bien supérieurs aux moyens d'IFC. C'est pourquoi la Société a placé le principe de mobilisation des ressources au centre de sa stratégie. En mobilisant des fonds auprès d'autres investisseurs, elle peut stimuler plus efficacement le secteur privé et conserver ses propres ressources.

Durant l'exercice 11, IFC a plus que jamais utilisé cet outil : sa collaboration avec les banques, les institutions financières internationales, les fonds souverains, les fondations et d'autres partenaires a permis de mobiliser 6,5 milliards de dollars à l'appui du développement. Plus de deux fois supérieure au montant des ressources mobilisées durant l'exercice 06, cette somme a aidé la Société à économiser 1,3 milliard de dollars de capital.

Chaque dollar investi par IFC au cours de l'exercice 11 a permis de lever plus de 50 cents auprès d'autres sources. Ces ressources ont été dirigées vers les pays en développement pour promouvoir une croissance solidaire et durable. Elles aident aussi IFC en lui donnant la marge de manœuvre dont elle a besoin pour mettre en œuvre un budget rigoureux et travailler dans les limites de ses ressources financières.

La mobilisation de ressources auprès de tiers peut se faire de diverses façons. IFC a généralement recours à des programmes de prêts syndiqués, qui permettent aux investisseurs de s'associer à la Société pour investir au moyen d'opérations de prêts B, de prêts parallèles ou de participations à des prêts A. Dans les pays en développement, les banques locales et régionales considèrent de plus en plus les opérations de syndication d'IFC comme un moyen de pénétrer de nouveaux marchés, ce qui permet aux clients d'IFC d'accéder à de nouvelles ressources financières.

En outre, IFC collabore avec d'autres institutions financières internationales (IFI) dans le cadre du Programme de coopération des IFI et a animé la création d'un Accord-cadre

de coopération, qui fournit aux IFI le cadre dont elles ont besoin pour cofinancer des projets de manière efficace.

Pour autant, les opérations de syndication ne sont pas le seul moyen de réaliser des investissements avec IFC. En matière de mobilisation des ressources, la dernière innovation de la Société s'appelle IFC Asset Management Company. Cette filiale d'IFC lancée pendant l'exercice 09 permet aux investisseurs de bénéficier des compétences spécialisées de la Société tout en obtenant de solides résultats au niveau du rendement du capital et un impact au plan du développement. Cet organisme joue un rôle essentiel tant du point de vue de la mission d'IFC que du développement du secteur privé.

FORGER DES PARTENARIATS PRODUCTIFS

IFC collabore avec les autorités nationales, les entreprises, d'autres organisations multilatérales et des fondations pour promouvoir des partenariats novateurs de bailleurs de fonds dans le but de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie.

La manière dont la Société conçoit ses relations avec les bailleurs privilégie les partenariats de longue durée, oriente l'attention sur l'évaluation des résultats et l'efficacité, et assure une visibilité adéquate à ses partenaires donateurs.

Les bailleurs qui sont partenaires d'IFC aident de manière cruciale la Société à accroître son impact au plan du développement. Leur appui financier non seulement ajoute à la contribution d'IFC aux services-conseil mais renforce l'impact de ses opérations d'investissement en renforçant la collaboration et en promouvant des priorités communes.

Les partenariats forgés par IFC avec les bailleurs de fonds dépassent souvent le cadre d'une simple relation de financement pour aboutir à une compréhension mutuelle des objectifs poursuivis et à un partage des connaissances. La Société encourage cette évolution en s'associant avec ses bailleurs pour s'attaquer à des thèmes communs tels que

CHAQUE DOLLAR
INVESTI PAR IFC A
PERMIS DE LEVER
PLUS DE

50 CENTS

AUPRÈS D'AUTRES
SOURCES.

DURANT
L'EXERCICE 11, IFC
A MOBILISÉ

6,5

MILLIARDS
DE DOLLARS
EN FAVEUR DU
DÉVELOPPEMENT.

le changement climatique et la sécurité alimentaire. Ce faisant, elle s'efforce de mener la réflexion et de stimuler une action coordonnée.

Durant l'exercice 11, IFC a collaboré avec ses partenaires bailleurs de fonds pour s'attaquer aux problèmes les plus pressants au plan du développement, notamment le chômage, la sécurité alimentaire, le changement climatique, l'infrastructure ainsi que les États fragiles et les pays touchés par un conflit. Compte tenu des limites des ressources disponibles et des difficultés financières rencontrées à l'échelle mondiale, ces partenariats permettent fondamentalement de maximiser l'impact de l'action d'IFC sur le développement. IFC juge essentiel d'informer les bailleurs de la manière dont leurs fonds sont utilisés et des résultats qu'ils ont contribué à obtenir.

COLLABORATION AVEC LES BAILLEURS DE FONDS

Pendant l'exercice 11, dix-neuf États donateurs et plusieurs partenaires institutionnels et privés ont effectué de nouveaux engagements en faveur d'IFC, dont les services-conseil ont reçu 203,7 millions de dollars de la part de ces bailleurs.

Durant ce même exercice, IFC a contribué à promouvoir le développement du secteur privé en Europe centrale et orientale ainsi qu'en Afrique subsaharienne avec le soutien généreux du ministère autrichien des Finances et de la Banque de développement autrichienne (OeEB). Le partenariat a été renforcé cette année sur le plan des investissements grâce à la signature d'un Accord-cadre de coopération avec OeEB. De surcroît, la République de Corée a rejoint les rangs des donateurs d'IFC.

Avec l'appui de l'Autriche, IFC a annoncé plusieurs projets visant à accroître l'accès aux financements, à renforcer la sécurité alimentaire, à remédier aux crises et à améliorer le cadre de l'activité économique en Europe centrale et orientale. Au cours de l'exercice 11, la contribution de l'Autriche à IFC s'est montée à plus

de 20 millions de dollars. Ce pays, de surcroît, est l'un des principaux promoteurs du programme Service-conseil pour l'investissement étranger, et plusieurs opérations majeures relatives au climat de l'investissement ont été conduites à partir du bureau d'IFC à Vienne.

Nos relations avec le Canada se sont aussi renforcées. Durant l'exercice 11, le Canada a promis un concours financier à l'appui des programmes d'IFC. Ces programmes devraient engendrer des approches novatrices permettant d'atténuer le changement climatique, d'élargir l'accès des petites et moyennes entreprises aux financements, d'accroître la productivité agricole et de réduire la vulnérabilité aux chocs alimentaires.

Les liens entre IFC et la Banque islamique de développement se sont renforcés au cours des dernières années : d'une collaboration de portée générale au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les deux institutions sont passées à des initiatives plus ciblées, telles que la Facilité de financement des infrastructures des États arabes et l'initiative « L'éducation pour l'emploi ».

Pendant l'exercice 11, IFC et la Banque islamique de développement ont réalisé une étude sur les liens entre l'éducation et l'emploi dans la région MENA. Intitulée « L'éducation pour l'emploi », cette étude examine l'état de la formation professionnelle et les besoins du marché du travail et formule des recommandations visant à combler l'écart existant.

Dans le cadre de leur engagement en faveur de la réduction de la pauvreté et de l'amélioration des moyens de subsistance des habitants des pays en développement, IFC et la Fondation Gates collaborent à la recherche de solutions créatives dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services de santé privés, de l'eau, de l'hygiène et de l'accès aux financements.

Au cours de l'exercice 11, la Fondation Gates a contribué au financement d'une analyse des systèmes de paiement de certains programmes de santé indiens. Publié

**LES ENGAGEMENTS
DES BAILLEURS DE
FONDS À L'APPUI
DES SERVICES-
CONSEIL D'IFC SE
SONT MONTÉS
À ENVIRON**

204

**MILLIONS
DE DOLLARS.**

**LES ENGAGEMENTS
DES ÉTATS ONT
AUGMENTÉ DE**

12,7 %

**DURANT
L'EXERCICE 11.**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DES BAILLEURS DE FONDS AU TITRE DES SERVICES-CONSEIL D'IFC PAR PAYS (ÉQUIVALENT EN MILLIONS D'USD)

États	Ex. 11	Ex. 10
Afrique du Sud	0,78	0,71
Allemagne	0,00	0,04
Australie	8,02	8,84
Autriche	22,98	10,08
Canada	33,27	12,63
Corée	2,00	0,00
Danemark	4,47	0,39
Espagne	2,68	0,00
États-Unis	6,83	1,85
Finlande	2,27	5,44
France	0,20	2,92
Islande	0,00	0,20
Irlande	1,07	1,00
Italie	10,00	0,00
Japon	8,95	9,19
Luxembourg	2,21	2,25
Nouvelle-Zélande	0,00	0,58
Norvège	6,08	10,86
Pays-Bas	25,62	25,61
Royaume-Uni	16,20	42,52
Suède	10,59	1,62
Suisse	7,15	15,33
Total	171,36	152,05

Bailleurs de fonds institutionnels et privés	Ex. 11	Ex. 10
Banque islamique de développement	3,00	0,00
Commission européenne	10,32	2,25
Divers bailleurs de fonds privés	0,37	1,60
FEM	2,99	12,30
FIC	5,87	4,94
Fondation Gates	0,33	8,00
Institutions des Nations Unies	0,05	0,05
TMEA	9,42	0,00
Total	32,34	29,14

État récapitulatif	Ex. 11	Ex. 10
États	171,36	152,05
Partenaires institutionnels / multilatéraux	31,64	19,54
Partenaires privés / Fondations	0,70	9,60
Total	203,71	181,19

en juillet 2011, le rapport de cette étude décrit diverses façons d'améliorer l'efficacité et la transparence des systèmes de paiement et recommande aux pouvoirs publics de prendre des mesures pour soutenir le versement des prestations de santé dans l'État du Bihar.

PRINCIPES DE PARTENARIAT

Les principaux principes formulés par IFC en matière de partenariat définissent la manière dont la Société entend collaborer avec ses partenaires donateurs et faire en sorte que les partenariats soient complémentaires et se renforcent mutuellement :

- IFC et ses partenaires bailleurs de fonds mettent leurs ressources en commun pour poursuivre un même objectif : promouvoir le développement durable du secteur privé dans les pays émergents.
- IFC et ses partenaires bailleurs de fonds créent des opportunités de partager leurs connaissances et leurs vues sur les stratégies et les démarches devant être retenues dans le cadre des services-conseil gérés par la Société. Les possibilités de consultations stratégiques sont multiples, parfois officialisées dans un accord, parfois ponctuelles dans le cadre de contacts réguliers.
- IFC communique régulièrement des informations opérationnelles et financières mises à jour à ses partenaires bailleurs de fonds pour leur permettre de comprendre comment elle dépense leurs ressources, d'évaluer l'avancement des projets et de fournir rapidement des informations en retour.

Les parties prenantes dans les pays donateurs et les pays clients souhaitent connaître les effets et l'efficacité des programmes de conseil d'IFC. La Société s'efforce donc de renforcer l'évaluation des résultats, le partage et la diffusion des connaissances, ainsi que la visibilité des partenaires bailleurs de fonds.

COLLABORATION AVEC LES AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Il est plus important que jamais de forger des partenariats efficaces avec d'autres organisations internationales maintenant que la demande de services d'IFC s'intensifie et que les difficultés budgétaires que rencontrent les actionnaires et les clients de la Société s'accroissent.

IFC s'associe à une large gamme d'institutions multilatérales et bilatérales dont les activités visent à développer le secteur privé, de manière à regrouper les ressources disponibles pour étendre la portée de l'action menée et maximiser l'impact de ses investissements et de ses services-conseil. Par le biais de cette collaboration, IFC peut partager ses connaissances et concevoir des programmes plus efficaces pour s'attaquer aux problèmes de développement les plus épineux. Ses partenaires, quant à eux, profitent de la position de chef de file d'IFC – qui est à l'origine d'environ 30 % des financements engagés par les institutions financières internationales au profit du secteur privé dans les pays en développement.

Cette collaboration a contribué dans une mesure cruciale à la riposte à la crise économique mondiale et a permis à la Société de rapidement lancer de nouvelles initiatives pour encourager l'offre de crédits commerciaux, recapitaliser les banques et stimuler les investissements dans les infrastructures. Dans le cadre du Plan d'action conjoint pour les Caraïbes, IFC et cinq grandes institutions de financement du développement se sont engagées durant l'exercice écoulé à consacrer plus de 960 millions de dollars au financement de projets durables dans les secteurs privé et public de la région – montant supérieur à l'objectif fixé initialement pour la période de trois ans du plan.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, IFC collabore avec plusieurs IFI pour aider la région à relever certains de ses défis les plus redoutables. IFC et la Banque islamique de développement s'efforcent de

IFC EST À L'ORIGINE DE

30 %

DES FINANCEMENTS ENGAGÉS PAR LES IFD AU PROFIT DU SECTEUR PRIVÉ DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

11

IFD ONT SIGNÉ L'ACCORD-CADRE DE COOPÉRATION D'IFC.

faire participer le secteur privé au développement de l'enseignement axé sur l'emploi grâce à l'initiative « L'éducation pour l'emploi » (voir page 46).

IFC joue aussi un rôle moteur dans le cadre d'une initiative visant à accroître de manière durable l'accès des PME aux financements en collaboration avec la BIRD, la Banque allemande de développement allemande KfW et la Banque européenne d'investissement.

De manière plus générale, IFC et d'autres IFD participent ensemble à des projets particuliers, fournissent des financements conjoints et collaborent à l'élaboration de normes et de pratiques optimales. Par le biais de son Accord-cadre de coopération, IFC a élargi la portée des accords de cofinancement formels qu'elle conclut avec d'autres institutions de financement du développement. L'Accord-cadre, qui précise de quelle manière les IFI collaborent au cofinancement de projets menés par IFC, permet d'accroître les financements commerciaux en période de pénurie.

Durant l'exercice écoulé, l'adoption de l'Accord-cadre de coopération par l'OPIIC (régie américaine pour les investissements privés à l'étranger) a facilité la collaboration entre IFC et OPIIC en ce qui concerne l'investissement privé dans les pays émergents, notamment les plus pauvres d'entre eux. À ce jour, 11 institutions de financement du développement ont signé l'accord et fourni des prêts parallèles de plus de 1,5 milliard de dollars aux clients d'IFC.

Par ailleurs, les membres de l'équipe de direction d'IFC se réunissent périodiquement avec leurs homologues d'une vingtaine d'autres institutions œuvrant au développement du secteur privé pour examiner les progrès accomplis dans le cadre des initiatives conjointes. Plus de 15 groupes de travail ont été créés dans le but d'assurer le partage des meilleures pratiques et d'harmoniser la démarche de la Société dans les domaines du gouvernement d'entreprise, des centres financiers offshore et des résultats au plan du développement.

5

PARTIE 5

MODE DE
FONCTIONNEMENT***le personnel et les pratiques d'IFC***

Les 3 438 hommes et femmes qui constituent le personnel de la Société dans le monde entier permettent à celle-ci de renforcer son impact en proposant des solutions novatrices aux problèmes les plus difficiles.

La détermination d'IFC à lutter contre la pauvreté et à créer des opportunités pour les populations les plus vulnérables du monde en développement est la manifestation concrète de sa culture d'entreprise.

Face à la nécessité croissante pour le secteur privé de jouer un plus grand rôle en matière de promotion du développement, IFC estime qu'elle peut faire davantage. Pour avoir un impact plus important sur le développement, la Société s'adapte, mobilise ses forces et centre davantage son action sur l'efficacité dans le cadre d'un programme de changement global. Elle œuvre plus étroitement avec les clients et les partenaires, élabore de nouveaux objectifs de développement et trouve de nouveaux mécanismes de mobilisation des capitaux.

L'histoire d'IFC montre qu'elle tire des enseignements de son expérience et affronte de nouveaux défis. Ses services sont mieux placés que jamais pour optimiser son impact sur le développement. Plus de la moitié de l'effectif d'IFC est basée dans les pays en développement, à proximité des clients et des communautés desservis. De même, l'effectif n'a jamais été aussi diversifié, 66 % des agents provenant des pays en développement.

IFC EN ACTION



La culture institutionnelle d'une organisation détermine fondamentalement son aptitude à produire des résultats et à relever de nouveaux défis. « IFC en action » représente une manière d'être, de définir et de consolider la culture et la marque de la Société, et une manière d'assurer la participation de ses agents à tous les niveaux et dans toutes les régions, pour donner à la direction les informations nécessaires à la prise de décisions. « IFC en action », c'est aussi l'expression de la vision, des valeurs fondamentales de l'institution, de sa raison d'être et de son mode de fonctionnement.

VISION

Chacun doit avoir une chance d'échapper à la pauvreté et d'avoir une vie meilleure.

VALEURS FONDAMENTALES

Excellence, conviction, intégrité et travail en équipe

OBJECTIF

Offrir aux populations des opportunités d'échapper à la pauvreté et d'améliorer leurs conditions de vie en catalysant les moyens nécessaires à une croissance solidaire et durable :

- En mobilisant d'autres sources de financement pour financer le développement de l'entreprise privée
- En favorisant le développement de marchés ouverts et concurrentiels dans les pays en développement
- En appuyant les entreprises et les autres partenaires du secteur privé là où le besoin s'en fait sentir
- En aidant à générer des emplois productifs et à fournir des services essentiels aux populations pauvres et vulnérables

Pour atteindre son objectif, IFC offre des solutions qui peuvent avoir un impact au plan du développement et revêtent la forme d'interventions au niveau des entreprises (investissements directs, services-conseil et Asset Management Company). En même temps, la Société s'efforce de promouvoir une action collective mondiale, de renforcer les structures de gouvernance et l'établissement de normes, et d'œuvrer à la mise en place de cadres propices à l'activité économique.

MODE D'ACTION

- IFC aide ses clients à réussir dans un monde en mutation
- Des affaires profitables sont durables et la durabilité est profitable pour les affaires
- Une IFC, une équipe, un but
- La diversité a une valeur ajoutée
- Il faut œuvrer en partenariat pour créer des opportunités
- Un savoir mondial, un savoir-faire local
- L'innovation est un risque à prendre
- Il faut tirer les leçons de l'expérience
- Travailler intelligemment et dans la bonne humeur
- Aucun horizon n'est trop éloigné ou trop difficile à atteindre

Les objectifs de développement d'IFC

Les résultats comptent.

Il ne suffit plus de compter sur la croissance économique pour faire reculer la pauvreté et l'inégalité. En un temps de pénurie de ressources dans le monde entier, les pouvoirs publics, les organisations philanthropiques et les institutions de développement insistent à juste titre pour que leurs fonds soient utilisés à bon escient. Ils tiennent qu'il leur soit prouvé que les pauvres des pays en développement reçoivent effectivement ce dont ils ont le plus besoin, à savoir les possibilités d'améliorer leur quotidien.

IFC joue depuis longtemps un rôle normatif en matière d'évaluation des résultats au plan du développement. Elle a été la première banque de développement d'envergure mondiale à rendre compte des résultats au plan du développement pour l'ensemble de son portefeuille. Ses parties prenantes, notamment les gouvernements de ses 182 pays membres, attendent de la Société qu'elle continue de jouer ce rôle de premier plan.

C'est ainsi qu'IFC a, cette année, pris une nouvelle mesure importante. S'inspirant des objectifs du Millénaire pour le développement, elle a commencé à mettre à l'essai la notion d'objectifs de développement d'IFC, ce qui devrait lui permettre d'intégrer l'évaluation des résultats et la stratégie opérationnelle. Ces objectifs mesurent la contribution escomptée des projets d'IFC lorsqu'elle prend un engagement d'investissement ou conclut un accord de services-conseil. La surveillance régulière garantira que les promesses implicites dans les objectifs sont tenues au fil du temps. IFC mettra également l'information à profit pour trouver les moyens d'utiliser plus efficacement ses investissements et ses services-conseil.

Cette démarche est à la fois innovante et ambitieuse. IFC procède toutefois de manière attentive pour s'assurer que les objectifs n'imposent pas de fardeaux déraisonnables sur elle-même ou sur ses clients et qu'ils lui permettent de répondre aux besoins de tous ses pays clients, notamment les petites économies. Les deux premières années seront une période d'expérimentation, et la première année vient juste de s'achever. IFC a déterminé six objectifs préliminaires, portant chacun sur des domaines hautement prioritaires, et a fixé des cibles précises pour l'exercice 11.

IFC considère chaque objectif comme représentatif de sa stratégie fondamentale. Même dans ces conditions, les objectifs ne peuvent pas couvrir l'ensemble de la contribution d'IFC à la lutte contre la pauvreté et ne peuvent donc pas constituer l'unique facteur déterminant de sa stratégie en matière d'impact sur le développement. IFC prendra en compte les objectifs conjointement avec d'autres indicateurs de l'impact de son action sur le développement.

Au cours de l'exercice 11, IFC s'est attachée à mieux comprendre et à améliorer la conception des objectifs de développement plutôt qu'à atteindre des cibles quantitatives. Elle a déterminé dans quelle mesure elle avait fixé les objectifs et les cibles appropriés. Elle a cherché à obtenir les réactions du personnel de l'ensemble de l'institution pour s'assurer que les objectifs deviennent des outils utiles et un volet de son processus d'élaboration de la stratégie.

IFC a demandé à ses clients de prendre l'engagement précis de l'aider à élargir son champ d'action en termes de développement. Les objectifs de développement d'IFC lui permettront de suivre les résultats de ses clients, et les siens, dans chacun des six domaines prioritaires. Au cours de l'exercice 11, IFC a pleinement atteint ses cibles d'engagement dans les domaines de la santé et de l'éducation, des prêts de microfinance et de l'infrastructure.

IFC compte consacrer toute une autre année, l'exercice 12, à la mise en œuvre à titre expérimental. Elle utilisera les enseignements tirés de l'exercice 11 et les réactions du personnel pour ajuster les objectifs et les cibles de l'année prochaine. IFC compte également demander l'avis des acteurs extérieurs à l'automne 2011. Au cours de l'exercice 13, elle envisage de déployer pleinement les objectifs.

Les six objectifs préliminaires d'IFC

Objectif	Impact visé, Ex. 11	Réalisations, Ex. 11	Pourcentage d'objectifs atteints
AGRIBUSINESS			
Accroître ou améliorer les possibilités de pratiques agricoles durables	Au profit de 62 000 de personnes	1,1 million de personnes	1 787 %*
SANTÉ ET ÉDUCATION			
Améliorer les services de santé et d'éducation	Au profit de 1,69 million de personnes	2 millions de personnes	121 %
ACCÈS AUX FINANCEMENTS			
a. Accroître l'accès des clients des institutions de microfinance aux services financiers	Au profit de 16,9 millions de personnes	22,9 millions de personnes	136 %
b. Accroître l'accès des PME clientes aux services financiers	Au profit de 600 000 clients	437 532 clients	73 %
INFRASTRUCTURE			
Accroître ou améliorer les services d'infrastructure	Au profit de 32,8 millions de personnes	40,3 millions de personnes	123 %
MICRO, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES			
Aider les MPME à accroître leurs revenus	Accroître les revenus de 7,46 milliards de dollars	2,4 milliards de dollars	32 %
CHANGEMENT CLIMATIQUE			
Accroître les investissements non préjudiciables au climat	Rendre 14 % des engagements d'IFC respectueux du climat	13,7 % des investissements sont respectueux du climat	98 %

*Ce chiffre reflète la modification de la stratégie d'IFC dans l'agro-industrie approuvée après que l'objectif de l'exercice 11 a été fixé.

Méthode suivie par IFC pour mesurer ses résultats

L'efficacité au plan du développement est le principe directeur de l'action d'IFC.

Grâce à son Système de suivi des réalisations au plan du développement (DOTS), qui évalue l'efficacité de ses investissements et de ses services-conseil au plan du développement, IFC est devenue la première institution dans le domaine de l'évaluation des résultats au plan du développement. Le DOTS confère à IFC un avantage compétitif crucial, parce qu'il est indispensable pour comprendre dans quelle mesure sa stratégie fonctionne de manière efficace et pour déterminer si elle atteint les personnes et les activités qui ont le plus besoin de son aide.

IFC a été la première banque de développement multilatérale à rendre compte des résultats au plan du développement pour l'ensemble de son portefeuille et à faire examiner par un cabinet extérieur l'application de sa méthodologie et les résultats publiés. Au cours de l'exercice 09, une évaluation des systèmes d'évaluation des résultats d'IFC par le Groupe indépendant d'évaluation a établi que ces systèmes fournissent une évaluation actuelle, non biaisée des résultats des investissements d'IFC au plan du développement. Elle a aussi relevé que la Société a adopté des mécanismes établissant un lien entre les mesures d'incitation et les résultats des projets par le biais des primes de résultat. « En procédant de la sorte », est-il noté dans le rapport, « IFC est devenue la plus avancée des banques de développement multilatérales dans la mesure des résultats concernant le développement du secteur privé. »

Le mécanisme d'évaluation des investissements d'IFC traduit les normes de bonne pratique pour l'évaluation des opérations d'investissement du secteur privé convenues entre les banques multilatérales de développement qui constituent le Groupe de travail sur la coopération internationale. Cette année, le groupe a commandité une étude comparative qui a établi que la Société a adopté 93 % des normes, un taux supérieur à celui de toutes les autres banques multilatérales de développement.

Depuis 2008, IFC présente également l'évolution des résultats au plan du développement de ses investissements par rapport à ceux de l'exercice précédent, ainsi que les conclusions d'évaluations approfondies de ses services-conseil. Elle a en outre mis en place un portail sur les résultats concernant le développement (www.ifc.org/results) pour compléter l'information figurant dans le rapport sous forme imprimée. Au cours de l'exercice 10, IFC a lancé le DOTS 2, qui a amélioré la manière d'enregistrer et de suivre les résultats au plan du développement, en intégrant pleinement le système avec le cycle de projet d'investissement d'IFC et ses autres systèmes d'information.

La Société partage systématiquement son expérience avec la communauté du développement, notamment d'autres banques multilatérales de développement, les fondations et les bailleurs de fonds. Elle promeut l'amélioration et l'harmonisation de l'évaluation des résultats au plan du développement parmi les banques multilatérales de développement à l'aide du Système commun d'évaluation des performances, exercice d'autoévaluation dirigé chaque année, à tour de rôle, par une banque multilatérale de développement différente. Le Groupe de la Banque mondiale a dirigé cet exercice au cours des deux dernières années, IFC coordonnant les apports liés aux opérations du secteur privé.

PROJETS COUVERTS
PAR LE DOTS

Le DOTS couvre tous les projets actifs du portefeuille d'IFC, pour les services tant d'investissement que de conseil.

Pour les services d'investissement, le DOTS couvre, après certaines exclusions, 1 232 sociétés sous supervision. Ce rapport concerne les 582 investissements sur les 700 approuvés entre 2002 et 2007 qui ont atteint un régime de croisière suffisant pour être évalués. Chaque année, la cohorte d'investissements examinés glisse d'un an. Les investissements les plus récents n'ont pas atteint leur régime de croisière, de sorte qu'il est trop tôt pour les évaluer, tandis que les plus anciens sont moins pertinents pour les opérations actuelles et les projets concernés sont souvent déjà clos. IFC examine également la portée actuelle de tous les investissements en cours de son portefeuille. Les indicateurs du champ d'action mesurent le nombre de personnes bénéficiant des biens et des services fournis par ses clients, ou la valeur monétaire pour certaines parties prenantes des activités des clients de la Société.

Pour les services-conseil, le DOTS couvre tous les projets qui sont actifs, terminés ou en attente, remontant jusqu'à l'exercice 06. À la fin de l'exercice 11, le portefeuille de supervision comptait 642 projets actifs. Ce rapport présente les résultats obtenus au 31 décembre 2010, pour tous les projets qui étaient actifs au cours de l'année civile, ainsi que les résultats de 364 projets au titre desquels des rapports de fin d'exécution étaient établis entre l'année civile 2008 et l'année civile 2010 et dont il était possible d'évaluer l'efficacité au plan du développement.

Mode de fonctionnement du DOTS

Le DOTS permet de suivre en temps réel les résultats produits tout au long du cycle du projet. Au début d'un projet, les services d'IFC déterminent des indicateurs précis, normalisés et vérifiables, assortis de données de référence et d'objectifs de résultat. Ils suivent les progrès en menant des activités de supervision, ce qui leur permet d'assurer la prise en compte immédiate des informations en retour au niveau des opérations, jusqu'à la clôture du projet.

Pour les investissements, l'évaluation de l'impact global au plan du développement est la synthèse des évaluations basées sur des indicateurs établis par branche d'activité dans quatre grands domaines. Pour obtenir une bonne évaluation des réalisations, un projet doit contribuer de façon positive au développement du pays hôte. Pour ses services-conseil, IFC fait la synthèse de la pertinence stratégique globale, de l'efficacité de son action (évaluée en fonction des produits, des réalisations et des impacts des projets) et de son efficacité.

Le présent rapport indique la notation du DOTS, c'est-à-dire le pourcentage des investissements ayant obtenu une note élevée (moitié supérieure de l'échelle d'évaluation), pour l'ensemble de la Société ainsi que par région et par branche d'activité. Les données pour le champ d'action global en termes de développement sont fournies par les clients du portefeuille actif d'IFC et sont présentées indépendamment de la taille de l'investissement d'IFC. Dans la mesure où IFC est toujours un investisseur minoritaire, ces résultats ne peuvent pas être imputés uniquement aux investissements de la Société. Celle-ci a mis en place des règles précises à appliquer pour évaluer et publier les réalisations au plan du développement en fonction de l'importance relative de ses investissements. Ces règles, destinées à déterminer dans quelle mesure les changements additionnels du champ d'action d'une société cliente devraient être imputés à IFC, sont surveillées cette année par le biais de fiches de performance départementale, conjointement avec l'utilisation à titre expérimental des objectifs de développement d'IFC.

Certains types de projets ne font pas l'objet de la notation du DOTS. Il s'agit principalement de projets qui sont encore dans une phase initiale de leur cycle, de projets qui sont la prolongation de projets existants, de projets segmentés faisant l'objet de plusieurs investissements, de petits projets qui font normalement partie intégrante de programmes plus importants, et de certains produits financiers tels que l'émission de droits de souscription et des opérations de swaps. Les projets de financement du commerce ne sont traditionnellement pas suivis dans le DOTS, qui cible plutôt les indicateurs de performance du programme global de financement du commerce.

Toutefois, en raison de l'importance croissante de ce type de financement dans les activités d'IFC, elle compte commencer à suivre les projets de financement du commerce au cours de l'exercice 12.

RÉSULTATS DES INVESTISSEMENTS

La note globale des résultats d'IFC au plan du développement était de 67 % pour l'exercice 11, soit un niveau inférieur de 4 points à celui de l'exercice 10. Même dans ce cas, cette note était supérieure à l'objectif de résultat à long terme de 65 %.

IFC attribue des notes de réalisation concernant le développement pour trois branches d'activité fondamentales : infrastructure et ressources naturelles ; marchés de capitaux ; industrie manufacturière, agroindustrie et services. Des notes sont aussi décernées à des sous-branches et régions.

Parmi les trois branches d'activité fondamentales, celle de l'infrastructure et des ressources naturelles a affiché une légère amélioration l'an dernier. Les autres branches d'activité fondamentales ont enregistré de légères baisses.

La baisse des résultats au plan du développement durant l'année dernière est imputable à plusieurs facteurs macroéconomiques, dont les plus significatifs ont été les événements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et les enjeux économiques découlant des crises de la dette européenne.

Ces tendances ont eu des répercussions sur les résultats de l'activité économique de diverses manières :

- Le secteur des marchés financiers a enregistré une baisse de six points, à 67 %, car les banques clientes confrontées à des prêts non productifs ont renforcé la sélectivité dans les procédures de financement. Le secteur des fonds spéciaux a également été touché par la crise financière, à la suite des difficultés rencontrées par les sociétés de portefeuille.

- Les résultats des secteurs de l'industrie manufacturière, de l'agroindustrie et des services ont régressé à 63 % au cours de l'exercice 11, contre 67 % un an auparavant. La dégradation des résultats des projets liés aux produits minéraux non métalliques a contribué à la baisse du résultat des industries manufacturières, qui a chuté à 59 %. Dans le sous-groupe des services au consommateur et des services sociaux, les faibles résultats des nouveaux projets de soins de santé et du commerce de gros et de détail ont été la principale cause de la tendance à la baisse. Les résultats du sous-groupe de l'agroindustrie et de la foresterie ont reculé de trois points de pourcentage, à 70 %, essentiellement du fait de la dégradation des sous-secteurs de la pâte à papier et du papier.

- Dans la branche de l'infrastructure et des ressources naturelles, la concurrence intense sur les marchés et les cadres de réglementation difficiles ont contribué à la baisse de la note du sous-groupe des télécommunications et des technologies de l'information, qui est tombée de 70 % à 64 %.

Les résultats de plusieurs régions ont également pâti de ces tendances :

- Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'agitation politique et la crise économique ont joué un rôle de premier plan dans la régression des notes des réalisations au plan du développement, qui sont tombées à 56 % contre 70 % au cours de l'exercice 10. Les troubles politiques ont perturbé les flux financiers, entraînant de graves répercussions sur les clients du secteur financier.
- En Asie du Sud, les résultats médiocres des nouveaux investissements dans les sous-groupes des industries manufacturières, de l'agroindustrie et de la foresterie et des services aux consommateurs et des services sociaux ont fait chuter la note à 72 % contre 79 % l'exercice précédent. Pour les clients d'Asie du Sud les pressions des coûts sur les principaux facteurs de production se sont soldées par des marges plus faibles que prévu. Par ailleurs, la croissance de certaines entreprises résultant des acquisitions a eu sur leurs bilans un impact défavorable qui a été amplifié par la crise financière.
- En Afrique subsaharienne et en Amérique latine et aux Caraïbes, les résultats se sont légèrement dégradés. La note pour l'Afrique subsaharienne est passée de 66 % à 63 %. En Afrique, les nouveaux investissements dans les télécommunications et les TI ont pâti du contrecoup d'un environnement instable et de la concurrence du marché. Les résultats en Amérique latine ont régressé à 74 % contre 77 %, essentiellement en raison de la forte incidence de la crise mondiale sur le Mexique, dont la reprise a été lente. Le logement, l'hôtellerie et les industries des biens de consommation du Mexique ont été frappés de plein fouet par la crise. Cette situation s'est manifestée dans les résultats médiocres des nouveaux investissements effectués dans le secteur réel.
- La note des résultats concernant le développement pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, qui avait régressé à 66 % au cours de l'exercice 10 à la suite de la crise, a encore baissé, à 60 % l'exercice suivant. Cette situation était essentiellement imputable à l'effet de la crise de la dette européenne sur les pays d'Europe méridionale, où la crise a particulièrement éprouvé les marchés financiers, les industries manufacturières, les services aux consommateurs et les services sociaux. En outre, les projets d'Asie centrale ont eu, à ce jour, des résultats relativement faibles au plan du développement, la majeure partie des projets étant situés dans les pays IDA et les pays sortant d'un conflit et étant exécutés à un moment

où IFC a des moyens d'exécution et de supervision limités sur le terrain. En revanche, l'Europe de l'Est a enregistré une reprise de l'activité économique au lendemain de la crise, affichant des améliorations sur les marchés financiers et les secteurs des industries manufacturières, de l'agroindustrie et des services.

Des résultats positifs ont toutefois été enregistrés dans un certain nombre de domaines :

- L'infrastructure et les ressources naturelles ont consolidé les résultats de l'année précédente, 75 % des projets bénéficiant d'une note élevée. La note DOTS du secteur de l'infrastructure s'est améliorée pour atteindre 77 %, après la baisse de l'année dernière. L'amélioration était avant tout en rapport avec les résultats plus solides enregistrés par les projets d'investissement dans le sous-groupe du transport et des financements infranationaux, essentiellement en Europe de l'Est. Le sous-groupe du pétrole, du gaz et de l'exploitation minière a continué d'avoir des répercussions importantes sur le développement, avec une note DOTS de 83 %, soit un niveau sensiblement supérieur à la moyenne de la Société.
- Au plan régional, les résultats positifs du groupe des industries manufacturières, de l'agroindustrie et des services en Afrique subsaharienne ont été particulièrement remarquables. La note DOTS de la région pour l'exercice 11 s'est appréciée de 21 points pour atteindre 71 %, à la suite à l'accroissement de la demande de consommation, entraîné par la croissance économique et le choix attentif de projets. Il convient de noter, toutefois, que le petit nombre de projets amplifie cet effet. En Afrique d'une manière générale, les nouveaux investissements dans le groupe des industries manufacturières et dans celui des services aux consommateurs et des services sociaux ont obtenu de bons résultats, grâce à une solide croissance économique et au choix judicieux des projets.
- La note DOTS pour l'Asie de l'Est s'est améliorée dans toutes les branches d'activité à 76 %, une augmentation de quatre points par rapport à l'exercice 10 et de 12 points comparé à l'exercice 09. L'amélioration des choix de projets dans les secteurs des marchés financiers et de l'infrastructure a contribué à renforcer les résultats des nouveaux investissements, en particulier en Chine et aux Philippines.

Comment nos clients multiplient les opportunités d'emploi

Les clients d'IFC ont fourni 2,4 millions d'emplois en 2010, le nombre le plus élevé jamais enregistré depuis que la Société a commencé à suivre ce résultat il y a quatre ans. Il ressort des données d'IFC que la majorité des clients (66 %) ont soit ajouté des emplois, soit maintenu leurs masses salariales stables entre 2008 et 2010.

La plus forte augmentation a été enregistrée dans la région de l'Asie de l'Est et du Pacifique, qui a créé 67 000 emplois. Les clients d'IFC en Europe et Asie centrale ont fourni 61 000 emplois, alors que les clients en ont créé 50 000 dans le secteur des services aux consommateurs et des services sociaux.

Le nombre de femmes recrutées par les entreprises clientes d'IFC a également augmenté entre 2008 et 2010. Il ressort des données communiquées par 615 clients dans toutes les régions et branches d'activités que ces clients ont recruté plus de 630 000 femmes en 2010, ce qui représente 31 % de leur effectif. Les clients sur lesquels IFC dispose de trois années de données, 293 au total, ont fourni près de 35 000 emplois pour les femmes, soit une augmentation nette de 14 % des emplois féminins.

Les données recueillies dans le cadre d'études de cas donnent à penser que les investissements d'IFC exercent sur la création d'emplois un autre effet indirect, qui va nettement au-delà des 2,4 millions d'emplois fournis directement par les clients. Par exemple, une étude de cas a établi que lorsque la Société investit dans une entreprise de production agricole, celle-ci accroît les échanges avec les producteurs, les fournisseurs, les distributeurs et les transporteurs. L'étude de cas semble indiquer que l'investissement d'IFC dans le Groupe Wadi en Égypte a contribué à créer 88 emplois directs et cinq fois plus d'emplois indirects.

RÉSULTATS DES SERVICES-CONSEIL

En 2010, les services-conseils d'IFC ont enregistré leurs meilleurs résultats en matière d'efficacité au plan du développement. À la fin de l'année, une note élevée a été décernée à 67 % des projets de services-conseil qui se sont achevés au cours de l'année et qui pouvaient être évalués du point de vue de l'efficacité au plan du développement.

Le système d'évaluation de l'efficacité des services-conseil au plan du développement d'IFC a été établi en septembre 2007. Dans chaque Rapport annuel publié depuis lors, IFC rend compte des résultats du précédent exercice. Cette année, pour la première fois, IFC rend compte des résultats par année civile, ce qui permet de communiquer des résultats plus récents et aligne le système d'établissement de rapport concernant les services-conseil sur celui des services d'investissement.

Pour inscrire ses résultats dans une perspective historique, IFC compare les résultats de 2010 à la moyenne mobile des résultats des années 2008 à 2010. Lorsqu'ils sont comparés à cette moyenne, les résultats des services-conseil en 2010 ont été meilleurs dans chaque branche d'activité et chaque région, à l'exception de l'Afrique subsaharienne.

Les résultats de 2010 représentent une augmentation de quatre points par rapport à la moyenne mobile de 63 %. Ils se fondent sur un examen de 179 rapports d'achèvement présentés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2010. Parmi ces rapports, 139 pourraient être évalués du point de vue de leur efficacité au plan du développement. La moyenne mobile se fonde sur un examen de 507 rapports d'achèvement présentés entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2010. Parmi ces rapports, 364 pourraient être évalués du point de vue de leur efficacité au plan du développement.

Les projets qui ne pouvaient pas faire l'objet d'évaluation du point de vue de leur efficacité concernant le développement ont été exclus de l'analyse, parce qu'il s'agissait de projets ne comportant pas de contacts avec les clients ou parce qu'ils n'avaient pas réalisé leurs résultats et leurs effets à la date des évaluations. Les projets de l'Initiative de renforcement de l'entreprise locale (Grassroots Business Initiative) sont également exclus de l'examen, ces projets étant désormais gérés par le Fonds pour le renforcement de l'entreprise locale, une entité distincte d'IFC.

Ces résultats sont en rapport avec des changements réels qui interviennent sur le terrain pour les clients d'IFC. Dans le domaine de l'amélioration du climat de l'investissement, IFC a financé de juillet 2009 à la fin de juin 2010, dans 44 pays, 72 programmes de réformes dont un bon nombre visaient à simplifier la réglementation et à générer des investissements. Des projets au titre du domaine d'intervention « Partenariats public-privé » ont permis aux gouvernements clients de signer 15 contrats avec des opérateurs privés. Ces opérations devraient permettre d'améliorer l'accès à l'infrastructure et aux services de santé pour plus de 12 millions de personnes, de mobiliser 1,6 milliard de dollars d'investissements privés et de procurer aux États des recettes budgétaires se chiffrant à 1,6 milliard de dollars.

Les investissements au titre de l'accès au financement ont permis aux intermédiaires financiers clients d'accorder 3,4 millions de microprêts, 1,9 million de prêts immobiliers et 700 000 prêts aux petites et moyennes entreprises tout en contribuant à financer la création de quatre nouvelles centrales de crédit. Bon nombre de ces résultats représentent le fruit des activités menées conjointement avec les services d'investissement d'IFC.

Les investissements visant à maintenir un modèle d'activité viable ont permis aux clients de mobiliser 288 millions de dollars supplémentaires et de générer 419 millions de dollars de recettes en appuyant plus de 9 000 producteurs agricoles, micros, petites et moyennes entreprises et autres organisations.

Les projets portant à la fois sur l'investissement et les services-conseil obtiennent de meilleurs résultats

IFC a de plus en plus recours à des produits combinant l'investissement et le conseil afin d'offrir de meilleurs services à ses clients et d'améliorer les résultats au plan du développement.

Une étude réalisée cette année indique que les opérations combinant l'investissement et les services-conseil avaient une probabilité nettement plus élevée (13 à 15%) d'obtenir de bons résultats au plan du développement que les opérations axées uniquement soit sur l'investissement, soit sur les services-conseil. La combinaison de l'investissement et du conseil a présenté des avantages pour les opérations à plus grand risque, comme celles qui interviennent dans des environnements plus difficiles, pour les petites et moyennes opérations et celles qui présentent un risque de crédit moyen ou élevé au début d'un projet.

IFC a aussi établi que les opérations de conseil et d'investissement qui étaient conçues simultanément avec des objectifs partagés ont obtenu de meilleurs résultats. Il en est ainsi parce que telles opérations combinées offrent un mécanisme efficace pour renforcer l'engagement et la capacité des clients, contribuer à améliorer la conception et la supervision du projet et gérer les rapports avec les acteurs locaux.

RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT : INVESTISSEMENTS

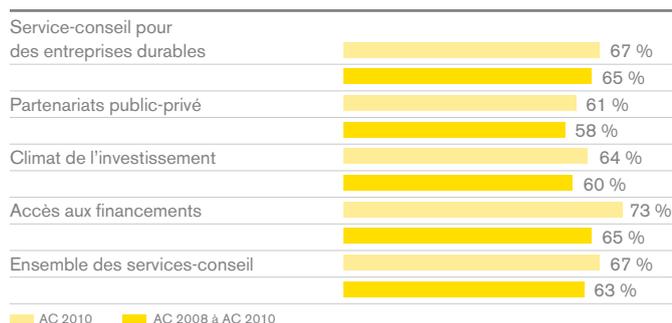
Catégorie de résultats	Indicateurs généraux et benchmarks	Exemples d'indicateurs spécifiques évalués au regard des objectifs
Résultats financiers	Rendement pour les entités financières, par exemple rendement financier égal ou supérieur au coût moyen pondéré du capital	Rendement du capital investi, retour sur l'investissement, projets exécutés dans les délais prévus et sans dépassement de coûts
Résultats économiques	Rendement pour la société, par exemple taux de rentabilité économique égal ou supérieur à 10 %	Nombre de raccordements à des services de base, volume des prêts aux petites entreprises, nombre de personnes employées, montants des versements au titre des taxes et impôts
Performance environnementale et sociale	Le projet est conforme aux Normes de performance d'IFC	Amélioration de la gestion environnementale et sociale, niveaux d'effluents ou d'émissions, programmes de développement de proximité
Impact sur le développement du secteur privé	Le projet contribue à renforcer le secteur privé au-delà de l'entreprise directement concernée par le projet	Effets de démonstration (d'autres entreprises adoptent la nouvelle approche, le nouveau produit ou le nouveau service), constitution de liens avec d'autres sociétés privées, amélioration du gouvernement d'entreprise

RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT : SERVICES-CONSEIL

Catégorie de résultats	Indicateurs généraux et benchmarks	Exemples d'indicateurs spécifiques évalués au regard des objectifs
Pertinence stratégique	Impact possible sur l'économie locale, régionale et nationale	Contributions des clients, alignement sur la stratégie du pays
Efficience	Retour sur l'investissement dans des activités de services-conseil	Rapports coût-avantage, projets exécutés dans les délais prévus et sans dépassement de coûts
Efficacité	Le projet contribue à améliorer la situation du client, des bénéficiaires et du secteur privé en général	Amélioration des activités, concrétisation des opportunités d'investissement, création d'emplois, accroissement des revenus des bénéficiaires, réduction des coûts résultant des réformes

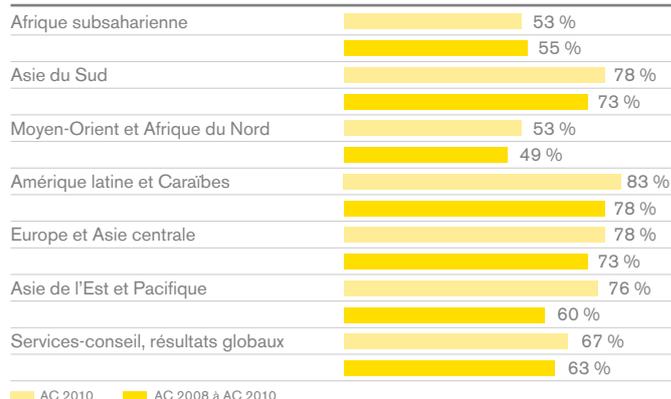
RÉSULTATS DES SERVICES-CONSEIL AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ

Pourcentage de notations élevées



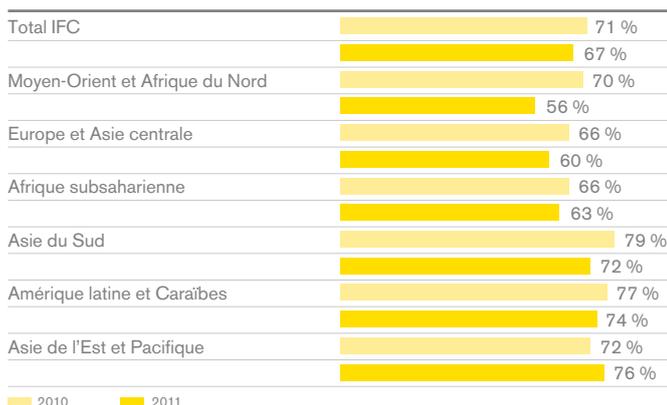
RÉSULTATS DES SERVICES-CONSEIL AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR RÉGION

Pourcentage de notations élevées



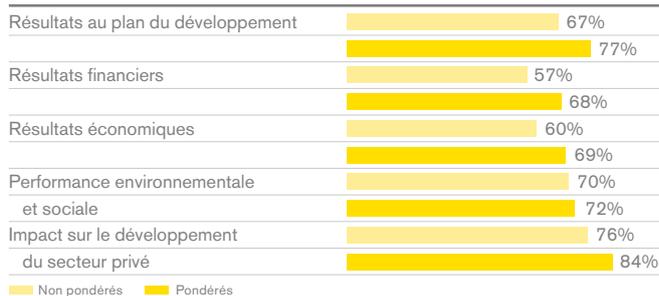
RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR RÉGION : COMPARAISON ENTRE EX. 11 ET EX. 10

Pourcentage de notations élevées



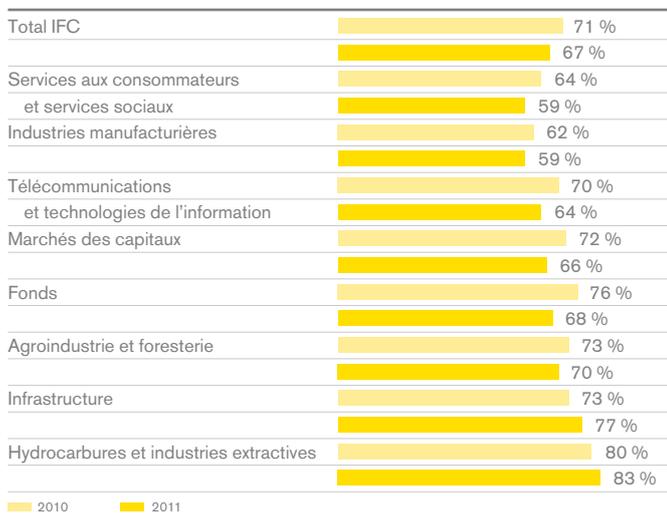
RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR CATÉGORIE DE RÉSULTATS

Pourcentage de notations élevées



RÉSULTATS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ : COMPARAISON ENTRE EX. 11 ET EX. 10

Pourcentage de notations élevées



Les données de l'exercice 10 ont été recalculées à la suite d'une réorganisation interne qui a entraîné la création de nouvelles branches d'activité et l'élimination de certaines autres.

PORTÉE DU DÉVELOPPEMENT GÉNÉRÉ PAR LES SOCIÉTÉS CLIENTES D'IFC

	Portefeuille année civile 09	Portefeuille année civile 10	Nouvelles activités, prévisions, Ex. 11 ⁴
Investissements			
Emplois offerts (millions)	2,2	2,4	0,2
Microcrédits¹			
Nombre (millions)	8,5	8,0	24,7 ⁵
Montant (milliards d'USD)	10,79	12,62	13,73 ⁵
Prêts aux PME¹			
Nombre (millions)	1,5	1,7	1,0
Montant (milliards d'USD)	101,32	127,82	49,12
Nombre de clients bénéficiant de services (millions)			
Génération d'électricité ²	57,4	41,9	12,8
Alimentation en électricité	29,4	32,0	0,3
Alimentation en eau ³	26,6	20,1	0,4 ⁶
Alimentation en gaz	15,7	17,2	NA
Branchements téléphoniques	169,3	179,7	7,4
Nombre de patients	7,6	7,5	2,6
Nombre d'élèves	1,4	1,0	0,5
Agriculteurs bénéficiaires	2,1	2,5	1,2
Paiements aux fournisseurs et aux administrations publiques			
Achats de biens et services sur les marchés locaux (milliards d'USD)	38,02	39,51	7,47
Contribution aux recettes ou à l'épargne des administrations publiques (milliards d'USD)	20,08	20,28	6,44

¹ Dans de nombreux cas, les résultats s'expliquent aussi par la contribution des Services-conseil d'IFC.

² IFC a révisé sa méthode d'évaluation du nombre de consommateurs résidentiels desservis par des services d'électricité. Les estimations des années précédentes ont été révisées en conséquence.

³ Le chiffre relatif à l'alimentation en eau durant l'année civile 09 a été corrigé. Il comprenait 7 millions d'utilisateurs de services d'assainissement.

⁴ Les chiffres relatifs aux nouvelles activités pour chaque indicateur d'impact autre que l'infrastructure et les télécommunications sont mentionnés à titre d'objectifs et non de variations.

⁵ Pour l'exercice 11, les prévisions d'impact en matière des microcrédits incluent un projet en Asie du Sud représentant 12 millions de prêts et un portefeuille d'un encours de 4,2 milliards de dollars à l'horizon de mars 2016.

⁶ Durant l'exercice 11, outre la distribution d'eau, IFC espère atteindre aussi 1,6 million d'utilisateurs de services d'assainissement et de traitement des eaux usées.

Un programme de remaniement général

Pour relever les plus grands défis mondiaux au plan du développement, à savoir, la faim, le chômage, les conflits et le changement climatique, le secteur privé doit plus que jamais être mis à contribution. IFC doit aussi s'adapter aux besoins en évolution rapide de ses clients.

Les clients et les partenaires, au nombre d'un peu plus de 2 700 au total, sont répartis dans plus de 100 pays en développement dans pratiquement tous les fuseaux horaires. Ils ont besoin de décisions rapides de la part de la Société et s'attendent à ce qu'elle ait une connaissance plus profonde des conditions et des besoins locaux. IFC évolue pour mieux répondre aux besoins en évolution de ses clients et étendre son champ d'intervention pour atteindre ceux qui ont le plus besoin d'elle, dans les pays les plus petits et les plus pauvres.

Au cours de l'exercice 11, IFC a adopté une stratégie de remaniement général en vue de renforcer son aptitude à obtenir de meilleurs résultats au plan du développement tout en maintenant sa solidité financière.

La stratégie tire parti des avantages considérables découlant de la décentralisation au niveau de la Société, qui a permis à celle-ci de plus que doubler le nombre de projets d'investissement dans les pays IDA et a donné lieu à une augmentation considérable des nouveaux investissements.

IFC a tout d'abord rapproché le pouvoir de décision de ses clients. En septembre 2010, elle a ouvert un centre des opérations à Istanbul (Turquie) à partir duquel elle sert les clients des régions Moyen-Orient et Afrique du Nord et Europe du Sud et Asie centrale. La Société a redéployé davantage de ses connaissances sectorielles et de ses fonctions d'appui de son siège à Washington vers les bureaux locaux dans le monde entier. Elle renforce actuellement ses services de gestion du savoir pour garantir l'accroissement continu de ses compétences de portée mondiale. Les enquêtes auprès des clients montrent que les compétences de portée mondiale de la Société représentent un avantage comparatif essentiel.

La nouvelle stratégie d'IFC devrait améliorer son efficacité dans plusieurs domaines précis qui font l'objet de suivi, notamment le délai de traitement du dossier d'un investissement, la satisfaction des clients et la note de l'efficacité des projets au plan du développement.

IFC a jusqu'à présent réalisé des progrès dans plusieurs domaines :

- *Pour réduire le délai de traitement du dossier de l'investissement*, IFC a pratiquement doublé le nombre des cadres qui ont le pouvoir de décision nécessaire pour approuver certains types de projets et a réduit les formalités à remplir et les doubles emplois dans les processus d'investissement.
- *Pour rationaliser l'interaction avec les clients*, IFC a identifié environ 650 cadres supérieurs qui serviront de chargés de relations seniors pour tous ses clients et partenaires.
- *Pour privilégier les domaines où elle peut apporter le plus de valeur ajoutée*, IFC a consolidé ses cinq domaines d'intervention en matière de services-conseil en quatre (voir page 68).
- *Pour utiliser plus efficacement les compétences de son personnel*, IFC a adopté un nouveau mécanisme de gestion des résultats, renforcé ses programmes de perfectionnement

des cadres et augmenté sensiblement le nombre de participants de ces programmes.

- *Pour renforcer l'accent mis sur l'impact au plan du développement*, la Société a adopté les objectifs de développement d'IFC (voir page 79).

Un programme de remaniement général comme celui d'IFC est une entreprise complexe. IFC entend l'appliquer de manière réfléchie et délibérée, en expérimentant chacun de ses aspects et en apportant les modifications nécessaires pour garantir une réussite générale à l'avenir.

LE CADRE DE GESTION DES RÉSULTATS D'IFC

L'atout le plus important que possède IFC est son personnel. Parallèlement à ses mesures de décentralisation, la Société intensifie ses efforts pour constituer un groupe de responsables d'envergure mondiale offrant à ses clients toute la gamme des connaissances spécialisées et techniques au niveau mondial et local.

Au cours de l'exercice 11, IFC a renforcé son système de gestion des résultats en y incluant un nouveau mécanisme de fixation des objectifs qui aligne mieux les objectifs de résultats individuels sur les priorités institutionnelles. IFC a également amélioré le modèle de présentation par les membres du personnel de leurs propres objectifs, en rendant ceux-ci plus précis, mesurables et liés à des échéances précises.

Ces améliorations étaient en partie en rapport avec les réactions suscitées par l'enquête réalisée en 2009 auprès du personnel d'IFC, à l'occasion de laquelle celui-ci a exprimé le désir de bénéficier d'un meilleur programme d'amélioration professionnelle et souhaité que des liens plus solides soient établis entre les objectifs de performance institutionnels et individuels.

Le personnel d'IFC

Le personnel d'IFC est diversifié et constitue l'atout le plus important de la Société. Représentant plus de 140 pays, les membres du personnel apportent des solutions innovantes et des pratiques exemplaires aux clients locaux.

IFC compte 102 bureaux dans 92 pays. Plus de la moitié du personnel (55%) est en poste dans les bureaux extérieurs, une proportion croissante qui traduit l'attachement de la Société à la décentralisation. La plupart des membres du personnel d'IFC (66%) proviennent des pays en développement, une diversité qui enrichit son optique et met en évidence la priorité qu'elle accorde aux domaines dans lesquels le développement du secteur privé peut avoir les répercussions les plus importantes.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU PERSONNEL

Base	Ex. 11	Ex. 04
Washington	1 536 (45 %)	1 291 (57 %)
Bureaux extérieurs	1 902 (55 %)	963 (43 %)
Personnel total d'IFC	3 438	2 254

RÉPARTITION PAR RÉGION D'ORIGINE (AGENTS À PLEIN TEMPS)

Répartition par région d'origine	Ex. 11	Ex. 04
Pays développés	1 185 (34 %)	963 (43 %)
Pays en développement	2 253 (66 %)	1 291 (57 %)
Total	3 438	2 254

RÉPARTITION PAR RÉGION D'ORIGINE (AGENTS NIVEAU CADRE ET HORS CADRE)

Répartition par région d'origine	Ex. 11	Ex. 04
Pays développés	932 (43 %)	647 (53 %)
Pays en développement	1 261 (57 %)	584 (47 %)
Total	2 193	1 231

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES (AGENTS À PLEIN TEMPS)

Genre	Ex. 11	Ex. 04
Hommes	1 631 (47 %)	1 121 (50 %)
Femmes	1 807 (53 %)	1 133 (50 %)
Total	3 438	2 254

RÉPARTITION HOMMES-FEMMES (AGENTS NIVEAU CADRE ET HORS CADRE)

Genre	Ex. 11	Ex. 04
Hommes	1 303 (59 %)	844 (69 %)
Femmes	890 (41 %)	387 (31 %)
Total	2 193	1 231

IFC COMPTE

102

BUREAUX DANS

92

PAYS

66 %

DU PERSONNEL D'IFC PROVIENNENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

55 %

SONT EN POSTE DANS LES BUREAUX EXTÉRIEURS

COMPENSATION

Les directives relatives à la rémunération du personnel d'IFC s'inscrivent dans le cadre établi pour l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale. Il est essentiel de maintenir la compétitivité au plan international des niveaux de rémunération pour attirer et conserver un personnel hautement qualifié. Le barème des rémunérations du Groupe de la Banque mondiale pour le personnel recruté à Washington est établi par référence au marché des États-Unis qui, jusqu'à présent, était compétitif à l'échelle mondiale. Les traitements des membres du personnel recrutés pour travailler dans des bureaux situés en dehors des États-Unis sont fonction de niveaux jugés compétitifs sur les marchés locaux sur la base d'enquêtes indépendantes. Le Groupe de la Banque mondiale ayant le statut d'organisation internationale, la rémunération de son personnel est établie nette d'impôt.

PROGRAMMES DE RÉMUNÉRATION À ÉLÉMENTS VARIABLES

Les programmes de rémunération d'IFC comprennent plusieurs éléments, notamment les primes de reconnaissance et de résultat annuelles et à long terme qui appuient sa culture de surperformance. Ces primes visent à encourager le travail d'équipe, récompenser les meilleures performances et appuyer les priorités stratégiques d'IFC.

PROGRAMMES D'AVANTAGES

IFC fait bénéficier son personnel d'un ensemble de prestations compétitives, notamment une assurance médicale et un plan de retraite. Les effectifs basés à Washington sont couverts par Aetna, avec laquelle un contrat a été conclu à la suite d'un processus d'appel d'offres compétitif. Les autres effectifs sont couverts par

Vanbreda, un prestataire international de services d'assurance médicale. Le coût de l'assurance médicale est réparti entre l'institution, qui en finance 75 %, et les assurés qui assument les 25 % restants.

Le régime de pension d'IFC fait partie du plan du Groupe de la Banque mondiale et a deux composantes ; la première est une prestation qui est fonction du nombre d'années de service, du niveau de rémunération et de l'âge à la retraite et la deuxième est un plan d'épargne qui comprend une contribution obligatoire de 5 % de la rémunération de chaque agent, à laquelle IFC ajoute 10 % par an. Les prestations encore assurées au titre de l'ancien régime des pensions du Groupe de la Banque mondiale sont les primes de départ et les paiements en espèces additionnels.

STRUCTURE DES TRAITEMENTS DES AGENTS* (WASHINGTON)

La structure des traitements et les montants moyens des traitements (nets d'impôt) et des avantages des agents du Groupe de la Banque mondiale pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 se présentaient comme suit.

Grade	Intitulés de postes représentatifs	Minimum (USD)	Référence du marché (USD)	Maximum (USD)	Effectifs à ce grade (%)	Traitement moyen/grade (USD)	Prestations moyennes** (USD)
GA	Auxiliaire de bureau	24 700	32 100	41 720	0,0	35 476	18 837
GB	Assistant administratif, technicien d'information	31 690	41 200	57 680	0,6	42 363	22 495
GC	Assistant de programme, Assistant d'information	39 140	50 900	71 260	10,1	53 020	28 154
GD	Assistant principal de programme, Spécialiste de l'information, Assistant du service du budget	45 470	59 100	82 750	8,1	65 098	34 567
GE	Analyste	59 700	77 600	108 630	9,5	75 445	40 061
GF	Cadre	79 000	102 700	143 790	19,0	97 035	51 526
GG	Cadre supérieur	106 460	138 400	193 750	31,8	133 718	71 004
GH	Directeur, Cadre de direction	146 980	191 100	246 950	17,5	185 140	98 309
GI	Directeur, Conseiller principal	195 530	255 800	293 300	2,9	242 597	128 819
GJ	Vice-président	261 640	293 030	328 120	0,4	292 586	155 363
GK	Directeur général, Vice-président exécutif	287 370	325 890	358 420	0,1	353 077	165 583

Note : Comme les agents du Groupe de la Banque mondiale non américains sont habituellement exemptés de l'impôt sur le revenu sur les rémunérations qui leur sont versées par l'institution, celles-ci s'entendent nettes d'impôt, ce qui équivaut généralement aux salaires nets après impôts des employés des organisations et des entreprises de référence sur la base desquels la grille des salaires de l'institution est établie. Un nombre relativement faible d'agents parvient au tiers supérieur de la fourchette de salaires d'un grade donné.

* Ces chiffres ne s'appliquent pas à l'Administrateur pour les États-Unis ni à son suppléant, dont les salaires sont plafonnés par le Congrès.

** Y compris l'assurance-maladie, l'assurance-vie et l'assurance-invalidité ; les droits acquis au titre de la prestation de cessation de service ; et d'autres avantages non salariaux.

La gouvernance d'IFC

Le Groupe de la Banque mondiale représente une source vitale d'assistance financière et technique pour les pays en développement. Créé en 1944, il a pour mission de lutter contre la pauvreté avec passion et professionnalisme, pour obtenir des résultats durables.

IFC est l'un des cinq membres du Groupe de la Banque mondiale, tout en étant une entité juridique distincte avec des Statuts, un capital social, une structure financière, une direction et un personnel distincts. Seuls les pays membres de la Banque mondiale peuvent adhérer à IFC. Au 30 juin 2011, le capital de la Société, qui se chiffrait à 2,4 milliards de dollars, était détenu par 182 pays membres. Ces pays décident de l'orientation générale des programmes et des activités d'IFC.

IFC collabore avec le secteur privé pour créer des opportunités là où elles font le plus défaut. Depuis sa création en 1956, IFC a engagé pour son propre compte plus de 111 milliards de dollars au titre d'investissements dans le secteur privé des pays en développement et a mobilisé des milliards de dollars d'autres sources.

En vue d'éradiquer la pauvreté dans le monde, IFC œuvre en étroite collaboration avec les autres membres du Groupe de la Banque, à savoir :

- *La Banque internationale pour la reconstruction et le développement*, qui prête aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu solvables.
- *L'Association internationale de développement*, qui accorde des prêts sans intérêts, dénommés crédits, aux gouvernements des pays les plus pauvres.
- *L'Agence multilatérale de garantie des investissements*, qui offre des garanties contre les pertes causées par les risques non commerciaux aux investisseurs dans les pays en développement.
- *Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements*, qui offre des facilités internationales pour la conciliation et l'arbitrage des différends relatifs aux investissements.

LE CONSEIL D'IFC

Chacun des pays membres d'IFC nomme un gouverneur et un suppléant. Le Conseil des gouverneurs est investi des pouvoirs de la Société dont il délègue la majeure partie à un Conseil de 25 Administrateurs. Le nombre de voix dont ils disposent pour décider des questions qui leur sont soumises est fonction de la part du capital de la Société représentée par chaque Administrateur.

Les administrateurs se réunissent régulièrement au siège du Groupe

de la Banque mondiale à Washington pour examiner les projets d'investissement, prendre les décisions nécessaires en la matière et donner des orientations stratégiques à la direction de la Société. Robert B. Zoellick est le Président d'IFC et des autres institutions du Groupe de la Banque mondiale ; il est également président des Conseils. Lars H. Thunell est le Vice-président exécutif et Directeur général d'IFC, et supervise la stratégie générale et les opérations de la Société.

RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL DE DIRECTION

Le traitement du Président du Groupe de la Banque mondiale est déterminé par le Conseil des administrateurs. Le niveau de rémunération du Vice-président exécutif et Directeur général d'IFC correspond au point médian entre le niveau de rémunération le plus élevé du barème applicable au personnel de l'institution, tel qu'il est établi chaque année sur la base d'enquêtes sur les rémunérations aux États-Unis, et le niveau de rémunération du Président du Groupe de la Banque mondiale. Les rémunérations des personnels de direction sont communiquées au public. La rémunération du Vice-président exécutif et Directeur général d'IFC, Lars Thunell, est de 358 420 dollars, net d'impôt. IFC n'offre pas de programmes de rémunération à caractère incitatif au personnel de direction.



Debout de gauche à droite : Susanna Moorehead, Royaume-Uni ; Konstantin Huber, Autriche ; Piero Cipollone, Italie ; Felix Alberto Camarasa, Argentine ; Abdulrahman M. Almfadhi, Arabie Saoudite ; Merza H. Hasan, Koweït ; Shaolin Yang, Chine ; Pulok Chatterji, Inde ; Jorg Frieden, Suisse ; Ian H. Solomon, États-Unis ; Jim Hagan, Australie ; Dyg Sadiyah Binti Abg Bohan (suppléant), Malaisie ; Nobumitsu Hayashi, Japon ; Rudolf Treffers, Pays-Bas ; Ingrid G. Hoven, Allemagne ; Rogerio Studart, Brésil ; Ambroise Fayolle, France.

Assis de gauche à droite : Eugene Miagkov (suppléant), Russie ; Anna Brandt, Suède ; Hassan Ahmed Taha, Soudan ; Agapito Mendes Dias, São Tomé-et-Principe ; Marie-Lucie Morin, Canada ; Javed Talat, Pakistan ; Marta Garcia-Jauregui, Espagne ; Renosi Mokate, Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS	(SUPPLÉANTS)
Abdulrahman M. Almfadhi	(Ibrahim Alturki)
Anna Brandt	(Jens Haarlov)
Felix Alberto Camarasa	(Varinia Cecilia Daza Foronda)
Pulok Chatterji	(Kazi M. Aminul Islam)
Piero Cipollone	(Nuno Mota Pinto)
Agapito Mendes Dias	(Mohamed Siekiah Kayad)
Ambroise Fayolle	(Anne Touret-Blondy)
Jorg Frieden	(Michal Krupinski)
Marta Garcia-Jauregui	(Juan Jose Bravo Moises)
Vadim Grishin	(Eugene Miagkov)
Jim Hagan	(In Kang Cho)
Merza H. Hasan	(Ayman Alkaffas)
Nobumitsu Hayashi	(Yasuo Takamura)
Ingrid G. Hoven	(Ruediger Von Kleist)
Konstantin Huber	(Gino Alzetta)
Hekinus Manao	(Dyg Sadiyah Binti Abg Bohan)
Renosi Mokate	(Mansur Muhtar)
Susanna Moorehead	(Stewart James)
Marie-Lucie Morin	(Kelvin Dalrymple)
Ian H. Solomon	(vacant)
Rogerio Studart	(Vishnu Dhanpul)
Hassan Ahmed Taha	(Denny Kalyalya)
Javed Talat	(Sid Ahmed Dib)
Rudolf Treffers	(Tamara Solyanyk)
Shaolin Yang	(Ciyong Zou)

LES PAYS MEMBRES D'IFC, SES ACTIONNAIRES, LUI FOURNISSENT UN IMPORTANT APPUI

Part de capital par pays

Total IFC	100,00 %	<div style="width: 100%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
États-Unis	24,03 %	<div style="width: 24,03%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Japon	5,96 %	<div style="width: 5,96%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Allemagne	5,44 %	<div style="width: 5,44%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
France	5,11 %	<div style="width: 5,11%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Royaume-Uni	5,11 %	<div style="width: 5,11%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Canada	3,43 %	<div style="width: 3,43%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Inde	3,43 %	<div style="width: 3,43%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Italie	3,43 %	<div style="width: 3,43%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Fédération de Russie	3,43 %	<div style="width: 3,43%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
Pays-Bas	2,37 %	<div style="width: 2,37%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>
172 autres pays	38,26 %	<div style="width: 38,26%; height: 10px; background-color: yellow;"></div>

Obligation de rendre compte

LE GROUPE INDÉPENDANT D'ÉVALUATION

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) contribue au programme d'acquisition des connaissances d'IFC et représente un élément vital de ses structures de responsabilisation.

L'IEG est une unité indépendante au sein du Groupe de la Banque mondiale. Il évalue les activités d'IFC dans le secteur privé et en rend directement compte au Conseil d'administration de la Société. La direction d'IFC ne peut pas modifier les conclusions de l'IEG ou empêcher leur publication. Cette indépendance permet à l'IEG de renforcer les structures de responsabilisation et de formuler des recommandations sur la base des enseignements tirés de l'expérience.

En 2010, l'IEG a réaligné les responsabilités de son département chargé de l'évaluation du secteur privé pour les étendre aux opérations de la Banque mondiale et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, en sus de celles d'IFC.

Pour la première fois, l'IEG a évalué la pertinence et l'efficacité de la politique d'IFC consistant à privilégier la lutte contre la pauvreté et a mis en évidence les lacunes des stratégies, projets opérationnels et résultats d'IFC concernant les questions de pauvreté et de répartition et les opportunités offertes dans ces domaines (voir page 62). L'IEG a notamment conclu que la Société était engagée dans la bonne trajectoire en ce qui concerne sa politique consistant à privilégier la lutte contre la pauvreté, y compris les priorités accordées aux domaines nouveaux et aux secteurs stratégiques comme l'infrastructure, l'agroindustrie, la santé, l'éducation et les marchés financiers.

Toutefois, l'IEG a recommandé à la Société de réduire son champ d'activité à quelques pays et produits seulement. D'autres évaluations importantes d'IEG de cette année ont porté sur les activités du Groupe de la Banque mondiale dans l'agriculture et l'agroindustrie, sa riposte à la crise économique mondiale et ses politiques de sauvegarde et de viabilité. L'IEG produit un rapport annuel sur les résultats et la performance du Groupe de la Banque mondiale, couvrant la performance d'un échantillon représentatif des projets d'investissement et de services-conseil d'IFC. Dans le cas de la Société, l'IEG a établi que 73 % des projets d'investissement ont enregistré des résultats essentiellement satisfaisants ou mieux au plan du développement, sur la base d'une moyenne mobile sur trois ans. L'IEG a également conclu que 64 % des projets de services-conseil évalués au cours des exercices 08 à 10 avaient des notes satisfaisantes d'efficacité au plan du développement. Parmi les branches d'activité, l'Accès au financement avait la plus forte proportion de projets réussis et l'Infrastructure la plus faible.

En 2010, les Administrateurs du Groupe de la Banque mondiale se sont déclarés intéressés par le renforcement du suivi des recommandations de l'IEG et lui ont demandé de diriger un processus de réforme visant à réduire les ambiguïtés et à rendre ses recommandations plus précises. IFC travaille avec l'IEG sur ce processus, qui assurera également un retour plus systématique d'information à la direction et à l'IEG sur la mise en œuvre et informera le Conseil sur l'état d'avancement. Les rapports de l'IEG sont disponibles sur le site www.ifc.org/ieg.

DEPUIS L'EX.
2000, LE CAO
A CONTRIBUÉ
À RÉGLER

82

PLAINTES
RELATIVES À

55

PROJETS
DIFFÉRENTS
D'IFC DANS

29

PAYS.

LE BUREAU DU CONSEILLER/OMBUDSMAN

Le Bureau du Conseiller/ombudsman pour l'application des directives (CAO) est le mécanisme indépendant de responsabilisation d'IFC et de l'Agence multilatérale de garantie des investissements. Relevant directement du Président du Groupe de la Banque mondiale, le CAO donne suite aux plaintes des personnes affectées par les projets d'IFC et de la MIGA, en vue d'améliorer les résultats sociaux et environnementaux et de renforcer la responsabilité publique d'IFC et de la MIGA.

Depuis sa création au cours de l'exercice 2000, le CAO a permis de répondre à 82 plaintes relatives à 55 projets différents d'IFC dans 29 pays. Mais le CAO a surtout permis à IFC, en tant qu'institution, de répondre rapidement et efficacement aux préoccupations des citoyens et de garantir qu'ils se fassent entendre et qu'une suite soit donnée à leurs plaintes. Le CAO fournit également des avis sur les questions systémiques au Président et à la haute direction d'IFC.

Dans son rôle d'Ombudsman, le CAO a été le premier à adopter un processus de règlement professionnel de différends dans le secteur privé à un moment où de nombreux systèmes judiciaires dans le monde commencent à élaborer de nouvelles méthodes non classiques de règlement de litiges. Le CAO s'emploie aussi à mettre en place des mécanismes permettant à de nombreux clients d'IFC et à des communautés de prendre conjointement des décisions pour régler leurs problèmes de manière pratique et efficace.

Dans le cadre de ses activités consistant à veiller à la conformité, le CAO exerce une supervision

indépendante qui permet à la direction d'IFC de régler des questions essentielles en matière de performance et garantit que la Société se conforme en permanence à ses normes et honore ses engagements. L'audit par le CAO des investissements d'IFC dans le secteur de l'huile de palme en Indonésie a donné lieu à une consultation à l'échelle mondiale qui a permis de recueillir des recommandations de multiples parties prenantes pour enrichir la stratégie d'IFC dans ce secteur (voir page 63). Cette année, le CAO a lancé un examen sur la conformité de l'assurance sociale et environnementale de l'IFC pour son portefeuille du secteur financier. Cet examen permettra de garantir que les activités que la Société appuie par l'intermédiaire du secteur financier sont alignées sur ses principes de viabilité sociale et environnementale.

Durant l'exercice 11, le CAO a répondu à 24 plaintes concernant 29 projets différents d'IFC dans 16 pays. Onze d'entre elles étaient de nouvelles plaintes acceptées par le CAO et 13 autres avaient été déposées au cours d'exercices antérieurs. Le CAO a clos cinq affaires, après en avoir facilité le règlement et publié trois évaluations du respect des directives ainsi qu'un audit d'IFC. Pour en savoir plus, consulter le site www.cao-ombudsman.org.

DURANT L'EX. 11,
LE CAO A
TRAVAILLÉ SUR

24

CAS LIÉS À DES
PROJETS D'IFC
DANS

16

PAYS.

AUDIT INTERNE

Le Département de l'audit interne aide le Groupe de la Banque mondiale à remplir sa mission en offrant des services objectifs d'assurance et de conseil pour accroître la valeur des interventions de ses institutions, en renforçant leur gestion des risques, leurs procédures de contrôle et leur gouvernance et en améliorant la mesure dans laquelle elles sont tenues comptables de leurs résultats. Les audits du Département couvrent la totalité des activités du Groupe (y compris les opérations financées par des fonds fiduciaires) conformément aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne promulguées par l'Institut des auditeurs internes.

Les travaux menés visent principalement à déterminer si les processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Groupe de la Banque fournissent une assurance raisonnable que les informations importantes de nature financière, administrative et opérationnelle sont exactes, fiables et à jour ; que les ressources sont obtenues de manière économique et utilisées de manière efficace ; que les actifs sont protégés ; que les actions de l'organisation sont conformes aux politiques, procédures, contrats, lois et règles applicables ; et que les objectifs des activités sont atteints.

La gestion des risques

GESTION DU PORTEFEUILLE

Les activités de gestion du portefeuille contribuent de manière fondamentale à assurer que les investissements d'IFC permettent aux entreprises du secteur privé d'être profitables et aussi respectueuses de l'environnement.

Avant de procéder à un investissement quelconque, IFC fait preuve d'une diligence raisonnable, notamment en ce qui concerne l'intégrité des entités parrainantes et des principaux intervenants, pour s'assurer que le projet est conforme à toutes les normes de la société dans différents domaines – tels que le contexte environnemental et social, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la lutte contre la corruption, le gouvernement d'entreprise et la transparence fiscale. IFC procède aussi à un examen plus approfondi des projets dans lesquels interviennent des centres financiers offshore, afin de déterminer la légitimité des structures proposées. Cet exercice généralisé d'une diligence raisonnable a caractérisé de longue date les projets d'IFC.

IFC veille en permanence au respect des accords d'investissement, se rend sur le site des projets pour vérifier l'état d'avancement des opérations et aide à trouver des solutions aux problèmes qui pourraient se poser. Elle suit également les résultats au plan du développement des projets sous l'angle de leur performance environnementale et sociale. Ces opérations de supervision sont menées par des services de portefeuille essentiellement basés

dans les bureaux sur le terrain. La direction d'IFC assure le contrôle de ces activités en procédant chaque trimestre à l'examen de l'intégralité de son portefeuille d'investissement. Le processus de gestion du portefeuille est appuyé par un système de notation du risque de crédit. Les banques qui participent aux prêts d'IFC sont régulièrement tenues au courant de l'évolution des opérations. IFC les consulte ou demande leur consentement, le cas échéant.

Lorsque des difficultés financières se présentent, la direction détermine le niveau des provisions pour pertes sur prêt sur la base d'examen de portefeuille et des recommandations des unités de gestion du portefeuille, conformément aux politiques et aux méthodes approuvées par les auditeurs externes d'IFC. Dans le cas des projets qui posent de graves difficultés, le Département des opérations spéciales détermine les mesures qu'il convient de prendre pour remédier à la situation. Il s'efforce de négocier des accords avec tous les créanciers et actionnaires pour répartir la charge de la restructuration et régler les problèmes sans interrompre le déroulement du projet. Dans les cas exceptionnels où les négociations échouent, IFC prend toutes les dispositions nécessaires et appropriées pour protéger ses intérêts.

ADÉQUATION DU CAPITAL ET CAPACITÉ FINANCIÈRE

IFC évalue l'adéquation de son capital en mesurant ses besoins

LE RATIO
D'ENDETTEMENT
D'IFC ÉTAIT DE

2,6:1

NETTEMENT
DANS LES
LIMITES DE

4:1

PRESCRITES PAR
SES POLITIQUES
FINANCIÈRES.

d'expansion et le profil des risques des investissements en cours et prévus par rapport au ratio minimum d'adéquation du capital établi pour ces besoins. Le ratio minimum d'adéquation du capital est déterminé par la méthode de calcul économique du capital sur la base du risque, qui différencie les besoins de capitaux pour les actifs basés sur des mesures statistiques du risque.

Selon la méthode de calcul économique du capital, IFC doit maintenir un niveau minimum de ressources totales disponibles (y compris le capital libéré, les bénéfices mis en réserve nets des montants affectés et de certaines plus-values latentes, et le montant total des provisions pour pertes sur prêts) égal au montant total des pertes éventuelles au titre de tous les engagements du bilan et hors-bilan estimées à des niveaux que la Société juge compatibles avec le maintien d'une notation triple A.

La méthode de calcul de l'adéquation du capital d'IFC est conforme aux pratiques exemplaires du secteur et est configurée de manière à maintenir un capital suffisant pour justifier une notation triple A.

Les seuils d'adéquation du capital d'IFC sont soumis à des critères plus rigoureux que ceux qu'exige une note triple A. Et pourtant, IFC a toujours maintenu un niveau de capital nettement supérieur au minimum requis.

À la fin de l'exercice 11, le montant total des ressources nécessaires était de 14,4 milliards de dollars, et le montant total des ressources disponibles 17,9 milliards de dollars. Le ratio d'endettement d'IFC était de 2,6, c'est-à-dire bien inférieur au

maximum prescrit par les directives financières de la Société (qui est de 4).

Le capital libéré, les bénéfices mis en réserve, nets du montant des affectations et de certaines plus-values latentes, et les réserves générales pour pertes sur prêts constituent la capacité financière d'IFC. Cette capacité permet à la Société d'appuyer les opérations en cours, de financer des opportunités et des plans stratégiques d'expansion à moyen terme et d'amortir les chocs ou de faire face aux crises pouvant survenir dans des pays membres ou à des replis plus généraux des marchés mondiaux, tout en continuant d'avoir les capacités requises pour maintenir sa note triple A et jouer un rôle de stabilisation conjoncturelle.

IFC ET LA DÉONTOLOGIE INSTITUTIONNELLE

Lorsque les sociétés fonctionnent en faisant preuve d'intégrité tangible et de bonne gouvernance, elles sont généralement perçues comme posant moins de risques pour leurs parties prenantes.

Les sociétés qui règlent les problèmes de gouvernance et d'intégrité dans leurs opérations contribuent à renforcer la concurrence et à la rendre équitable, ce qui se traduit par des marchés ouverts et transparents. Les marchés ouverts et transparents, à leur tour, contribuent à un développement durable et une croissance profitant à tous.

La promotion de la déontologie institutionnelle est un élément impor-

tant de l'action menée par IFC en faveur du développement durable du secteur privé. L'adhésion des clients d'IFC à des normes d'intégrité solides et à la bonne gouvernance peut se traduire par la rentabilité à long terme des investissements, ce qui à son tour peut augmenter les chances pour IFC d'un désengagement favorable de ses investissements. Les efforts déployés en vue de garantir la déontologie institutionnelle grâce à l'application des procédures internes permettent également à IFC de gérer les risques financiers et les risques de réputation.

La corruption ébranle la confiance du public dans les marchés ouverts et dans la primauté de la loi, et elle accroît le coût de l'activité économique dans la plupart des nations en développement. Les initiatives prises par IFC pour renforcer la transparence et la concurrence et pour promouvoir le renforcement des normes d'intégrité et des systèmes de gouvernement d'entreprise se sont révélées être des moyens efficaces de lutter contre la corruption.

Les règles et procédures de diligence raisonnable d'IFC sont la première ligne de défense contre la corruption dans le cadre de ses projets. IFC continue d'améliorer ses capacités de collecte et d'analyse de l'information, notamment en mettant en place une base de données plus complète pour enquêter sur les antécédents des partenaires potentiels et sur ceux de leurs parties prenantes.

La politique d'IFC contre la corruption est inscrite dans le cadre juridique régissant ses investissements. Aux termes des règles de sanction du Groupe de la Banque

mondiale, les personnes ou les entités dont il est établi qu'elles se sont livrées à des actes de corruption, de fraude, de coercition, de collusion ou d'obstruction dans le cadre d'un projet d'IFC, peuvent se voir publier leurs noms sur un site web public et peuvent être exclues du financement du Groupe de la Banque mondiale.

La Vice-présidence Déontologie institutionnelle du Groupe de la Banque mondiale est chargée de procéder à des enquêtes en cas d'allégations de fraude et de corruption dans le cadre de projets d'IFC. Le rapport annuel de la Vice-présidence se trouve sur le site web de la Banque mondiale. La liste des sociétés exclues figure également sur le site web de la Banque mondiale.

IFC participe à un accord d'exclusion croisée entre le Groupe de la Banque mondiale et d'autres grandes banques multilatérales. En vertu de cet accord, les entités faisant l'objet de sanctions de la part de l'une des banques de développement participantes peuvent être exclues des opérations des autres banques en raison du même acte illicite. L'accord permet d'égaliser les chances de toutes les entreprises se trouvant en concurrence pour obtenir un marché dans le cadre de projets de banques multilatérales de développement.



Une action responsable

LA DÉMARCHE D'IFC EN FAVEUR D'UNE ACTION DURABLE

IFC estime qu'une solide croissance économique, tirée par le développement du secteur privé, est indispensable pour la réduction de la pauvreté. Lorsqu'elle procède à des investissements, réalise des opérations et dispense des services de conseil dans le monde, elle prend en compte quatre aspects – financier, économique, écologique et social – de la viabilité.

La viabilité financière d'IFC et de ses clients leur permet de contribuer ensemble, de façon durable, au développement.

Grâce à leur viabilité économique, les projets et les sociétés financés par IFC contribuent à l'activité économique des pays d'accueil.

La viabilité écologique des opérations et des chaînes d'approvisionnement des clients d'IFC aide à protéger et à conserver les ressources naturelles, à atténuer les impacts environnementaux et à répondre à l'impératif d'envergure mondiale que constitue la lutte contre le changement climatique.

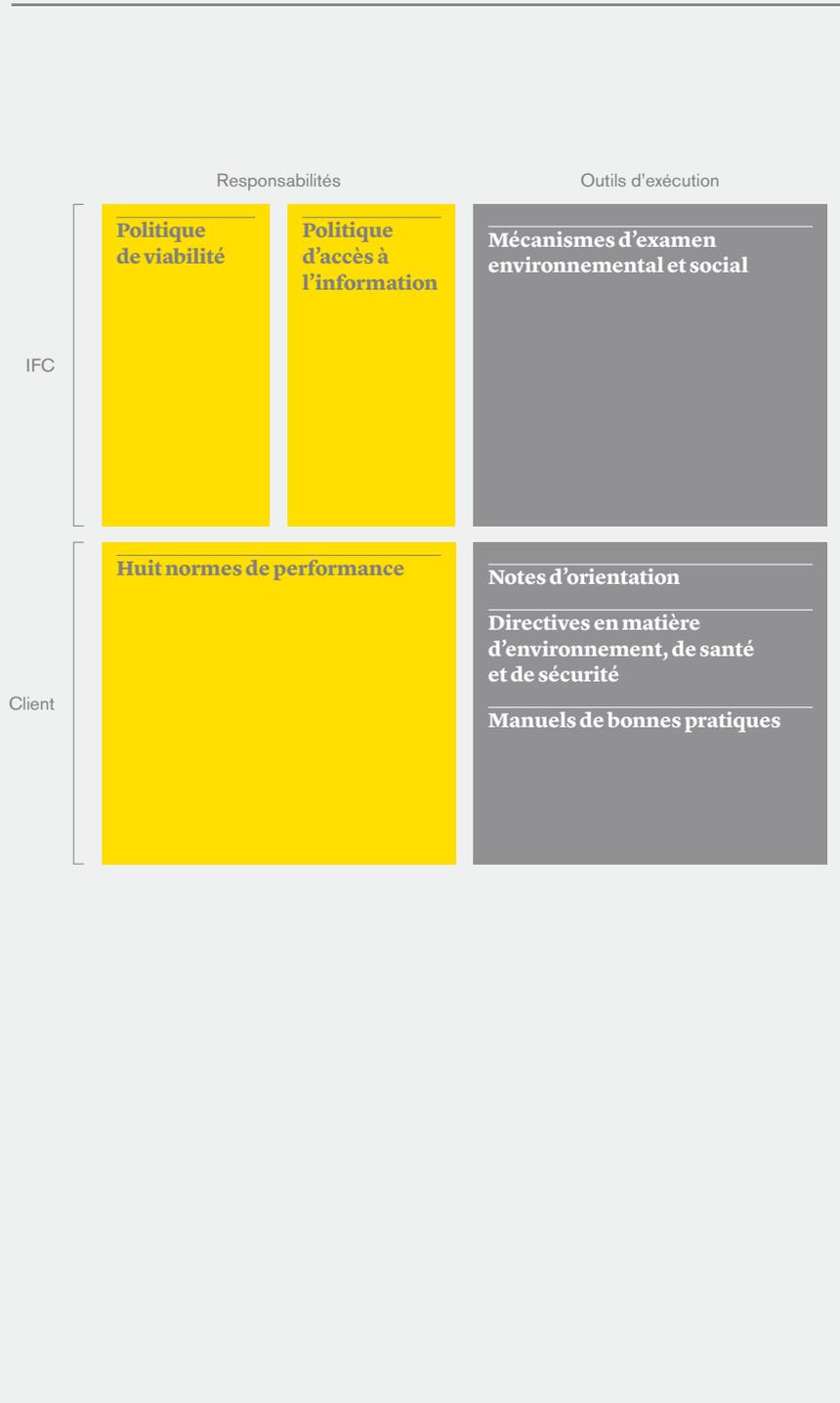
La viabilité sociale passe par l'amélioration des conditions de vie et de travail, la réduction de la pauvreté, la recherche du bien-être des communautés et le respect des droits fondamentaux de la personne humaine.

IFC est résolue à faire en sorte que les fruits du développement économique soient partagés avec les populations pauvres et vulnérables, et que le développement se fasse dans le respect de l'environnement. La recherche de la viabilité est aussi l'occasion de transformer les marchés, de promouvoir l'innovation et d'ajouter de la valeur aux activités des clients de la Société en aidant ceux-ci à améliorer leurs résultats commerciaux.

CADRE D'IFC POUR UNE ACTION DURABLE ET EXAMEN DES POLITIQUES

Le Cadre d'IFC pour une action durable traduit son attachement de longue date à un développement durable. Il s'applique à tous les investissements de la Société et soutient sa démarche en matière de gestion des risques environnementaux et sociaux.

Cadre d'IFC pour une action durable



Le Cadre pour une action durable intègre la Politique en matière de viabilité environnementale et sociale, qui définit la responsabilité d'IFC consistant à appuyer les résultats des projets en partenariat avec les clients, les Normes de performance d'IFC (voir page 72) et la Politique d'accès à l'information. Ces trois documents permettent ensemble de protéger les populations et l'environnement et de promouvoir la transparence et l'éthique de responsabilité. Ils contribuent à renforcer l'impact de l'action d'IFC sur le développement. Ils donnent les orientations nécessaires pour permettre aux clients d'éviter et d'atténuer les risques et les impacts environnementaux et sociaux, ce qui est un moyen d'exercer l'activité économique de manière viable.

Cette année, après une vaste consultation de 18 mois au plan mondial mettant en jeu des centaines de parties prenantes, IFC a lancé son Cadre pour une action durable révisé. Le cadre révisé consolide l'attachement d'IFC à des dossiers cruciaux comme le changement climatique, la parité hommes-femmes, les droits des entreprises et de la personne humaine et le renforcement des capacités de clients. Le nouveau cadre a modifié le classement dans les catégories environnementales et sociales pour un alignement plus efficace avec la Banque mondiale et d'autres institutions de financement du développement et pour prendre mieux en compte l'éventail élargi de risques liés aux opérations d'intermédiation financière.

En s'appuyant sur son expérience, IFC a également donné à ses clients de meilleures orientations concernant l'application des Normes de performance aux différents types de projets et d'activités commerciales. La nouvelle Politique d'accès à l'information marque un changement important par rapport à la Politique d'information de 2006 et aligne IFC sur la Politique d'accès à l'information de la Banque mondiale (voir page 100).

GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, IFC travaille avec les clients pour éviter, limiter ou compenser les risques et les effets environnementaux et

sociaux de leurs projets. La Société suit les résultats environnementaux et sociaux des clients pendant toute la durée de vie de son investissement et contribue à mettre en évidence les opportunités d'améliorer ces résultats.

Lorsqu'un projet est proposé aux fins de financement, IFC effectue un examen social et environnemental au titre de son processus de diligence raisonnable. Elle prend en compte l'évaluation de l'impact du projet par le client ainsi que son engagement et sa capacité à gérer le projet. L'examen détermine aussi dans quelle mesure le projet répond aux Normes de performance d'IFC (voir page 72). En cas de lacunes, IFC et le client conviennent d'un Plan d'action environnemental et social pour garantir que les normes seront respectées à la longue.

Conformément à son Cadre pour une action durable, IFC note les investissements qui présentent un certain degré de risque, comme l'indique leur classement environnemental et social dans les catégories A, B, C ou FI. Les projets classés FI font intervenir des intermédiaires financiers. À la suite d'une mise à jour du Cadre pour une action durable, IFC a introduit des sous-catégories pour les projets classés FI en vue de mieux indiquer le niveau de risque au sein des portefeuilles de ces institutions financières.

La note d'évaluation environnementale et sociale est attribuée et mise à jour, généralement une fois par an, par les spécialistes des questions environnementales et sociales de l'institution à partir des rapports des clients et des comptes rendus de missions sur le terrain. IFC effectue les missions sur le terrain après avoir engagé et décaissé son financement. L'évaluation est une source d'information essentielle pour la direction d'IFC. Elle permet également à ses spécialistes de mieux hiérarchiser leurs efforts durant la mission de supervision. La fréquence des missions dépend de l'évaluation du risque que présente le projet et de la manière dont l'opération se déroule par rapport aux éléments d'un plan d'action convenu.

Dans le but de renforcer sa gestion des risques environnementaux et sociaux, IFC concentre son action sur la réduction du « déficit d'information » environnementale et sociale de son portefeuille en intensifiant la supervision de ses clients. Ce déficit

correspond à la proportion de sociétés incluses dans le portefeuille d'IFC pour lesquelles l'institution n'a pas reçu d'informations actualisées sur les résultats environnementaux et sociaux durant les deux derniers exercices. Le déficit d'information a été ramené de 4,4 % pour l'exercice 10 à 3,1 % pour l'exercice 11.

CATÉGORIES DE PROJETS D'INVESTISSEMENT D'IFC

A	Le projet devrait avoir, sur le plan social et environnemental, des impacts défavorables marqués qui sont divers, irréversibles et sans précédent.
B	Le projet devrait avoir, sur le plan social et environnemental, des impacts défavorables limités auxquels il peut être remédié aux moyens de mesures d'atténuation.
C	Le projet devrait avoir des impacts défavorables minimes ou nuls sur le plan social et environnemental ; certains investissements faisant intervenir des intermédiaires financiers entrent dans cette catégorie.
FI	Investissements dans les intermédiaires financiers dont les portefeuilles comportent les sous-catégories de risques suivantes :
	FI-1 : Le projet devrait comporter un niveau élevé d'engagement dans les activités économiques avec des impacts défavorables potentiellement marqués sur le plan social et environnemental qui sont divers, irréversibles ou sans précédent.
	FI-2 : Le projet devrait comporter un engagement dans les activités économiques avec des impacts défavorables limités au plan social ou environnemental auxquels l'on peut aisément faire face par des mesures d'atténuation. Cette sous-catégorie peut aussi inclure l'engagement dans un nombre très limité d'activités économiques qui ont des impacts défavorables potentiellement marqués sur le plan social et environnemental qui sont divers, irréversibles ou sans précédent.
	FI-3 : Le projet devrait comporter un engagement dans les activités économiques qui a essentiellement des impacts défavorables minimes ou nuls au plan environnemental ou social.

Le cycle d'un projet d'investissement d'IFC

Le cycle ci-après décrit les étapes suivies par une proposition d'activité économique pour devenir un projet financé par IFC.

1

RECHERCHE D'OPPORTUNITÉS

Guidés par les objectifs stratégiques d'IFC, les chargés d'investissement et les agents de l'institution à la recherche d'opportunités identifient les projets pertinents. Les entretiens initiaux qu'elle a avec un client permettent à IFC de comprendre les besoins de celui-ci et de déterminer si elle peut jouer un rôle.

2

EXAMEN INITIAL

Les chargés d'investissement préparent une description du projet proposé, du rôle d'IFC, de la contribution que l'opération pourrait avoir au développement, des avantages qu'elle pourrait apporter aux parties prenantes et aussi des éléments qui pourraient constituer des obstacles. Les leçons tirées de projets antérieurs sont prises en compte et, dans certains cas, des réunions de pré-évaluation sont organisées en vue d'identifier au plus tôt les problèmes qui pourraient se poser. La haute direction d'IFC décide alors s'il y a lieu d'autoriser l'évaluation du projet.

3

ÉVALUATION (DILIGENCE RAISONNABLE)

L'équipe chargée du projet d'investissement évalue l'ensemble des potentialités, des risques et des opportunités concernant l'investissement en question dans le cadre d'entretiens avec les clients et de visites sur les sites du projet. Les questions suivantes sont posées : L'investissement est-il viable sur le plan financier et économique ? Remplit-il les critères de performance environnementale et sociale d'IFC ? Les leçons tirées d'investissements antérieurs ont-elles été prises en compte ? Les obligations d'information et de consultation ont-elles été remplies ? De quelle manière IFC peut-elle aider le client à encore améliorer la viabilité du projet ou de l'entreprise ?

7

EXAMEN ET APPROBATION PAR LES ADMINISTRATEURS

Le projet est soumis aux Administrateurs d'IFC pour examen et approbation selon une procédure ordinaire ou simplifiée. Dans le cadre de la procédure « simplifiée », les Administrateurs examinent les documents mais ne se réunissent pas pour débattre du projet. Cette option peut être retenue pour des projets présentant peu de risques. Certains projets d'envergure limitée peuvent être approuvés par la direction d'IFC à laquelle le Conseil a délégué ce pouvoir. La diligence raisonnable et les obligations relatives à la diffusion de l'information sont les mêmes que soit la procédure suivie. Les Administrateurs exigent que chaque investissement ait un intérêt économique, financier, et en termes de développement et témoigne de la détermination d'IFC à promouvoir une action durable.

8

ENGAGEMENT

IFC et l'entreprise signent l'accord juridique relatif à l'investissement. Ce document recouvre l'engagement pris par le client de se conformer aux normes du Cadre d'IFC pour une action durable, de communiquer immédiatement tout accident grave ou décès et de fournir régulièrement des rapports de suivi. L'accord juridique officialise également le Plan d'action environnemental et social du client.

9

DÉCAISSEMENTS DES FONDS

Les fonds sont souvent décaissés en plusieurs étapes ou lorsque certaines obligations ont été satisfaites, ainsi que stipulé dans l'accord juridique.

4

EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT

L'équipe du projet formule des recommandations à la direction du département d'IFC, qui décide s'il convient ou non d'approuver l'investissement. Cette étape du cycle de l'investissement revêt une importance cruciale. L'équipe du projet et la direction du département concerné doivent être convaincues que le client est en mesure et désireux de se conformer aux normes d'IFC et de collaborer avec l'institution pour améliorer la durabilité de l'activité de son entreprise.

5

NÉGOCIATIONS

L'équipe du projet commence à négocier les conditions de la participation d'IFC au projet. Celles-ci couvrent les conditions de décaissement, les obligations en matière de performance et de suivi, l'approbation des plans d'action et le règlement des éventuelles questions en suspens.

6

INFORMATION DU PUBLIC

Après l'achèvement de l'évaluation préalable des questions environnementales et sociales, des résumés de l'évaluation et des plans d'action sont publiés. Ces documents décrivent les principales constatations et énumèrent les mesures que doit prendre le client pour remédier à tout manquement notable. Les documents, ainsi qu'une Fiche récapitulative de l'investissement proposé, sont affichés sur le site web d'IFC avant d'être présentés pour examen aux Administrateurs. La durée de la période de diffusion de l'information est déterminée par la catégorie dans laquelle rentre le projet.

10

SUPERVISION DU PROJET ET SUIVI DES RÉALISATIONS AU PLAN DU DÉVELOPPEMENT

IFC suit le déroulement de ses investissements pour s'assurer que les conditions de l'accord de prêt sont respectées. L'entreprise présente des rapports réguliers sur sa performance financière, sociale et environnementale et des informations sur d'autres facteurs qui pourraient avoir un effet sensible sur l'entreprise. Des visites sur le site du projet pour vérifier que les normes environnementales et sociales sont respectées sont prévues au calendrier. Grâce au dialogue qu'elle poursuit avec ses clients, IFC peut aider ceux-ci à résoudre des problèmes et aussi identifier de nouvelles opportunités. Elle suit aussi la contribution du projet au développement en comparant les résultats à des indicateurs clés identifiés au début du cycle de l'investissement.

11

ÉVALUATION

Pour contribuer à l'amélioration de la performance des opérations, un échantillon aléatoire de projets qui viennent d'atteindre leur régime de croisière est évalué chaque année.

12

CLÔTURE

IFC procède à la clôture de ses comptes pour le projet lorsque son prêt est intégralement remboursé ou lorsqu'elle cède sa participation au capital de l'entreprise. Il peut arriver qu'elle décide de passer l'investissement par pertes et profits. Son objectif est toutefois d'aider le client à mettre en place des pratiques et des systèmes de gestion qui favorisent la pérennité du projet et resteront en place longtemps après le retrait d'IFC.

Activités exclues des investissements d'IFC

IFC ne finance pas des projets faisant intervenir une activité importante dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Production ou commerce de tout produit ou activité considéré illégal par la législation ou la réglementation du pays d'accueil ou les conventions et accords internationaux, ou faisant l'objet d'interdictions au plan international, comme les produits pharmaceutiques, les pesticides/herbicides, les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, les polychlorobiphényles, les espèces sauvages, ou les produits réglementés aux termes de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction.
- Production ou commerce d'armes et de munitions.
- Production ou commerce de boissons alcooliques (à l'exclusion du vin et de la bière).
- Production ou commerce du tabac.
- Jeux de hasard, casinos et entreprises analogues.
- Production ou commerce de matériaux radioactifs. Cette interdiction ne s'applique pas à l'achat de matériel médical, matériel de contrôle (mesures) de la qualité, et tout matériel pour lequel IFC considère que la source radioactive est négligeable et/ou suffisamment protégée.
- Production ou commerce de fibres d'amiante non encollées. Cette interdiction ne s'applique pas à l'achat et l'utilisation de revêtements en amiante-ciment dont la teneur en amiante est inférieure à 20 %.
- Pêche au filet traînant utilisant des filets de plus de 2,5 kilomètres de longueur.

Pour en savoir plus sur la Liste d'exclusion d'IFC ou sur le traitement des intermédiaires, des institutions de microfinance et des projets de financement du commerce, prière de consulter le site <http://www.ifc.org/ifcext/disclosure.nsf/Content/IFCExclusionList>.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

IFC mène ses opérations d'une manière qui s'aligne sur celle qu'elle attend de ses clients au plan de la viabilité environnementale et sociale. Elle s'efforce de réduire l'incidence environnementale de ses activités courantes tout en s'employant à avoir des effets bénéfiques sur les populations partout où elle dispose de bureaux. Tel est l'engagement d'IFC en matière d'empreinte écologique.

L'un des aspects importants de cet engagement est l'utilisation efficace des ressources naturelles. L'utilisation de l'électricité représente 35 % en moyenne des émissions de gaz à effet de serre générées par IFC. Cette année, dans les locaux de son siège, IFC a réduit la consommation d'électricité par poste de travail de 7 % en moyenne, à 5 934 kWh par poste de travail. Elle a obtenu ce résultat en ajustant le réglage des thermostats, en installant des ampoules DEL et en faisant d'autres améliorations technologiques.

IFC s'emploie également à réduire les déchets produits par ses activités. Au siège, elle a éliminé par d'autres moyens que la décharge publique 49 % (environ deux tonnes) de ses déchets, par le recyclage et le compostage et en faisant don à des organisations caritatives locales des fournitures de bureau dont elle n'a pas besoin.

Plus de la moitié de l'empreinte carbone d'IFC est imputable aux déplacements aériens de son personnel. Durant l'exercice 11, IFC a investi dans trois centres de vidéoconférence haute définition, en tant que solution de rechange aux déplacements aériens. Ces centres sont situés à Washington, Hong Kong et Istanbul. Plus de 3 500 vidéoconférences se sont tenues cette année, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'exercice 10. Huit pour cent du portefeuille de formation sont désormais disponibles en ligne, contre 1 % en 2007. Ces moyens

permettent à IFC d'accomplir les fonctions vitales de ses opérations en évitant l'impact des déplacements sur l'environnement.

Depuis l'exercice 09, IFC utilise un système de gestion de données en ligne pour recueillir et calculer les données sur les émissions de carbone au plan mondial par ses opérations internes. Durant l'exercice 10, les émissions de carbone des opérations institutionnelles de tous les bureaux d'IFC se sont chiffrées à 43 378 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone.

IFC recueille et publie les données sur son empreinte carbone au plan mondial depuis l'exercice 07.

IFC continue d'afficher un bilan carbone neutre pour l'ensemble de ses opérations dans le monde entier. Pour compenser son empreinte carbone, la Société a acheté des crédits d'émission de carbone à Danish Carbon Fund Lahore Compost, une entreprise de compostage industriel. Celle-ci fixera les émissions de méthane, créera des emplois et produira du compost pour faire face à la baisse des rendements des exploitations agricoles locales.

NOUVELLE POLITIQUE D'ACCÈS À L'INFORMATION D'IFC

En sa qualité d'institution financière multilatérale d'envergure mondiale dont les opérations concernent de nombreuses régions et couvrent de nombreux secteurs, IFC a un impact sur une large gamme de parties prenantes. La transparence et la responsabilité revêtent une importance capitale pour l'accomplissement de sa mission. Les organisations transparentes sont mieux à même de gérer les risques de réputation et ont plus de chance de bénéficier de solides droits d'exploitation. L'information en retour des parties prenantes contribue à promouvoir de solides résultats au plan du développement.

La nouvelle Politique d'accès à l'information d'IFC lui permet de

franchir un nouveau pas pour devenir une organisation encore plus transparente. Approuvée par le Conseil en mai, la nouvelle politique marque un important changement d'orientation et aligne IFC sur les principes de la Politique d'accès à l'information de la Banque mondiale. IFC publiera sur ses projets, à tous les stades de leur cycle, davantage d'informations dans le domaine environnemental et social et dans celui des résultats au plan du développement. Les nouveaux critères de publication de l'information dans le domaine environnemental et social et des résultats au plan du développement s'appliqueront également aux investissements effectués par le biais d'intermédiaires financiers, qui représentent un volet important et croissant du portefeuille de la Société. Cette réorientation mettra davantage l'accent sur la publication des résultats, conformément aux objectifs du Groupe de la Banque mondiale.

IFC maintiendra les dispositions relatives à la protection des informations sensibles au plan commercial, relatives à des délibérations et à caractère confidentiel. Toutefois, les parties prenantes peuvent se prévaloir d'un mécanisme d'appel indépendant à deux étapes pour contester une décision de ne pas publier une information donnée.

IFC estime que la communication et la publication de l'information peuvent aussi contribuer à améliorer les résultats des activités économiques. La publication systématique de l'information sur la performance et

les résultats favorise les boucles de rétroaction, qui sont de nature à améliorer la performance et les résultats d'IFC. Une plus grande transparence facilite également la bonne gouvernance.

La nouvelle Politique d'accès à l'information complètera les critères de participation des parties prenantes prévus par les Normes de performance d'IFC. Ce nouveau système permettra à IFC de publier de manière plus efficace et plus systématique les résultats à long terme de son action au plan du développement. Elle espère qu'à terme les changements se traduiront par l'amélioration des résultats des projets, un niveau de sensibilisation plus élevé des populations touchées et un renforcement des relations avec les parties prenantes.

Pour de plus amples informations, consulter le site www.ifc.org/disclosure.

COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

IFC collabore avec la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, aussi bien au plan institutionnel que dans le cadre de la mise en œuvre des projets. Elle poursuit le dialogue engagé avec ces organisations sur divers aspects de ses activités, de sa stratégie et de ses politiques, et elle collabore à plusieurs initiatives.

IFC travaille avec les services de liaison de la banque mondiale avec la

société civile pour dialoguer régulièrement avec celle-ci. Le Conseiller/ombudsman pour l'application des directives, en collaboration avec les équipes d'IFC chargées des projets, entretient aussi des contacts étroits avec les communautés locales, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes dans le cadre de ses activités.

IFC a déployé des efforts concertés en vue de collaborer avec la société civile dans le cadre de l'examen de ses politiques. Lors de l'examen du Cadre pour une action durable, qui a commencé en 2009 et s'est achevé cette année, IFC a collaboré avec les parties prenantes, notamment les organisations de la société civile dans plus de 16 pays. La société civile a également été consultée sur les activités que la Société mène avec les institutions financières et en vue d'élaborer une stratégie de collaboration dans le secteur de l'huile de palme (voir page 63).

Ces examens des politiques représentent l'une des initiatives les plus concertées à ce jour qui visent à collaborer de manière systématique avec la société civile en vue de recueillir des contributions sur les activités d'IFC, en recourant à un ensemble d'outils en ligne (courrier électronique, blogs, dialogue en ligne en direct et site web de l'examen des politiques) ainsi que les téléconférences et les consultations en face-à-face.

INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE CARBONE POUR L'EXERCICE 10 – OPÉRATIONS D'IFC DANS LE MONDE

Tonnes métriques de dioxyde de carbone

Total	43 378 (100 %)	
Électricité	14 113 (32,5 %)	
Déplacements aériens	26 371 (60,8 %)	
Combustibles, bâtiments	625 (1,4 %)	
Carburants automobiles	629 (1,4 %)	
Réfrigérants	912 (2,1 %)	
Vapeur	595 (1,4 %)	
Refroidissement d'eau	132 (0,3 %)	

Les émissions de carbone d'IFC pour l'exercice 10 se sont chiffrées au total à 43 378 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone (tCO₂e), qui comprennent les émissions de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde d'azote.

Notre examen visait à assurer dans une mesure limitée¹ que :

1. les Indicateurs ont été préparés conformément aux normes de déclaration de l'information applicables en 2011 (les « Normes de déclaration »), qui recouvrent les instructions, procédures et directives établies par IFC pour chaque indicateur, et qui sont récapitulées dans le Rapport annuel, en ce qui concerne les indicateurs relatifs aux Engagements par catégorie environnementale et sociale (p. 72) et à l'Efficacité des investissements et des services-conseil au plan du développement (p. 81), et sur le site Internet d'IFC ;

2. les Déclarations ont été présentées conformément à la « Politique d'information d'IFC », qu'il est possible de consulter sur le site Internet d'IFC² et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de fiabilité et aussi de neutralité et de clarté tels que définis par les normes internationales³.

IFC a la responsabilité de préparer les Indicateurs et Déclarations afin de fournir des informations sur les Normes de déclaration et d'établir le Rapport annuel.

Nous avons pour mission d'exprimer une opinion sur les Indicateurs et les Déclarations fondée sur notre examen. Notre examen a été réalisé conformément à la norme ISAE 3000 (International Standard on Assurance Engagements) de l'IFAC⁴. Notre indépendance est définie par le code de déontologie professionnelle de l'IFAC.

NATURE ET PORTÉE DE NOTRE EXAMEN

En vue de présenter une opinion, nous avons procédé à l'examen ci-après :

- Nous avons évalué les Normes de déclaration, ainsi que les directives et principes applicables pour déterminer leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité, leur clarté et leur fiabilité.
- Nous avons examiné le contenu du Rapport annuel pour identifier les principales déclarations concernant les domaines du développement durable énoncés plus haut.
- Au niveau du groupe, nous avons eu des entretiens avec une trentaine de personnes responsables de la déclaration des informations pour évaluer la mesure dans laquelle les Normes de déclaration ont été appliquées ou pour établir le bien-fondé des Déclarations.
- Au niveau du groupe, nous avons appliqué des procédures d'analyse et vérifié, par

sondages, les calculs et le rapprochement des Indicateurs.

- Nous avons réuni les documents sur la base desquels les Indicateurs ou les Déclarations sont fondés, tels que les rapports préparés, notamment, pour les réunions des administrateurs ou d'autres réunions, les accords de prêts, les exposés et rapports internes et externes, les études ou les résultats d'enquêtes.
- Nous avons examiné la présentation de l'Information et des Indicateurs dans le Rapport annuel ainsi que les notes correspondantes sur les méthodes suivies.

LIMITES DE NOTRE EXAMEN

Notre examen s'est limité aux Déclarations et aux Indicateurs identifiés dans le tableau précédent, à l'exclusion d'autres informations présentées dans le Rapport annuel.

Nos sondages ont donné uniquement lieu à l'examen de documents et à des entrevues au siège d'IFC à Washington. Nous n'avons participé à aucune activité avec les parties prenantes extérieures, les clients ou les bureaux d'IFC situés dans les pays.

INFORMATIONS SUR LES NORMES DE DÉCLARATION ET LE PROCESSUS DE PRÉPARATION DES DÉCLARATIONS

En ce qui concerne les Normes de déclaration et les directives et principes de préparation des Déclarations, nous présentons les commentaires suivants :

Pertinence

IFC publie un Rapport Annuel intégré et demande aux parties prenantes de participer à l'identification des aspects essentiels (p. 105) examinés dans le Rapport annuel. IFC présente des informations sur la viabilité de son propre impact, notamment sur les risques environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts et les réalisations des projets qu'elle finance directement ou par le biais d'intermédiaires financiers, qui sont comparables à celles d'autres banques multilatérales de développement. IFC fait un effort particulier pour évaluer ses résultats au plan du développement, notamment par le biais de son Système de suivi des réalisations au plan du développement (DOTS).

Exhaustivité

La couverture de l'information donnée par les Indicateurs est définie de manière à prendre

en compte toutes les activités pertinentes d'IFC. La couverture effective de chaque indicateur est indiquée dans les commentaires joints aux données dans le Rapport annuel.

Neutralité et clarté

IFC donne des informations sur les méthodes suivies pour établir les Indicateurs dans les commentaires joints aux données publiées ou dans les sections correspondantes et sur le site Internet d'IFC (les liens sont indiqués à la p. 106).

Fiabilité

Nous attirons l'attention sur le fait qu'IFC a accompli des progrès en ce qui concerne le renforcement de ses contrôles internes relatifs à « l'efficacité au plan du développement des services-conseil » et à « l'empreinte carbone ». Nous remarquons toutefois que la Société gagnerait à renforcer et à établir de façon plus formelle les méthodes de présentation de l'information et les contrôles internes utilisés pour les indicateurs concernant « les investissements dans des énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie ».

CONCLUSION

Sur la base de notre examen, nous n'avons relevé aucune anomalie qui nous permettrait de penser que :

- les Indicateurs n'ont pas été présentés, en ce qui concerne tous les points importants, conformément aux Normes de Déclaration ;
- les Déclarations n'ont pas été présentées, en ce qui concerne tous les points importants, conformément à la « Politique d'information d'IFC » et aux principes de pertinence, d'exhaustivité, de neutralité, de clarté et de fiabilité définis par les normes internationales.

Paris-La Défense (France) 11 août 2011

 **ERNST & YOUNG**
Quality In Everything We Do

Auditeurs indépendants
ERNST & YOUNG et Associés
Département Changement climatique et Développement durable

Eric Mugnier
Associé

¹ Un degré d'assurance plus poussé aurait exigé des travaux plus importants.

² http://www.ifc.org/ifcext/disclosure.nsf/content/disclosure_policy.

³ ISAE 3000 de l'IFAC, Global Reporting Initiative (GRI), ou AA1000 Accountability Standard.

⁴ ISAE 3000 : Assurance Engagement other than reviews of historical data, International Federation of Accountants, International Audit and Assurance Board, décembre 2003.

Déclaration du Panel d'examen par les parties prenantes au sujet du Rapport annuel 2011

Cette année, IFC a organisé son second panel d'examen par les parties prenantes de son Rapport annuel. À la lumière des commentaires du panel précédent, IFC a élargi le rôle de ce dernier et a amélioré le processus. De ce fait, le panel a été davantage en mesure d'évaluer la prise en compte de ses observations par IFC et de formuler d'autres suggestions sur la structure, le ton et l'exhaustivité du rapport. La Société est déterminée à continuer d'améliorer le processus en s'inspirant des commentaires du panel de cette année.

D'une manière générale, le panel a recommandé à IFC d'articuler le rapport autour de quelques thèmes majeurs plutôt que de chercher à rendre compte de tous les aspects de ses activités. Il a encouragé aussi la Société à continuer de mettre en relief les enseignements tirés de l'expérience et d'identifier les domaines dans lesquels elle peut jouer un rôle accru ou peut mieux faire. Le panel a suggéré à IFC de rendre compte de l'évolution des questions essentielles dans ses futurs rapports annuels — et de mentionner les progrès accomplis en matière de politiques et de comptes-rendus grâce à la participation des parties prenantes.

Selon les membres du panel, un des points marquants de cette année a été la possibilité de dialoguer directement avec le personnel d'IFC responsable des travaux consacrés à deux des questions essentielles identifiées. Le panel a amélioré sa compréhension des démarches novatrices utilisées par IFC pour traiter des problèmes de fond tels que la sécurité alimentaire, les droits fonciers et le rôle des femmes comme moteur de la croissance économique. À long terme, le panel a invité IFC à élargir la portée de ses Normes de performance (notamment en ce qui concerne les projets de services-conseil) et de sa démarche en matière de parité hommes-femmes.

MEMBRES DU PANEL

Le panel était composé des experts suivants :

- Aron Cramer, President and CEO, Business for Social Responsibility (BSR)
- Arvind Ganesan, Director, Business and Human Rights, Human Rights Watch
- Sabine Miltner, Group Sustainability Officer, Deutsche Bank Group
- Shalini Nataraj, Vice President, Programs, Global Fund for Women
- Ebele Okobi-Harris, Director, Business & Human Rights Program, Yahoo!
- Carol Peasley, Présidente et directrice générale, Centre pour le développement et les activités en matière de population (CEDPA)
- Ruth Rosenbaum, Executive Director, Center for Reflection, Education and Action (CREA)
- Ken Wilson, Executive Director, The Christensen Fund

PROCESSUS DE PARTICIPATION

IFC a retenu les services d'un animateur neutre pour gérer le processus

de participation. Le panel a participé à une conférence téléphonique durant laquelle ses membres ont sélectionné six questions essentielles. Ils ont pris part à une réunion d'un jour durant laquelle ils se sont attachés à déterminer comment IFC avait intégré les questions essentielles à la première mouture du rapport et à formuler des suggestions pour améliorer la structure, le contenu et l'exhaustivité du rapport. Enfin, le panel a examiné le projet quasi définitif afin d'évaluer dans quelle mesure IFC avait tenu compte des observations formulées lors de la réunion. Le Panel n'a pas été invité à approuver ou à avaliser le Rapport annuel 2011. Il a toutefois approuvé la présente déclaration. La plupart de ses membres ont choisi de recevoir de modestes honoraires en contrepartie de leurs services. En dehors du remboursement des frais de déplacement, les membres du panel n'ont pas reçu d'autres émoluments.

QUESTIONS ESSENTIELLES

Le panel a sélectionné les six questions essentielles suivantes :

- La sécurité alimentaire et ses liens avec les questions relatives à l'énergie, à l'eau et aux droits fonciers
- Le rôle des femmes comme moteur de la croissance économique
- L'évolution du rôle d'IFC comme banque de développement et ses relations avec les IFI et le secteur privé
- Le rôle d'IFC dans le domaine du changement climatique et de l'énergie
- L'utilisation des technologies de l'information par IFC comme outil stratégique de soutien à la croissance économique
- Le rôle d'IFC s'agissant de l'élaboration des politiques relatives au développement du secteur privé et de la définition de normes visant à renforcer la responsabilisation et la gouvernance économique

COMMENTAIRES AU SUJET DU RAPPORT ANNUEL

Commentaires des membres du panel	Réponse d'IFC	Évaluation de la réponse d'IFC par le panel
Expliquer en quoi cette année est unique ou différente.	Ajout d'une nouvelle rubrique, intitulée « Faits marquants », décrivant les réalisations de l'année sur laquelle porte le rapport.	Améliorer la qualité du rapport ; mettre l'accent sur ce point à l'avenir.
Nombre excessif de principes d'organisation – il n'est pas facile de savoir lequel détermine la structure et le contenu du rapport ; les questions essentielles devraient être l'un des grands principes d'organisation.	Ajout d'une nouvelle section – « Examiner les activités d'IFC sous plusieurs angles » – dans les pages d'introduction ; elle traite des questions essentielles et explique comment s'articule le rapport. Toutes les questions essentielles ont été abordées dans le rapport.	La nouvelle section est utile ; continuer de mettre l'accent sur la structure organisationnelle l'an prochain et veiller à mieux ancrer les exemples dans cette structure.
Accorder une place plus importante à la question de la parité hommes-femmes afin de mettre en relief les projets novateurs et l'intégration systématique de cette problématique dans les activités d'IFC.	Le texte sur la parité des sexes a été révisé pour bien expliquer comment IFC soutient le rôle des femmes comme moteur de la croissance économique dans l'ensemble de ses activités. Des exemples illustrant le rôle des femmes ont été ajoutés.	Les révisions et l'inclusion d'exemples ont renforcé le traitement de la parité des sexes dans le rapport. La poursuite de cette approche l'an prochain permettrait d'illustrer davantage l'engagement d'IFC dans ce domaine.
Accorder une place plus importante aux Normes de performance d'IFC à la lumière des importantes modifications approuvées cette année.	La mise à jour du Cadre de viabilité est examinée dans trois sections, notamment sous la forme d'un nouveau texte de la section « Influence ».	La nouvelle section et le nouveau texte améliorent le rapport. Le traitement de cette question serait plus complet si les changements étaient davantage replacés dans leur contexte.
Accorder une place plus importante aux enseignements qu'IFC a tirés de son expérience durant l'exercice 11.	La section « Enseignements » a été étoffée.	Les révisions renforcent le rapport ; à l'avenir, il serait utile d'intégrer les informations sur les enseignements à l'ensemble du rapport.

Restez en contact

Internet et médias sociaux

Le site web d'IFC, www.ifc.org, présente des informations détaillées sur tous les aspects des activités de l'institution. Il indique comment contacter les bureaux de la Société dans le monde entier, présente des communiqués de presse et des articles, des données sur la mesure des résultats, les documents publiés pour les investissements proposés et les grands principes et directives qui régissent son action et ont un impact sur les sociétés qui sont ses clientes.

La version en ligne du Rapport annuel 2011 d'IFC contient aussi des documents PDF téléchargeables qui couvrent tous les points présentés dans ce volume ainsi que les versions en langue étrangère disponibles. Elle se trouve à l'adresse www.ifc.org/annualreport. Le site web fournit également de plus amples informations sur la poursuite d'une action durable, notamment un indice de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance.

IFC utilise aussi les médias sociaux pour communiquer avec un vaste public. Par le biais de divers supports de ce type, nous discutons de l'orientation stratégique d'IFC, nous travaillons avec les parties prenantes et le public, nous échangeons des connaissances et des idées et nous contribuons à la recherche de solutions aux questions essentielles portant sur le développement du secteur privé.

Facebook

www.facebook.com/IFCwbg

Twitter

www.twitter.com/IFC_org
#IFC and #IFCAR2011

Flickr

www.flickr.com/IFCphotos

LinkedIn

<http://on.ifc.org/ifcLinkedIn>

Scribd

www.scribd.com/IFCpublications

YouTube

www.youtube.com/IFCvideocasts

IFC website

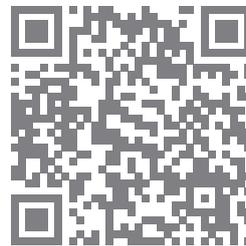
www.ifc.org

Social Media Index

www.ifc.org/SocialMediaIndex

Annual Report

www.ifc.org/AnnualReport



www.ifc.org/annualreport

COLLABORATEURS

Rapport produit par les Relations extérieures d'IFC.

Conception : Addison
www.addison.com

Impression : Worth Higgins & Associates
www.whaprint.com

Illustrations de couverture : Yusuke Saitoh
Photographies et illustrations : intérieur du rapport
Illustration de la table des matières : Yusuke Saitoh
Photographies de la table des matières : Jason Florio et Panos
Page « IFC en bref » : Carolyn Drake/Panos
Lettre de Robert Zoellick : Ryan Rayburn/WB Photolab
Lettre de Lars Thunell : Frank Vincent/WB Photolab
Pages 2–7 : Yusuke Saitoh
Page 14–15 : Michelle Egan/Banque mondiale
Page 15 : en bas à droite : Laza Raminomanana
Page 16–17 : Baerbel Schmidt
Page 19 : Jason Florio et Kamaran Najm
Pages 20–21 : Jason Florio
Page 22–23 : en haut et en bas : Jason Florio
Page 23 : en bas à droite : Mark Evans/iStock
Page 24 : Yusuf Kamau
Page 25 : China Wind Power
Pages 26–27 : Jason Florio
Page 27 : à droite en haut et en bas : Jason Florio
Page 28 : en haut à gauche : Trygve Bolstad/Panos
Page 28 : en haut à droite : John McNally
Page 29 : en haut et en bas : Dileep Banerjee
Pages 30–31 : Jason Florio
Pages 32–33 : Jason Florio
Page 34 : Global Corporate Governance Forum
Page 35 : Kieran Dodds/Panos
Pages 36–37 : Jason Florio
Page 37 : en haut et en bas : Jason Florio
Page 38 : en haut : JB Russell/Panos
Page 38 : en bas : IFC
Page 39 : Jacob Silberberg/Panos
Pages 40–41 : Kamaran Najm
Pages 42–43 : en haut : Kamaran Najm
Pages 42–43 : en bas à gauche : Zain
Page 43 : en bas à droite : Zain
Page 44 : en haut : E-Power
Page 44 : en bas : E-Power
Page 45 : Esoko
Page 46 : en haut à gauche : Ahikam Seri/Panos
Page 46 : en haut à droite : Abbie Trayler-Smith/Panos
Page 47 : Enerjisa
Pages 48–49 : Jason Florio
Pages 50–51 : Jason Florio
Page 52 : à gauche : Mark Henley/Panos
Page 52 : à droite : Thomas Lee Bauer
Page 53 : Giacomo Pirozzi/Panos
Pages 54–55 : à gauche : Advans
Page 55 : à droite : Advans
Page 56 : à gauche : Adam Hinton/Panos
Page 56 : à droite : CASAN
Page 91 : Frank Vincent/Photolab de la Banque mondiale

LETTRE AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le Conseil d'administration d'IFC a fait préparer ce rapport annuel conformément aux statuts de la Société. M. Robert B. Zoellick, président d'IFC et de son Conseil d'administration, a soumis ce rapport ainsi que les états financiers vérifiés y afférents au Conseil des gouverneurs. Les Administrateurs constatent avec satisfaction que, durant l'exercice clos le 30 juin 2011, IFC a accru sa contribution à un développement durable par le biais de ses activités de services-conseil et de ses opérations de financement de projets dans le cadre du secteur privé.



CRÉER DES OPPORTUNITÉS LÀ OÙ ELLES
FONT LE PLUS DÉFAUT

2121 PENNSYLVANIA AVENUE,
NW WASHINGTON, DC 20433, USA
202 473 3800

WWW.IFC.ORG
